

décembre 2007

L'édition universitaire

Benjamin ASSIÉ

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÈRES ORIGINAUX DE L'ÉDITION	
UNIVERSITAIRE	7
1. LA NÉBULEUSE DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE : CRITÈRES STRUCTURANTS	7
1.1. <i>Problèmes de définition.....</i>	<i>7</i>
1.2. <i>Les « champs » de la production : édition universitaire, édition scientifique, édition savante</i>	<i>10</i>
1.3. <i>Nature de la production : entre sciences et marchés.....</i>	<i>13</i>
1.4. <i>La question du modèle éditorial</i>	<i>18</i>
2. EVOLUTION DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE EN FRANCE : DONNÉES CONJONCTURELLES	23
2.1. <i>L'édition universitaire liée à l'histoire de l'Université.....</i>	<i>23</i>
2.2. <i>La fin de l'édition universitaire ? Anatomie de la « crise »</i>	<i>27</i>
2.2.1. Facteurs internes :.....	27
2.2.2. Facteurs externes	29
2.2.3. Quelques nuances : crise de l'édition universitaire ou restructurations ?	
31	
2.3. <i>L'édition universitaire définie contre le marché ?</i>	<i>33</i>
3. LE MÉDIA D'UNE CULTURE ? ÉDITION ET COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE	35
3.1. <i>Une économie originale : producteurs et récepteurs en vase clos.....</i>	<i>35</i>
3.2. <i>Enjeux politiques.....</i>	<i>37</i>
DEUXIÈME PARTIE : PRESSES D'UNIVERSITÉ, LA FIN D'UN CYCLE ?	39
1. HISTOIRE ET CARACTÉRISTIQUES DES PRESSES D'UNIVERSITÉ.....	39
1.1. <i>Un modèle importé tardivement.....</i>	<i>39</i>
1.2. <i>Statuts, organisation, moyens.....</i>	<i>43</i>
1.2.1. <i>Éclatement du paysage éditorial universitaire institutionnel</i>	<i>43</i>
1.2.2. <i>Diversité des statuts</i>	<i>45</i>
1.2.3. <i>Organisation : le comité éditorial</i>	<i>47</i>
1.2.4. <i>Organisation : les personnels.....</i>	<i>50</i>
1.3. <i>La Production des presses.....</i>	<i>54</i>

1.3.1.	Données quantitatives générales.....	54
1.3.2.	Données économiques.....	58
1.3.3.	Données qualitatives : nature des productions	59
1.4.	<i>Communication, Diffusion, Distribution</i>	61
2.	LES RESTRUCTURATIONS DE L'ETAT ÉDITEUR.....	63
2.1.	<i>Le nouveau cadre réglementaire</i>	63
2.2.	<i>Situation ambiguë des presses d'université</i>	65
2.3.	<i>Regards sur la situation étrangère</i>	67
3.	BILAN DES RÉFORMES POUR LES PRESSES D'UNIVERSITÉ	67
TROISIÈME PARTIE : L'OBSESSION ÉLECTRONIQUE		69
1.	DE QUOI PARLE-T-ON ? L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE SANS ÉDITEURS	69
1.1.	<i>L'évacuation de l'éditeur dans le nouveau monde numérique</i>	69
1.2.	<i>D'où ils parlent ?</i>	73
1.3.	<i>La fin des idéologies ?</i>	76
2.	SITUATION DE L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE	79
2.1.	<i>Les causes de l'édition électronique</i>	79
2.2.	<i>Les « produits » de l'édition universitaire électronique</i>	80
2.2.1.	Les revues numériques sont-elles vraiment électroniques ?.....	80
2.2.2.	Les archives ouvertes sont-elles un produit éditorial ?	85
PERSPECTIVES DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE (INSTITUTIONNELLE)...		89
BIBLIOGRAPHIE :		92
1.	L'ÉDITION : GÉNÉRALITÉS, MÉTIERS, PRATIQUES	92
2.	SITUATION DE L'ÉDITION	92
3.	HISTOIRE DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE	94
4.	SITUATION DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE	95
5.	LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE.....	96
6.	LA LECTURE ÉTUDIANTE	97
7.	LES PRESSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE	97
8.	L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE	99
9.	LES REVUES ÉLECTRONIQUES	102
10.	ARCHIVES OUVERTES, OPEN ACCESS	103

Introduction

« À la croisée des chemins », « en crise », « en mutation »¹, on ne compte plus les titres qui insistent sur les changements en cours dans le secteur de l'édition universitaire, confronté à de multiples évolutions, qu'il s'agisse des nouvelles pratiques documentaires des étudiants, des bouleversements économiques de l'économie globale du livre ou bien sûr l'irruption des médias électroniques.

Malgré cette prolifération d'études, analyses, rapports, travaux de recherches, communications professionnelles, l'édition universitaire n'a donné lieu à aucune synthèse. La documentation collectée dans le cadre de ce travail montre immédiatement l'aspect pointilliste des analyses et points de vue sur le secteur. Pire, l'absence de définition claire ou de conceptualisation conduit parfois à mêler des pratiques, des enjeux et des problématiques qui sont étrangères au secteur de l'édition universitaire, associant celui-ci tantôt à toute publication (voire communication) scientifique, tantôt au secteur étroit des seules productions de presses universitaires, ou des seules productions à destination du « marché universitaire ». Quoi qu'il en soit il est clair que les évolutions croisées de l'économie et des structures éditoriales, de la communication électronique, du cadre universitaire et de l'action publique dans le domaine redistribuent considérablement les cartes.

Au cœur de ces évolutions, parce qu'éditeurs universitaires par excellence, se trouvent les presses des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, par ailleurs largement absents de la bibliographie sur le sujet. Elaborés comme médias éditoriaux de l'université, leurs perspectives

¹ Thompson, John B., « L'édition savante à la croisée des chemins », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, 2006 ; O'Donnell, James, Shumelda Okerson, Ann, *Scholarly Journals at the crossroads : A Subversive Proposal for Electronic Publishing*, Association of research libraries, 1995 ; Mollier, Jean-Yves, « Le livre à la croisée des chemins », *Où va le livre ?*, La Dispute, 2000 ; Barluet, Sophie, « L'édition en histoire, anatomie d'une crise », *Vingtième siècle*, n° 86, 2005 ; « Peut-on sauver l'édition française des sciences humaines et sociales ? », *Le Banquet*, n° 21, 2004 ; *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, PUF, 2004 ; Hubert, Nicolas, « L'édition universitaire et de recherche publique française en mutation », *BBF*, t. 51, n° 5, 2006.

semblent particulièrement incertaines aujourd'hui, comme si leur crise incarnait celle générale d'une édition universitaire vouée à disparaître dans ses formes traditionnelles. L'étude de leur histoire, de leur situation et de leurs perspectives, utile en ces temps de remise en cause, permet aussi d'apprécier les évolutions du secteur global de l'édition universitaire, difficile à saisir compte tenu de la diversité des structures, des productions et des acteurs.

On tentera de déterminer les caractères propres de ce secteur éditorial mal défini et son rôle dans le champ de la diffusion des savoirs. Quel modèle éditorial, quel modèle économique, quelles pratiques professionnelles justifient sa catégorisation dans le champ éditorial d'une part, celui de la communication scientifique d'autre part ? Le monde de l'édition vit ces dernières années d'importantes mutations, tant du point de vue économique (concentration, financiarisation, migration vers l'économie de la communication), que techniques (mutations du multimédia et du numérique). Comment l'édition universitaire, avec ses caractères et fonctions propres, aborde-t-elle ces phases de changement ? Quels seront les médias de la recherche scientifique et de l'université ? Les éditeurs universitaires et plus particulièrement les presses universitaires auront-elles encore un rôle à jouer dans ce contexte émergent ? À quelles conditions ?

Première partie : Caractères originaux de l'édition universitaire

1. La nébuleuse de l'édition universitaire : critères structurants

1.1. Problèmes de définition

La bibliographie rassemblée à la fin de ce dossier montre l'usage très souvent indifférencié des catégories « édition universitaire », « scientifique » ou « savante » ou l'association du secteur « universitaire » à des réalités aussi diverses que l'édition scolaire, para-universitaire, technique et professionnelle, l'édition en sciences humaines et sociales ou en sciences, techniques et médecine, etc. La consultation des dictionnaires et autres outils normatifs² confirme l'absence de contours nets à ce secteur de la production : rares sont les entrées spécifiques à l'édition universitaire et on attend avec impatience l'article « édition universitaire » promis pour la dernière livraison du *Dictionnaire encyclopédique du livre*³.

Les Anglo-Saxons, réputés plus précis pour distinguer les différentes fonctions éditoriales - *editor* (fonctions intellectuelles) et *publisher* (exécution, fabrication) pour le seul « éditeur » français⁴ -, semblent s'entendre sur une taxinomie plus claire, différenciant les « *Academic publishers* » - éditeurs universitaires au sens strict d'éditeurs institutionnels liés à une université - des

² Feldman, Tony, *Dictionnaire des termes d'édition*, Paris, Londres, New-York, Tec et Doc-Lavoisier, 1994 ; Berthelot, Jacques, *Edition et techniques éditoriales*, Paris, Hachette technique, 1992 (notions techniques et juridiques seulement). Les guides et synthèses sur le secteur de l'édition ne consacrent pas de partie spécifique à l'édition universitaire ou l'insèrent dans des catégories variables : Bouvaist, Jean-Marie, *Pratiques et métiers de l'édition*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1991 (l'édition universitaire est abordée comme un secteur très spécialisé au même titre que « l'édition scolaire » ou « technique et professionnelle ») ; Chaumard, Fabien, *Le commerce du livre en France : entre économie et culture*, Paris, L'Harmattan, 1998 (« éditeur universitaire et technique ») ; Charon, Jean-Marie (dir.), *L'état des médias*, La Découverte, 1991 (parle seulement de l'édition en sciences, techniques et médecine).

³ Fouché, Pascal, Péchoin, Daniel, Schuwer, Philippe, *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Edition du Cercle de la librairie, tome 1 (A-D), 2002, tome 2 (E-M), 2005, tome 3 (N-Z), à paraître.

⁴ « En français, le mot « éditeur » rend compte des fonctions que les Anglo-Saxons attribuent au *publisher* (le chef d'entreprise) et à l'*editor* (celui « qui donne tous ses soins à la mise au point intellectuelle et à la réalisation matérielle du livre »). » Bouvaist, J.-M., *op. cit.*

« *Scholarly publishers* » : édition « savante » ou « érudite », conçue comme un secteur global de l'économie du livre défini par la nature (lien avec la recherche scientifique) et le niveau de discours (public spécialisé, appareil critique, méthodologique, épistémologique), dans lequel s'insèrent une bonne part de la production des *Academic publishers* mais surtout celle d'éditeurs commerciaux. La différenciation n'est peut-être pas aussi claire à l'usage puisque dans un article traduit en français, John B. Thompson regroupe dans « *Academic publishing* » presses universitaires comme éditeurs savants commerciaux, et introduit une autre catégorie, celle de l'« *higher education publishing* », « le monde des éditeurs de manuels pour les deux premiers cycles du cursus universitaire – les *colleges* »⁵, distinguant ainsi « édition savante » et « édition universitaire » conçue comme édition ciblée sur un marché universitaire (étudiants) à l'instar de l'édition scolaire.

La nomenclature professionnelle et les statistiques de l'édition brouillent davantage le tableau en évacuant les catégories citées – alors qu'elles retiennent « édition scolaire » ou « édition jeunesse » comme des secteurs particuliers – pour différencier production et éditeurs en deux grands champs disciplinaires : Sciences, technique et médecine (STM) d'un côté, Sciences humaines et sociales (SHS) de l'autre. Le défaut de ce classement est souvent relevé dans les études : dans son rapport sur l'état de l'édition en SHS⁶, Sophie Barluet distingue un « noyau dur » au sein de la catégorie statistique rassemblant des productions de nature trop hétérogènes, mais ce « cœur » de l'édition en SHS semble se définir contre une certaine idée de l'édition universitaire puisqu'il n'est pas ces « livres textes, proposant sans médiation ni travail un texte savant à ceux qui savent déjà. [...] Ce sont les « livres raison », ceux dont la nécessité s'enracine dans une réflexion novatrice, dans un questionnement du monde inédit, dans un croisement de perspectives, mais aussi dans un souci d'être accessible au plus grand nombre sans renoncer à la rigueur, ni glisser vers la démagogie littéraire. » Une autre étude, régionale, souligne l'artificielle cohabitation dans les statistiques de « l'édition en SHS » de

⁵ Thompson, John B., « L'édition savante à la croisée des chemins », Actes de la recherche en Sciences sociales, Le Seuil, n° 164, avril 2006 (p. 93-98). [disponible en ligne] http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ARSS_164_0093

⁶ Barluet, Sophie, *L'édition en sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, Paris, PUF, 2004.

fonds d'éditeurs très spécialisés et touchant un public très restreint (ethnopsychiatrie, textes anciens de philosophie religieuse pour les éditions Jérôme Million par exemple), des fonds généralistes mais tournés vers un public universitaire (les presses d'université seraient dans ce cas selon le rapport) et des fonds plus ou moins riches et suivis émanant de maisons commerciales essentiellement tournées vers d'autres domaines (régionalisme, scolaire, littérature, etc.)⁷ Pour prendre des entreprises éditoriales célèbres, lorsque Plon popularise Levy-Strauss ou des maisons littéraires comme Minuit avec Deleuze ou Gallimard avec Foucault, est-on encore dans de l'édition scientifique, savante, universitaire ? Pourtant ces productions n'incarnent-elles pas ce fameux « âge d'or » de l'édition universitaire qu'on retrouve dans de nombreuses analyses ?

Sans entrer dans le détail des disciplines (l'édition en mathématiques a-t-elle les mêmes problématiques que l'édition en sciences de la nature, le rapport au texte et à l'écriture, les besoins spécifique en termes de mise en forme, sont-ils les mêmes chez l'historien que chez le sociologue ?), de la nature des productions (l'édition de revues scientifiques est-elle assimilable à l'édition de monographies dans un seul ensemble d'activités et de pratiques, quel statut pour la thèse remaniée ou insérée dans une somme de recherches par rapport à la thèse « brute » et ses annexes, ses références, ses développements méthodologiques ; toute synthèse vaut-elle d'être bannie du champs de la recherche ?) ou des structures éditoriales (une presse d'université sans politique éditoriale claire, dont les parutions sont irrégulières et ponctuelles, est-elle plus « universitaire » ou « scientifique » qu'une maison commerciale diversifiée qui confie la direction d'une collection à un universitaire assisté d'un comité scientifique ?), on voit comment l'édition universitaire apparaît dans les discours comme une « nébuleuse »⁸, dont les contours varient selon de nombreux critères externes (évolution de la demande universitaire, évolution du niveau d'étude du lectorat global, évolution des champs scientifiques, évolution du

⁷ Cartellier Dominique, Chartreux Brigitte, *L'édition en Rhône-Alpes 2000-2002*, ARALD, 2003 [disponible en ligne] http://www.arald.org/pdf/etudes/etude_edition.pdf

⁸ Choppin, Alain, « L'édition scolaire et universitaire », dans Fouché, Pascal, *L'édition française depuis 1945*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1998.

secteur de l'imprimé) et qui s'interpénètrent avec d'autres catégories plus ou moins bien différenciées selon les auteurs.

1.2. Les « champs » de la production : édition universitaire, édition scientifique, édition savante

L'association la plus fréquente est celle d'« édition universitaire » et « édition scientifique » au point d'amener à penser que les deux termes pourraient être substituables. La séparation édition pour le marché universitaire et édition pour la recherche est rarement reprise dans les discours, comme elle l'est rarement dans la production : en ouverture du colloque sur « l'édition scientifique » en France, Claude Matuchansky la définit ainsi : « Le terme « édition scientifique » recouvre toutes les publications, que ce soient les ouvrages, depuis le 1^{er} cycle universitaire, ou les revues scientifiques auxquelles chercheurs et universitaires soumettent leurs articles. »⁹ Si les deux termes cohabitent, les récents travaux sur l'histoire de l'édition proposent une explication.

Les nombreux textes de Valérie Tesnière sur l'histoire de l'édition des savoirs et de la recherche ont en effet montré que l'édition scientifique était antérieure au concept d'« édition universitaire », notamment parce que l'édition scientifique s'est constituée en partie contre l'Université¹⁰ : dans le contexte de l'incurie du système scientifique français face à une science allemande jugée conquérante après 1870, c'est d'une alliance entre éditeurs républicains ayant « épousé la foi dans la science » et scientifiques conquis aux idées et méthodes nouvelles qui n'ont pas droit de cité à l'Université (Darwinisme, matérialisme, sociologie naissante¹¹) que naît l'édition scientifique contemporaine, même si l'Université va vite « récupérer le créneau puisque les auteurs désormais sont

⁹ *L'édition scientifique française, actes du colloque des 6 et 7 février 1991*, Paris Syndicat national de l'édition, 1992.

¹⁰ « C'est après la défaite de 1870 que l'Université prend son réel essor. Jusqu'alors elle était restée fidèle à la conception de Napoléon qui y voyait un simple instrument de collation des grades où la recherche n'était qu'un appendice. » Tesnière, Valérie, « Le livre de science en France au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 80, 1993 (p. 67-77).

¹¹ Durkheim fonde *L'Année sociologique* chez Alcan en 1897 mais « la reconnaissance de la sociologie par l'institution universitaire sera plus longue : la première chaire en Sorbonne date de 1932. » Tesnière, Valérie, « L'histoire aux éditions Alcan 1974-1939 », *Vingtième siècle*, vol. 28, n° 28, 1998 (p. 15-28) [disponible en ligne] http://www.persee.fr/showPage.do?jsessionid=8325E07900C208E52BF2D61069AB0D5F.vesta?urn=xxs_0294-1759_1990_num_28_1_2296

tous universitaires. »¹² Elle montre notamment le rôle de ces éditeurs privés, dont Félix Alcan est la figure emblématique, dans la reconnaissance et l'institutionnalisation de nouvelles disciplines. Du côté du lectorat il semble en être de même puisque Jean-Yves Mollier a montré comment le marché des revues scientifiques s'est développé en France pour un « public hautement cultivé » mais non universitaire, dont le souci était technique et professionnel plus que scientifique ou méthodologique (ingénieurs, médecins, architectes, etc.)¹³ Quoi qu'il en soit les principaux outils de la diffusion des résultats de la recherche que sont la revue et la collection ont été créés en dehors de l'Université.

On peut penser que le terme d'édition « savante », assez peu utilisé aujourd'hui¹⁴ revêt le même caractère historique, correspondant à une autre structuration du champ de la diffusion de la recherche scientifique (*Journal des Sçavants*, « premier journal scientifique mondial »¹⁵, publié à Paris le 5 janvier 1665) et plus tard l'âge d'or des « sociétés savantes ». En comparant la stratégie éditoriale nouvelle de Félix Alcan à son concurrent plus traditionnel Honoré Champion, Valérie Tesnière révèle l'historicité de « l'éditeur savant », modèle hérité en cette fin de XIX^e siècle : pour « Honoré Champion, commis-libraire autodidacte, [...] le métier est conçu de façon très artisanale ; la librairie du quai Malaquais est un salon-bibliothèque où se retrouvent les membres de l'Académie des inscriptions et des érudits de province. [...] On mesure donc le retard pris par l'édition savante traditionnelle qui ne sait pas retrouver un second souffle à partir de son propre fonds. »¹⁶ Notons que la perspective historique est assez rare dans les discours sur l'édition universitaire en dehors des travaux de Valérie Tesnière et de Jean-Yves Mollier alors qu'elle pèse sans doute assez

¹² Tesnière, Valérie, *Le Quadrige, un siècle d'édition universitaire 1860-1968*, Paris PUF, 2001.

¹³ Mollier, Jean-Yves, « Diffuser les connaissances au XIX^e », dans *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine, essais d'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2001.

¹⁴ Il est significatif qu'une des rares références documentaires centrée sur l'édition « savante » soit la traduction d'un article sur la situation anglo-saxonne (Thompson, *op. cit.*)

¹⁵ Bénichoux, Roger, article « Edition scientifique (l'éditologie, l'éditorage, l'éditoriste) », dans Estivals, Robert (dir.), *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*, Paris, Retz, 1993. Martha Ornstein note qu'il s'agit d'une revue destinée à une large audience, précurseur des revues généraliste de vulgarisation scientifique. Elle lui oppose les *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, nées la même année en Angleterre, clairement consacrées à la recherche et à un public de spécialiste. C'est sur son modèle que se développeront les revues scientifiques de recherche au XIX^e siècle en France. *Rôle of Scientific Societies in the Seventeenth Century*, Archon Books, Hamden & London: 1963.

¹⁶ Tesnière, Valérie « L'histoire aux éditions Alcan », *op.cit.*

lourd dans les perspectives réelles de l'édition universitaire aujourd'hui. Ghislaine Chartron, spécialiste de l'édition électronique note ainsi que « l'organisation de la fonction éditoriale d'un champ scientifique hérite aussi de son histoire (revues centenaires, colloques emblématiques, maisons d'édition fondatrices). »¹⁷ On verra que la question du « capital symbolique » des éditeurs d'une part, et les habitudes de travail des chercheurs d'autre part, expliquant une bonne part des échecs des nouveaux médias universitaires, mériteraient certainement d'être mises au cœur des préoccupations et des projets.

La question de l'édition universitaire peut donc en partie se résoudre par la problématique de ses « champs » de production, non conçus aux seuls critères du secteur économique (contraintes économiques et financières de l'offre, état de la demande), mais par la prise en compte des diverses instances qui ont un poids au sein du secteur et le rapport de force entre ces différentes instances. C'est en tout cas ce que suggère l'analyse historique de Valérie Tesnière qui propose une approche chronologique de l'édition des connaissances et de la recherche avec le passage d'une édition savante (les champs de la production dominés par la figure du « savant » autonome et de ses formes de regroupement en sociétés et académies) à une édition scientifique de recherche (d'abord en dehors de l'Université, où l'éditeur commercial initie, valide, dirige les projets) puis à la prise en main de ce secteur par le pouvoir universitaire parallèlement à l'institutionnalisation de la production scientifique. L'édition universitaire correspond donc à une forme historique, « sédimentée », de média scientifique, élaborée par des éditeurs privés à la fin du XIX^e siècle sur des enjeux autant commerciaux que politiques (Alcan, Leroux) en association avec une nouvelle génération de chercheurs, puis prise en main dans l'entre-deux-guerres par ces derniers à la faveur d'une conjoncture économique difficile¹⁸ et d'une institutionnalisation progressive de la recherche :

¹⁷ Chartron, Ghislaine, « Eléments pour une approche comparée », Colloque du centre de coopération interuniversitaire franco-québécois *La communication scientifique : enjeux du partage de la connaissance*, 4-6 juin 2003, Montréal, [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000435.html

¹⁸ Tesnière, Valérie, « Diffuser la science », dans *Le livre et l'historien, Etudes offertes en l'honneur du Pr Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997. Dès les années 1910-1920 l'édition scientifique connaît une érosion (saturation du marché, critique des auteurs autodidactes, hausse des coûts de fabrication, etc.)

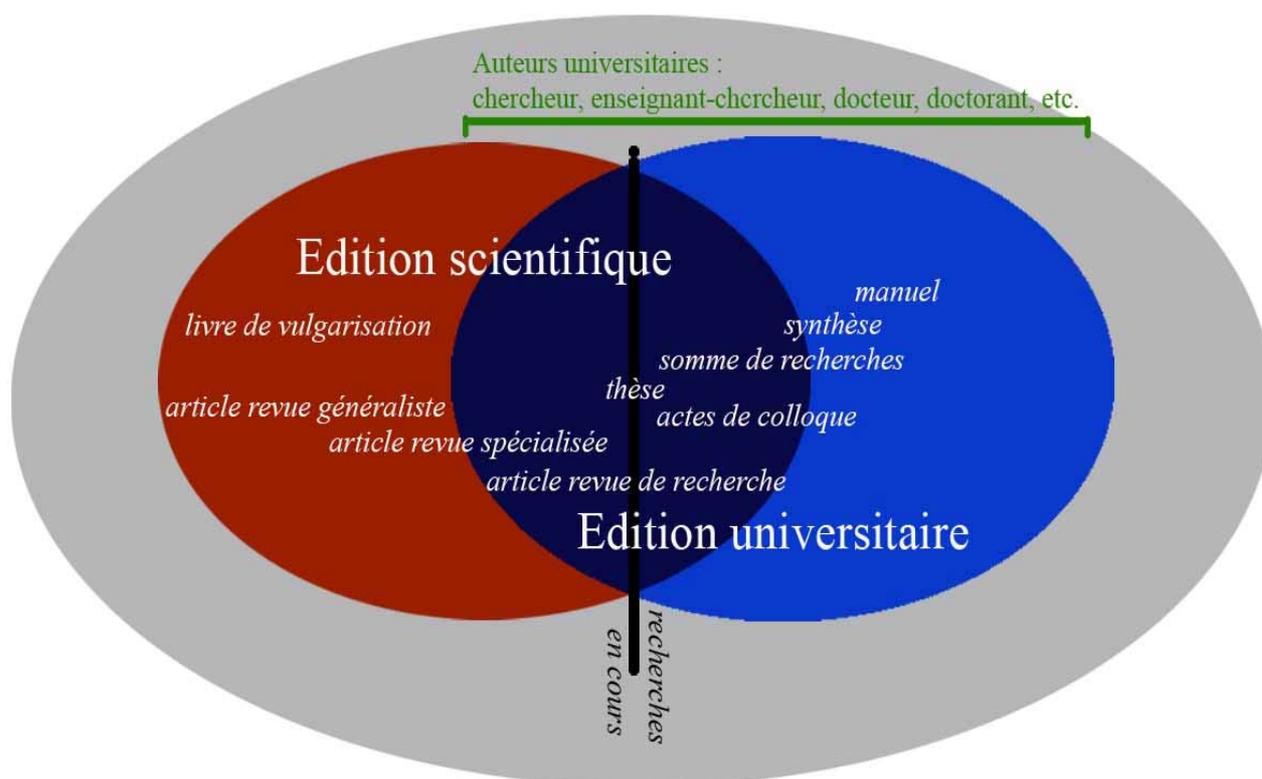
la naissance des PUF, coopérative d'universitaires, en 1921 et la création du CNRS en 1939 participeraient d'un même mouvement.

1.3. Nature de la production : entre sciences et marchés

La définition par l'étude des « champs de la production » paraît historiquement satisfaisante pour déterminer les caractères originaux de l'édition universitaire. Quel que soit le poids des contraintes extérieures - financières, politiques, idéologiques, etc. - au champ universitaire dans les différentes structures d'édition, la revendication constante d'un processus scientifique autonome (comités, validation, direction de collection, etc.), garant du pouvoir universitaire, prouve que c'est bien la nature du rapport de force entre les différents acteurs qui détermine l'édition universitaire. Les presses d'université, souvent mal perçues à la fois par les pouvoirs publics et les éditeurs privés, apparaissent comme l'aboutissement logique d'une appropriation de l'appareil éditorial par les universitaires.

Ce modèle conceptuel de l'édition universitaire semble cependant mal résister à l'observation de la réalité de la production, dont l'organisation, les formes et les contenus sont très variables. D'ailleurs la documentation collectée montre bien comment chaque auteur abordant la question de l'édition universitaire réduit son objet à une gamme limitée de produits toujours différente : souvent uniquement consacrés aux revues scientifiques (c'est notamment le cas des discours sur l'édition universitaire électronique) dans leur ensemble, certains auteurs s'en tiennent aux parts de marché les plus importantes (synthèses, manuels, outils méthodologiques), d'autres au contraire n'abordent que la question de l'édition de recherche (thèses, actes de colloque, articles dans des revues spécialisées). En ce qui concerne l'édition scientifique, si elle est en partie assimilable à l'édition universitaire, nombreux sont les auteurs qui insistent sur son versant de « vulgarisation », plus ou moins hors du champ universitaire (auteurs non universitaires, éditeurs généralistes sans instance de coordination ou de validation universitaire). Nombreux sont les

auteurs qui insistent sur le « continuum »¹⁹ entre les deux versants de l'édition scientifique, comme Valérie Tesnière sur leur continuité historique. On voit comment la production de l'édition universitaire et scientifique varie d'abord selon son lien avec le travail de recherche.



La prise en compte des différentes formes de produits édités est importante dans la mesure où elle déplace la problématique de l'édition universitaire hors du seul problème scientifique et institutionnel (problématique des champs), et introduit la question du média (éditorial). On verra que l'assimilation fréquente de l'activité éditoriale à celle de la publication scientifique dans son ensemble est au cœur de nombreux malentendus entretenus par les faux semblants de l'édition électronique. L'édition traditionnelle est une activité intellectuelle (notion de « chaîne de valeur »²⁰ entre le manuscrit et le produit édité) liée à une activité de production de masse, donc forcément industrielle et commerciale (un

¹⁹ Jacobi, Daniel, *Diffusion et vulgarisation : Itinéraires d'un texte scientifique*, Besançon, Presses de l'université de Franche-Comté, 1986.

²⁰ Roosendal, Hans, « Eine neue Wertschöpfungskette für den Markt der wissenschaftlichen Information ? » [= Une nouvelle chaîne de valeur pour l'information scientifique ?], *Bibliothek*, vol. 23, n° 2, 2002 (p. 149-153).

livre, une revue font intervenir une chaîne de production relativement lourde de l'imprimeur au point de vente en passant par le stockage, la diffusion, la distribution, la communication). Les investissements de départ et les moyens logistiques sont peu compressibles. Le choix de l'édition, même universitaire, induit donc la sujétion de la communication scientifique à un processus de publication particulier avec ses avantages et contraintes propres, où l'éditeur professionnel conserve un rôle tant dans les choix industriels et commerciaux, qu'intellectuels, même si son pouvoir est plus ou moins partagé avec des universitaires. Alors qu'il aborde l'édition de recherche en philosophie, Olivier Godechot n'en mésestime pas moins le rôle de l'éditeur : « L'éditeur, face à un manuscrit, doit opérer un arbitrage dont les termes sont multiples : acceptation ou refus, suggestion ou non de réécriture, mode de financement, tirage initial, choix du prix, mode de distribution, type de mise en place, forme de médiatisation. »²¹

Même lorsqu'il s'agit d'édition publique (investissements majoritairement sous forme de subvention publique), l'éditeur est confronté à la question du tirage, de la diffusion, de l'évaluation d'une demande, aussi restreinte ou spécialisée soit-elle. L'édition est un média industriel de masse dans l'éventail des formes de la communication scientifique qui passe de médias intimes (correspondance entre chercheurs), confidentiels (réunion au sein de laboratoires), publics (journée d'étude, colloque), massifs mais non forcément industriels et commerciaux (édition électronique). Cette variation des formes de la production en fonction des caractéristiques du média est une question relativement peu abordée alors qu'elle semble au cœur de la question électronique : modification de la chaîne de valeur, nouveaux modèles économiques. Par ailleurs la production éditoriale universitaire est tout autant conditionnée par la diversité des disciplines comme Gautier Poupeau l'a montré pour l'histoire médiévale²², ou Annaïg Mahé pour l'astrophysique²³.

²¹ Godechot, Olivier, « Le marché du livre philosophique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999 (p. 11-12).

²² Poupeau, Gautier, « L'édition électronique change tout et rien. Dépasser les promesses de l'édition électronique », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004, [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/43/43-03.htm>

²³ Andrys, Christine, Chartron, Ghislaine, Mahé, Annaïg, « Les usages des revues électroniques par des chercheurs français : étude de cas sur les Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot », ArchiveSic, [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/20/75/PDF/sic_00000092.pdf

Toute communication scientifique ne passe donc pas nécessairement par l'édition et le choix de celle-ci est aussi toujours le choix de l'inscription de l'information scientifique dans le marché de l'information. La question du modèle économique, forcément liée à celle du lectorat, est donc tout aussi structurante que celle de la proximité et du lien avec l'activité de recherche.

John B. Thompson, qui commençait pourtant son tableau de l'édition savante par une séparation nette entre éditeurs de recherche et éditeurs du grand marché universitaire, finit par montrer la nécessaire diversification des productions, y compris chez les éditeurs publics : « Les éditeurs savants ne peuvent survivre aujourd'hui qu'à condition de ne pas être seulement des éditeurs savants ; ils doivent pouvoir et vouloir évoluer au-delà du champ de l'édition savante proprement dite et publier différentes sortes de livres pour différents types de marchés. Ils sont obligés de diversifier leurs catalogues : la variété des livres est la clé du problème. »²⁴ L'examen de la production actuelle des presses d'université en France, pourtant éditeurs scientifiques par excellence, confirme ce modèle : synthèses, manuels, outils pédagogiques et divers « produits » adaptés à une demande large côtoient dans des parts plus ou moins importantes la production de recherche (revues scientifiques, thèses, actes de colloque). L'économie traditionnelle de la création et de l'information est entièrement structurée par ce modèle de la péréquation : un titre bien vendu permettant de soutenir un titre moins rentable. Dans le cadre d'une économie de l'offre telle que celle des industries culturelles, il est quasiment impossible de prévoir l'ampleur du succès ou de l'échec d'un projet. Seul le modèle de la péréquation permet l'entretien d'une politique éditoriale équilibrée mais surtout l'exploitation de la novation (créative, scientifique), donnant accès à l'édition à de nouveaux auteurs, de nouveaux champs de recherche, de nouvelles formes de diffusion scientifique. Dans son histoire des PUF, Valérie Tesnière montre comment ce modèle économique est indissociable de l'ambition scientifique ou universitaire du moment qu'elle emprunte les chemins de l'édition, forcément industrielle, forcément commerciale, au point de proposer une autre vision du produit revue, dont l'intérêt serait aussi de constituer pour l'éditeur un laboratoire

²⁴ Thompson, John B., *op. cit.*

d'auteurs et de textes nourrissant sa politique éditoriale : « Des titres destinés à un lectorat par définition étroit ne sont viables que si l'éditeur dispose de contreparties rentables dans son catalogue, comme les débats d'actualité notamment, mais aussi de la maîtrise de ces outils incomparables qui deviennent les revues scientifiques. Quels produits mettra-t-il au point pour relayer et élargir la diffusion des connaissances au-delà d'un premier cercle d'initiés ? »²⁵

Mais la question du lectorat ne se pose pas de la même façon pour toutes les disciplines et on ne saurait diviser la production universitaire en deux versants bien distincts, recherche contre vulgarisation : « Certains champs scientifiques comme la littérature, l'histoire, l'archéologie intéressent directement un grand public "éclairé". Ce phénomène conduit à un brouillage des frontières des publics visés et à des formes de valorisation adaptées notamment sous forme d'ouvrages de vulgarisation de haut-niveau. De la même façon, de nombreux champs appliqués intéressent un lectorat professionnel et la valorisation des travaux conduit à l'édition de revues à statut souvent mixte, scientifique et professionnel. »²⁶ Sophie Barluet a mis en évidence dans son étude sur l'édition en sciences humaines que ce public hors université (ni étudiant, ni enseignant, ni chercheur) pouvait constituer le socle du marché de la production universitaire. Dans le domaine scientifique et technique, l'existence d'un public professionnel solvable (médecine, droit) explique pour une bonne part l'émergence précoce et le développement important d'une offre éditoriale en ligne. Des éditeurs spécialisés comme Dalloz pour le Droit représentent une part importante de l'économie de l'édition universitaire. Enfin, un mythe revient souvent dans la documentation, celui d'un prétendu âge d'or de l'édition universitaire dans les années 1970, représenté par de grands succès d'édition, particulièrement en histoire (Duby, Le Roy Ladurie, Le Goff, etc.) et dans une moindre mesure les sciences sociales (Lévi-Strauss, Deleuze, Bourdieu). Considérer que ces productions, souvent portées par de grandes maisons

²⁵ Tesnière, Valérie, *Le Quadrige*, *op. cit.*

²⁶ Chartron, Ghislaine, *op. cit.*

littéraires, sont au cœur de l'édition universitaire prouve que pour beaucoup d'analystes, celle-ci ne peut se réduire à l'élaboration de canaux de diffusion très spécialisés, qui semblent d'ailleurs se détourner du média éditorial pour de nouvelles formes (bases de connaissances coopératives, archives ouvertes).

1.4. La question du modèle éditorial

L'édition universitaire échappe à toute tentative de définition car elle apparaît comme une « nébuleuse », un ensemble de secteurs éditoriaux aux contours fluctuants au gré de l'évolution économique (variations structurelles et conjoncturelles du marché), scientifique (nature du lien avec la recherche, pouvoir des universitaires) et médiatique (mutations des technologies de diffusion et des industries culturelles). Le poids déterminant de l'Université et des universitaires sur la production semble être le seul lien entre des produits de forme et de nature très hétérogènes. Elle apparaît dans la documentation rassemblée comme l'unique problématique générale et intrinsèque au secteur, incarnée par un processus éditorial spécifique et ses outils de « validation », ou de la « labellisation ». Lors des récentes tables rondes autour de la mission Livre 2010, Jean-François Hébert définissait le « texte de savoir » comme un « texte original validé par un processus éditorial et s'adressant à un public plus large que la communauté des chercheurs au sein duquel il a été produit »²⁷, définition qui corrobore bien les caractères originaux cités précédemment : le critère original de l'édition universitaire n'est pas dans son contenu (édition en SHS, STM, littérature) ou un public exclusif (édition scolaire, édition jeunesse), mais dans le modèle éditorial qui le sous-tend.

Si beaucoup parlent de la nécessité de validation par les pairs, notons d'abord qu'il est essentiellement formalisé dans le fonctionnement des revues, et particulièrement dans le champ des STM²⁸. Gautier Poupeau a noté l'utilité et la légitimité moindre de telles instances collectives dans le travail de l'historien médiéviste et Muriel Lefebvre généralise à l'ensemble des SHS où la

²⁷ Compte-rendu de la Table-Ronde n° 4, « Le livre et l'accès au savoir », dans *Livre 2010, Tables rondes* [en ligne] http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Corpus_Livre_2010_tables_rondes.pdf

²⁸ Lefebvre, Muriel, « Vers une remise en question des modalités traditionnelles d'évaluation des savoirs scientifiques ? », Communication scientifique et valorisation de la recherche à l'heure d'Internet, Toulouse, 2006, [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/11/21/97/PDF/Evaluation_scientifique.ML.pdf

monographie joue un rôle souvent prééminent. Dans ce cas, le directeur de collection et/ou le comité de lecture peuvent jouer le rôle de processus de validation, tandis que pour certaines sciences dures, le système des rapporteurs, voire de la circulation en amont de prépublications, est extrêmement formalisé (en médecine par exemple où l'on comprend les implications de résultats trop artificiellement validés). « Il convient de noter cependant que les utilisations de ces deux systèmes [rapporteurs et bibliométrie] diffèrent d'une discipline à l'autre, en fonction de la culture éditoriale de la communauté considérée, de son objet de recherche, de ses méthodes et de son fonctionnement organisationnel et communicationnel. »²⁹ Muriel Lefebvre remarque par exemple que le système d'évaluation en économie ou psychologie se rapproche des processus généralement en vigueur dans les STM, « à l'inverse, une discipline comme les mathématiques comporte de nombreux points communs avec les SHS. »³⁰

Par ailleurs rares sont ceux qui explicitent le fonctionnement et les enjeux de ces instances de validation. Roger Bénichoux est le seul à conceptualiser les différentes fonctions de la chaîne de valeur éditoriale³¹. Muriel Lefebvre distingue deux grands types de processus de validation : « un système d'évaluation de contenu, en amont de la publication (système des rapporteurs) et un système d'évaluation de l'impact d'un article, réalisé en aval de la publication (système bibliométrique). »³² Le système des rapporteurs, le seul inclus dans le processus éditorial, intervient autant dans le contenu (grille de lecture) que dans la forme (propositions de réécriture).

Dans la pratique, les modalités de validation sont très différentes d'une structure à l'autre (poids de la politique éditoriale, de la définition de la collection, poids du marketing éditorial dans une grande maison commerciale par rapport à la pratique d'une presse d'université où les enseignants contrôlent eux-mêmes la chaîne de décision), et d'une discipline à l'autre : globalement les taux d'acceptation d'un article varieraient de 80 % en STM à 20 % en SHS³³. De

²⁹ Lefebvre, Muriel, *op. cit.*

³⁰ *Ibidem*

³¹ Bénichoux, Roger, *op. cit.*

³² Lefebvre, Muriel, *op. cit.*

³³ Lefebvre, Muriel, *op. cit.*

même le taux d'acceptation d'un manuscrit au sein des presses d'université est extrêmement variable d'une structure à l'autre pour des disciplines pourtant voisines, allant de plus de la moitié (Rennes, Mirail, Bordeaux, Lyon) à moins de 20 % (Aix-Marseille, Sorbonne nouvelle, Caen)³⁴. Il est clair que les filtres scientifiques et universitaires au sein du processus éditorial sont extrêmement variables, et peut-être survalorisés dans la bibliographie.

Par ailleurs notons que certains auteurs émettent des critiques envers le système traditionnel de validation : problème du délai de parution³⁵, opacité et mise en doute des critères de jugement des comités³⁶. Nombreuses sont les analyses pointant les dangers de la financiarisation croissante de l'édition privée (à partir des années 1980 et le rachat de maisons par de grands groupes de communication) : « Il est évident que les prises de décision éditoriales, les relations avec les auteurs, la conception du produit, etc., et plus généralement l'ensemble des « dispositions » qui font le métier d'éditeur ne peuvent rester l'écart et à l'abri du pouvoir qui les gouverne. »³⁷ En revanche peu abordent le problème du poids de l'institution (direct en ce qui concerne les presses d'université, indirect au sein des comités éditoriaux, scientifiques, etc. des autres maisons), et donc celui de l'académisme de l'édition universitaire. En 1996 l'affaire Sokal autour de laquelle s'est livrée une véritable querelle de la validation dans l'édition universitaire, a mis en lumière le problème des pouvoirs académiques voire du « mandarinat éditorial » : curieux de voir si la revue *Social Text* publierait n'importe quelle soumission qui « flatterait les préconceptions idéologiques des rédacteurs », Alan Sokal, professeur de physique aux États-Unis, a soumis à la publication un article insensé au jargon grandiloquent « Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformative de la gravitation quantique. »³⁸ L'article sera publié. Dans son article sur l'édition

³⁴ *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, Annexes*, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, 2006.

³⁵ « L'expertise d'un article étant un processus particulièrement long qui, selon les disciplines, peut prendre de 6 mois à deux ans, voire plus (comme en mathématiques ou en économie). » Lefebvre, Muriel, *op. cit.*

³⁶ « Erreur, fraude, plagiat ne sont pas exceptionnels. » Lefebvre, Muriel, *op. cit.*

³⁷ Reynaud, Bénédicte, « L'emprise des groupes sur l'édition française au début des années 1980 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999.

³⁸ Sokal, Alan D., "Transgressing the Boundaries: Toward a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity", *Social Text*, n°46-47, 1996, (p. 217-252).

philosophique, Olivier Godechot met en quelque sorte sur le même plan la sujétion économique et la sujétion académique : « Au contraire, le pôle producteur de la philosophie, qui participe du champ intellectuel, perd une partie de son autonomie, c'est-à-dire la faculté de ses membres de pouvoir déterminer leur production en fonction des enjeux intellectuels du champ en relative indépendance à l'égard des contraintes, tant académiques qu'économiques. »³⁹ Gérard Lemaine, spécialiste de la sociologie de l'institution scientifique est plus sévère, dénonçant l'« hypernormalité » produite par l'organisation du champ scientifique institutionnel auquel participe l'évaluation par les pairs : la discipline deviendrait une « science conservatrice de chercheurs « normaux » qui évitent de prendre des risques et s'abritent derrière les barrières des disciplines, les techniques, les paradigmes [...], science byzantine de chercheurs qui ont peur de l'échec et qui ont quelques raisons de le redouter étant donné le mode de fonctionnement de la communauté scientifique et des instances dont ils dépendent. »⁴⁰ Bourdieu a mis par ailleurs en évidence les faux semblants du système du comité de lecture au sein d'une grande maison littéraire, dont le contournement peut certainement être analogue dans le cadre d'une production universitaire : « C'est même le contraire qui se produit : les manuscrits retenus ne passent pour ainsi dire jamais devant le comité de lecture. Dans ce cas, c'est le capital social de l'éditeur, c'est-à-dire l'ensemble de ses relations personnelles, qui est la ressource mobilisée » ou encore « contre l'illusion de l'autonomie des lieux de décision visibles, qui porte à ignorer les contraintes du champ, il suffira de rappeler par exemple que l'ensemble des textes offerts au choix des responsables éditoriaux est déjà lui-même le produit d'une sélection réglée par la logique diacritique du champ : en effet, les auteurs s'orientent, dans le placement de leurs manuscrits, en fonction d'une représentation plus ou moins juste des différents éditeurs ou, du moins, de ceux à qui sont attachés des noms d'écoles (le nouveau roman) ou de grands noms propres, du présent ou du passé. »⁴¹ Bénédicte Reynaud ajoute que cela constitue une constante

³⁹ Godechot, Olivier, *op. cit.*

⁴⁰ Cité dans Surel, Yves, *L'Etat et le livre : les politiques publiques du livre en France 1957-1993*, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁴¹ Bourdieu, Pierre, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999 (p. 3-28).

dans la culture professionnelle de l'édition : « Cet exemple de dispositions spécifiques au champ éditorial paraît symptomatique d'un milieu dans lequel la différence entre les règles et leurs usages, entre les dispositifs et les dispositions, définit le fonctionnement réel de l'univers. »⁴² Olivier Godechot met en lumière la même problématique du rapport de force entre l'éditeur et l'universitaire ou entre l'instance de sélection (universitaires reconnus) et l'universitaire cherchant à se faire éditer : « Le fonctionnement normal de l'université suscite la production de nombreux textes, thèses, habilitations, articles savants, cours, qui sont autant de candidats potentiels à la publication. Cette surproduction relative induit une asymétrie en faveur des éditeurs [...] s'ils consentent à publier l'un d'entre eux, ils sont conscients de lui faire une faveur. »⁴³

Ainsi le modèle éditorial théorique basé sur un processus de validation universitaire et d'édition intellectuelle (dès lors que l'instance scientifique accompagne l'écriture ou la mise en forme) est peu interrogé dans ses modalités concrètes d'organisation, de recrutement et de fonctionnement. Il apparaît pourtant qu'il varie d'une structure à l'autre : l'état des lieux sur les presses d'université révèle notamment les variations très grandes dans le degré d'ouverture du comité éditorial à des universitaires d'autres établissements, et la rareté des universitaires étrangers⁴⁴.

Enfin notons que l'instance de validation, déterminante pour l'édition universitaire comme « labellisation » ne constitue pas à elle seule une politique éditoriale. La survalorisation de cet élément de la « chaîne de valeur » par des auteurs issus pour la plupart de milieux universitaire conduit à imposer la publication, voire l'auto-publication universitaire comme modèle idéal d'édition scientifique. C'est par exemple ce que relève un des rares éditeurs professionnels à prendre part aux différents débats sur l'avenir de l'édition universitaire, François Gèze, en pointant une « menace d'harmattisation

⁴² Reynaud, Bénédicte, *op. cit.*

⁴³ Godechot, Olivier, *op. cit.*

⁴⁴ *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, op. cit.*

généralisée » de l'édition universitaire⁴⁵. Sophie Barluet réhabilite également le rôle de l'éditeur : « Il faut deux ans en moyenne pour transformer une thèse universitaire en livre. [...] Ce sont pour ces livres que les éditeurs retrouvent l'essence même de leur métier : aider l'auteur à traduire sa pensée dans une forme accessible par le public et donner à ce dernier tous les repères qui le guideront dans et vers le livre, repères internes au texte mais aussi externes dans l'espace d'une collection, d'un catalogue et d'une maison d'édition. »⁴⁶ Elle introduit d'ailleurs une typologie des stratégies éditoriales actuelles dans le secteur universitaire : généralistes, spécialisés et « quantitativistes », mettant sur le même plan les producteurs de manuels et synthèses, les « prêt-à-penser » souvent condamnés, et l'auto-publication universitaire qui n'est plus selon elle de l'édition (l'Harmattan, mais aussi certaines presses d'université et de nombreuses plate-forme de publication électronique), et où le désir de publier n'est plus fondé sur la communication vers un public aussi spécialisé soit-il (baisse des tirages, hausse des invendus) mais sur l'utilisation de l'édition comme débouché naturel de toute production scientifique et moteur des carrières individuelles des chercheurs.

2. Evolution de l'édition universitaire en France : données conjoncturelles

2.1. L'édition universitaire liée à l'histoire de l'Université

Même si son marché dépasse le seul lectorat des enseignants et étudiants des universités, l'histoire de l'édition universitaire reste fortement liée aux évolutions de l'institution et de la demande universitaire. On a vu avec les travaux historiques de Valérie Tesnière que l'édition universitaire naît de l'institutionnalisation progressive de la recherche scientifique dans l'entre-deux-guerres, mais c'est au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle qu'elle devient un secteur important du marché de l'édition et acquiert ses caractéristiques

⁴⁵ Propos recueilli dans Bertrand, Anne-Marie, « La place du livre à l'université, les défis de l'édition universitaire », *BBF*, tome 49, n° 2, 2004 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/02/document.xsp?id=bbf-2004-02-0124-014/2004/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>

⁴⁶ Barluet, Sophie, *op. cit.*

actuelles, en élargissant toujours davantage son champ hors de l'édition de recherche scientifique.

Alain Choppin retrace les cycles du secteur, déterminés par les évolutions de la demande universitaire⁴⁷ : jusque dans les années 1950 l'Université française vit repliée sur elle-même et l'édition universitaire est principalement composée de la publication de thèses et d'ouvrages de référence régulièrement réédités. Le marché étudiant, encore réduit, n'est pas solvable. Il est alimenté par la publication de cours photocopiés dont le CDU (Centre de documentation universitaire), créé en 1938, a fait sa spécialité. L'instauration en 1948 de la classe de propédeutique institue un enseignement supérieur avec un programme national, il donnera lieu au premier grand éditeur universitaire, issu de la fusion CDU et SEDES (Société d'édition de l'enseignement supérieur) avec le lancement de *l'Année propédeutique*. Mais le vrai essor se fait dans les années 1960 où le nombre d'étudiants passe de 190 000 à plus de 600 000 en dix ans. Le marché universitaire se constitue et détermine les contours d'une offre universitaire privée, majoritairement consacrée aux sciences humaines et sociales. « L'un des objectifs poursuivis par les éditeurs pendant cette décennie fut d'élaborer des produits qui concourent à former rapidement une masse d'étudiants dont le profil et les centres d'intérêts étaient très différents de ceux des générations qui les avaient précédés. S'inspirant fortement de l'expérience anglo-saxonne, les maisons d'édition ont alors évolué vers la production d'ouvrages qui, ciblés sur un public spécifique d'étudiants, allient présentation didactique, apports méthodologiques, format réduit et faible coût. »⁴⁸ Notons que les caractéristiques de ces nouveaux produits étaient déjà contenues dans les *Que sais-je ?*, collection pionnière et emblématique, élaborée par des universitaires au sein des PUF dès 1941. D'autres collections du même type voient le jour dès l'après-guerre : *Poètes d'aujourd'hui* (1948), *Microcosme* (1957). Ce qui change véritablement dans les années 1960 c'est la place que vont prendre ces nouveaux produits éditoriaux dans les équilibres traditionnels de l'édition universitaire : la part de l'édition de recherche ne cessera de baisser.

⁴⁷ Choppin, Alain, *op. cit.*

⁴⁸ Choppin, Alain, *op. cit.*

Cette industrialisation de l'édition universitaire est incarnée par le triomphe du poche universitaire (Collection *U* chez Armand Colin en 1961).

La fin des années 1960 connaît un tournant, notamment avec la réforme de l'enseignement supérieur (Loi Faure, 1968) qui provoque une parcellisation et une spécialisation des programmes universitaires. Par ailleurs un mouvement de fond va faire du livre l'apanage d'une érudition universitaire datée. Cette « crise de la prescription »⁴⁹, encore désignée aujourd'hui comme un des maux structurels de l'édition universitaire de recherche en France, est perçue par Alain Choppin comme une des conséquences de l'après-68 (fin des mandarins dont le livre représentait l'autorité absolue). Cependant les facteurs conjoncturels demeurent importants, dont la dégradation des moyens alloués aux bibliothèques universitaires qui entraînent une décroissance des ouvrages d'érudition et des thèses. À titre d'exemple, Armand Colin publie 30 thèses en moyenne au début des années 1970, plus que 5 ou 6 à la fin de la décennie.

On peut cependant s'interroger sur ces facteurs souvent mis en avant. S'il y a crise de la prescription, ces années sont cependant marquées à la fois par des entreprises éditoriales d'envergure (*Histoire économique et sociale de la France* de Labrousse et Braudel) et des succès publics inouïs aujourd'hui (qui ne se réduisent pas comme on l'a souvent dit à l'histoire⁵⁰) au point d'avoir laissé l'idée d'un « âge d'or » de l'édition universitaire⁵¹. Pour ce qui est de la dégradation des budgets des bibliothèques universitaires, ils sont réels comparés à la croissance extraordinaire du nombre d'étudiants, révélant un réseau désormais inadapté. Le marché de la thèse et des autres médias de l'érudition « traditionnelle », très limité auparavant, bénéficiait cependant d'une hausse notable de son audience potentielle qui aurait pu compenser largement la conjoncture budgétaire défavorable des bibliothèques universitaires. Au mieux il ne s'est pas effondré, mais a perdu de son importance au sein des politiques éditoriales, désormais tournées vers des produits d'audience très large. C'est l'inadéquation de médias hérités à de nouveaux horizons d'attente

⁴⁹ Choppin, Alain, *op. cit.*

⁵⁰ Genette, Blanchot, Barthes pour la critique littéraire, Touraine ou Bourdieu pour la sociologie, Lévi-Strauss pour l'ethnologie, Deleuze pour la philosophie, etc.

⁵¹ Barluet, Sophie, *op. cit.*

(disciplinaires, profils étudiants) qui ont sonné le glas de ces produits, comme les revues des sociétés savantes en leur temps.

L'antagonisme des discours sur cette période (âge d'or contre crise) tient en grande partie aux objets analysés. Certes l'évolution de la demande étudiante détermine les restructurations d'une bonne part des éditeurs universitaires. Beaucoup d'éditeurs commerciaux ont réorienté leurs stratégies : les concours nationaux, seuls « programmes » unifiés, sont devenus une cible privilégiée pour certains (SEDES). « Publier des textes devient secondaire face à la nécessité de « produits » adaptés à la population étudiante. »⁵² Cependant certains facteurs internes aux champs scientifiques universitaires ont leur part dans cette évolution : spécialisation accrue des champs de la recherche, inflation considérable de la production scientifique, nouveaux matériaux et nouveaux modes de diffusion scientifiques participent au même titre que les contraintes du marché universitaire aux mutations du secteur.

La fin des années 1980 est parfois considérée comme le vrai âge d'or de l'édition universitaire en France (Choppin, Barluet) : la croissance des effectifs étudiants reprend et les efforts budgétaires (notamment pour les BU) sont réels à partir de 1988 où l'Université devient une priorité gouvernementale. Cependant le mouvement de l'édition universitaire vers une production essentiellement tournée vers un marché de masse ne se dément pas : scolarisation du premier cycle qui voit la croissance des manuels (collection *Premier cycle* aux PUF) et l'irruption des éditeurs scolaires sur le marché universitaire (Nathan, Hachette). « Signes révélateurs de cette mutation, le niveau et la discipline figurent de plus en plus fréquemment sur les couvertures, et les universitaires qui avaient longtemps privilégié les ouvrages de recherche n'hésitent plus à s'investir dans la conception de livres d'enseignement. »⁵³ Par ailleurs, les éditeurs privés comme publics semblent réorienter leurs stratégies sur l'ouverture au marché professionnel. Est-ce à dire qu'à l'orée des années 2000 l'édition universitaire de recherche n'est plus qu'un héritage moribond qui

⁵² Tesnière, Valérie, *Le Quadriège*, *op. cit.*

⁵³ Choppin, *op. cit.*

cherche son salut dans de nouvelles formes de publication et de nouveaux médias ?

En attendant, le motif de « la crise » de l'édition universitaire devient un élément redondant dans les discours des années 1990 et 2000. Si l'offre universitaire est conditionnée par la demande universitaire, c'est l'institution qui est alors pointée du doigt à travers la multiplication des études sur les pratiques de lecture des étudiants et le débat sur le « photocopillage » en attendant celui du « pillage numérique ».

2.2. La fin de l'édition universitaire ? Anatomie de la « crise »

2.2.1. Facteurs internes :

On a vu que la « crise » de l'édition universitaire est réputée liée à la démocratisation de l'Université à partir des années 1960, accentuée depuis la fin des années 1980 par un nouveau cycle de « scolarisation » au point que l'édition universitaire est de plus en plus conçue comme un secteur délimité par un marché strict (celui des étudiants) et une gamme de produits adaptés. Il est révélateur à cet égard que certaines études sur le secteur de l'édition associent édition scolaire et universitaire⁵⁴. Le motif de la « crise », centrée sur les SHS, apparaît très tôt en France, sous la plume de Pierre Nora en 1982 qui élabore une explication par des facteurs internes à l'institution qui perdure jusqu'à aujourd'hui⁵⁵. Cette situation est principalement attribuée aux enseignants qui entretiennent « une faible demande, en raison d'une prescription universitaire molle et utilitariste fonctionnant sur un modèle de consommation scolaire (manuels ou compléments de cours) ou professionnel (à partir du deuxième cycle universitaire). »⁵⁶ Les études sur les pratiques de lecture des étudiants se

⁵⁴ Bouvaist, Jean-Marie, *op. cit.*

⁵⁵ Nora, Pierre, « Ecrivez, on ne vous lira pas », *Le Débat*, 1982 (p. 14-26). Il annonce la fin des « Trente glorieuses de l'édition intellectuelle » due à « la logique de spécialisation disciplinaire et bureaucratique [...] l'apathie et [...] l'indifférence de leurs étudiants » éloignés du « savoir désintéressé » par « des temples du savoir [...] devenus des maisons de l'inculture. »

⁵⁶ Bindyk, Annie-Claude, « Salon du livre 2002 : L'édition universitaire et les perspectives du numérique », *BBF*, tome 47, n° 4, 2002 [en ligne]

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2002/04/document.xsp?id=bbf-2002-04-0108-008/2002/04/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>

multiplient à la même période⁵⁷. « La lecture est d'abord une pratique socialement différenciée. [...] La démocratisation de l'Université a ouvert ses portes à des étudiants qui ne sont plus les « héritiers » d'autrefois, ceux qui disposaient de compétences culturelles acquises dans leur milieu familial. »⁵⁸ « Le livre n'est plus une fin en soi, mais une base de données dans lequel on puise l'information [...] Cette désacralisation du livre a entraîné la multiplication de comportements que Roger Chartier qualifie de « braconnage » - la photocopie et l'emprunt. »⁵⁹

Sophie Barluet évoque en outre un facteur « idéologique » qui, dans la communauté enseignante universitaire, associerait diffusion scientifique et gratuité. « La crise de l'édition en sciences humaines et sociales s'enracine donc dans une addition de comportements dont les effets se renforcent mutuellement. Alors que les uns abandonnent peu à peu l'habitude d'acheter des livres qu'ils ne savent et ne veulent plus lire dans leur continuité, d'autres, tout à leur rêve d'une transmission du savoir libre, immédiate et gratuite, les encouragent dans leur comportement d'éviction. »⁶⁰

Autre facteur institutionnel, la baisse des crédits d'acquisition des bibliothèques universitaires affecterait grandement l'édition universitaire qui y trouvait pour nombre de produits (revues, thèses, produits lourds) un seuil de rentabilité quasi assuré. C'est ce que remarque John B. Thompson pour le contexte anglo-saxon pour lequel les budgets des bibliothèques universitaires ont été fortement réduits ces vingt dernières années, mais surtout la part que prend désormais les licences d'accès aux bouquets de revues en ligne d'éditeurs commerciaux jouissant de véritables monopoles. Cela aurait provoqué un effondrement du marché de la monographie savante⁶¹. La question des crédits d'acquisition des bibliothèques universitaires semble se poser avec une moindre importance dans le contexte français. D'abord parce qu'ils ont eu

⁵⁷ Kletz, Françoise, « La lecture des étudiants en sciences humaines et sociales à l'Université », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 7, mars 1992 ; MRT/MP Conseil, « Les étudiants et le livre universitaire : besoins, pratiques et opinions », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 7, 1992 ; Poulain, Martine, « Lecture étudiante », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 6, 1992 ; Fraisse, Emmanuel, « La lecture étudiante : émergence d'une question », *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993.

⁵⁸ Simon, Jean-Pascal, Grossmann, Francis, *Lecture à l'université, langue maternelle, seconde et étrangère*, Berne, Berlin, Bruxelles, P. Lang, 2004.

⁵⁹ Barluet, Sophie, « L'édition en histoire, anatomie d'une crise », *Vingtième siècle*, n° 86, 2005 (p. 81-89).

⁶⁰ Barluet, Sophie, *op. cit.*

⁶¹ Thompson, John B., *op. cit.*

tendance à augmenter, ensuite parce que les BU, par leur nombre limité comparé au marché institutionnel anglo-saxon, n'ont jamais constitué un marché solvable à elles seules⁶².

Face à ces facteurs internes de crise de l'édition universitaire, deux stratégies se profilent pour les éditeurs : pressés d'obtenir des taux de rentabilité toujours supérieurs par leurs nouvelles tutelles financières, les grands éditeurs privés continueront l'adaptation progressive de toute leur politique éditoriale aux besoins immédiats des marchés les plus importants (premiers cycles, marchés professionnels). L'édition de recherche sera le fait de grandes maisons valorisant leur « capital symbolique » par des opérations ponctuelles ou l'entretien d'un nombre limité de collections, ou de maisons spécialisés reposant sur des modèles économiques adaptés mais ne garantissant pas la qualité de la production (l'augmentation des coûts de fabrication, traduction, distribution induit selon Sophie Barluet une évolution vers une activité d'impression plutôt que d'édition) ni le lien construit par l'édition universitaire traditionnelle entre l'Université et la société (les années 1970 comme âge d'or de la pensée critique et de la vulgarisation de haut niveau). Parallèlement une offre alternative se développe, principalement à l'instigation des milieux universitaires (structures publiques d'édition, archives ouvertes, licences libres, revues électroniques en accès libre, etc.) L'évacuation de l'expertise éditoriale, dans la mise en forme de la publication, mais également dans la médiation vers un public plus large que les seules communautés scientifiques spécialistes, pose certainement la question d'une troisième voie souhaitable pour l'avenir de l'édition universitaire.

2.2.2. Facteurs externes

L'évolution de l'économie de l'imprimé est par ailleurs assez peu analysée pour son impact sur l'édition universitaire, toujours conçue en marge du marché. L'achat de grandes maisons d'édition par des groupes de communication comme Matra et Havas au début des années 1980, puis la constitution de

⁶² Bruno Auerbach y voit une spécificité du modèle éditorial universitaire français, basé sur l'élargissement des lectorats et non sur un marché scientifique institutionnel, orientant par là la nature et les formes de la production éditoriale : « une spécificité du marché français de l'édition en sciences sociales. Alors que les publications relevant de ce domaine, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, sont ciblées vers une clientèle plus strictement institutionnelle (les bibliothèques universitaires), le marché français donne encore une place importante aux achats individuels et au « grand public cultivé ». »

Vivendi Universal Publishing dans les années 1990 est vécue comme une révolution profonde de l'économie du livre au point de créer un secteur d'activité nouveau, « l'édition-communication »⁶³. Les conséquences sont bien connues : financiarisation de l'activité des maisons d'édition (passage d'un capitalisme familial à un capitalisme financier, exigence de taux de rentabilité très supérieur aux marges traditionnelles de l'édition, pouvoir des contrôleurs de gestion)⁶⁴, inflation du nombre de titres⁶⁵ et *best-sellerisation* de la production, concentration des moyens de production et de distribution. Si l'édition universitaire est peu prise en compte dans les débats suscités par cette évolution, c'est qu'ils concernent les secteurs où le marché est le plus large (littérature, actualité). Les conséquences sont toutefois importantes, particulièrement dans l'évolution des moyens de diffusion-distribution. Les mutations de l'économie du livre et particulièrement ceux de la distribution⁶⁶, imposent une nouvelle temporalité de l'imprimé, dont la « durée de vie » se réduit toujours davantage pour atteindre le record actuel de 2 à 3 mois maximum de présence en librairie. Or les produits de l'édition universitaire de recherche (les livres « producteurs », par opposition aux livres « reproducteurs » selon Olivier Godechot) ont comme caractéristique une temporalité particulièrement longue et se retrouvent inadaptés aux infrastructures de diffusion actuelles.

Du côté des universitaires, où l'impératif scientifique se vit de façon de plus en plus inconciliable avec les nouvelles règles de l'économie éditoriale, la conséquence est le rejet en bloc du modèle traditionnel (partenariat éditeur-universitaire) ouvrant un véritable conflit qui culmine aujourd'hui autour de la question de l'*open access* comme on le verra. Le partenariat tend à se réduire à une prestation de service *a minima* où l'expertise éditoriale est sacrifiée, parfois

⁶³ Reynaud, Bénédicte, *op. cit.*

⁶⁴ Schiffrin, André, *The business of books : how international conglomerates took over publishing and changed the way we read*, London, New-York, Verso, 2000 ; *L'édition sans éditeurs*, Paris, La Fabrique, 1999 ; *Le contrôle de la parole, l'édition sans éditeurs suite*, La Fabrique, 2005.

⁶⁵ Caroline Leclerc à propos de la « crise » de l'édition en SHS : les éditeurs ont saturé le marché en multipliant « à tort les collections (manuels, synthèses, abrégés, etc.) en vue d'un marché dont la croissance n'a pas été à la hauteur de leurs espérances. », propos recueillis dans *Livre 2010*, Table-ronde n° 4, *op. cit.*

⁶⁶ Legendre, Bertrand, « Les enjeux de la distribution », *BBF*, vol. 49, n° 3, 2004 [disponible en ligne]

[http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0005-001/2004/03/fam-](http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0005-001/2004/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non)

[dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non](http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0005-001/2004/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non) Il démontre le rôle central acquis par la distribution dans la chaîne économique du livre, mais aussi dans sa chaîne de valeur, orientant la production des éditeurs en amont sur des produits de rotation rapide qui seront an aval imposés sous forme d'office aux libraires pour une période quelques mois seulement.

par les éditeurs eux-mêmes comme le souligne Sophie Barluet : « Ayant mesuré l'écart entre un coût d'investissement croissant, notamment pour les traductions, et une rentabilité décroissante, ils ont choisi de renoncer à leur raison d'être en fonctionnant comme des imprimeurs, acceptant des textes tels quels sans y apporter la moindre modification. Ce système a le mérite de réduire les coûts d'édition au minimum, autorisant la multiplication des titres. Ainsi, L'Harmattan publie 8 livres par jour ouvrable. [...] Si ce système répond donc à de véritables besoins, il présente toutefois des effets pervers pour l'auteur, privé des services normaux d'un éditeur et [...] de ses droits d'auteur, ainsi que pour le lecteur confronté, sans repères, à une masse de livres de plus en plus grande et de moindre qualité. » Ce divorce des universitaires et des éditeurs conforte la revendication universitaire de structures éditoriales alternatives, et pourrait bien donner un nouveau souffle aux presses des établissements d'enseignement et de recherche à condition que celles-ci se professionnalisent et assoient leur activité sur un modèle économique (financement, diffusion-distribution) plus pérenne qu'à l'heure actuelle.

2.2.3. Quelques nuances : crise de l'édition universitaire ou restructurations ?

L'effondrement de l'édition française en STM, désormais très majoritairement anglo-saxonne, peut paraître paradoxale compte tenu de la solvabilité du marché : « Le marché des publications scientifiques représente aujourd'hui de 6 à 9 milliards de dollars par an, pour environ un million de manuscrits publiés (y compris les revues et *abstracts* de conférences). Cela place le coût moyen d'une publication entre 6 et 9000 dollars, avec des marges bénéficiaires qui dépassent le plus souvent 30 %. »⁶⁷ C'est peut-être déjà conclure que les stratégies éditoriales des éditeurs universitaires français (privés comme publics) n'ont peut-être pas été les plus pertinentes dans le nouveau contexte économique, universitaire et numérique. Par ailleurs Sophie Barluet minimise la « crise de l'édition en SHS » en montrant qu'il s'agit surtout d'une

⁶⁷ Joly, Etienne, « Le mouvement « *open access* » : le point de vue d'un chercheur militant », *Colloque Evolution des publications scientifiques, le regard des chercheurs*, Académie des sciences, 14-15 mai 2007, Compte-rendu en ligne : http://www.academie-sciences.fr/conferences/colloques/colloque_html/colloque_14_05_07.htm

crise de l'édition en histoire (plus fort recul du secteur avec un marché divisé par deux en 30 ans) et que certains secteurs au contraire connaissent une forte progression (droit, économie), où certes la prescription fonctionne peut-être mieux, mais où les éditeurs ont été pionniers dans la redéfinition de leurs stratégies (offre en ligne complémentaire, invention de nouveaux produits et services, notamment en direction du public professionnel).

Enfin certains voient dans la « crise », ou du moins les évolutions en cours, l'occasion d'une remise en question des systèmes, des organisations et des modèles économiques : « La mise en cause par les éditeurs de l'« ésotérisation »⁶⁸ des ouvrages, à laquelle renvoie la baisse des tirages, conduit ainsi à localiser le véritable enjeu de la controverse autour de l'hiatus entre l'offre des chercheurs et les attentes des éditeurs plutôt que sur une hypothétique évolution des pratiques de lecture étudiantes. »⁶⁹ Bruno Auerbach rappelle également la réponse de Patricia Jaffray à l'article de Pierre Nora : « N'est-il pas finalement normal, et plutôt de bon augure, de voir les tirages baisser ? Est-il vraiment souhaitable, sérieux, que des travaux aussi spécialisés que ceux de Lacan, aussi difficiles que certains textes de Lévi-Strauss ou de Bourdieu se vendent à des dizaines de milliers d'exemplaires ? Leurs acheteurs se jetteraient-ils avec la même avidité sur un traité de physique théorique ou une thèse de biochimie ? Autrement dit, la stabilisation des ventes, le déclin des « vedettes » ne signent-ils pas précisément l'accès à la maturité et à la scientificité de ces disciplines ? »⁷⁰. Jean-Yves Mollier lui aussi conteste le constat de « crise » en dénonçant la démarche « peu documentée » du rapport Barluet⁷¹, revenant d'ailleurs sur la problématique des réseaux de pouvoir en œuvre entre le monde universitaire (G. Lemaine) et le monde éditorial (P. Bourdieu) : « on n'a pas assisté à une crise de l'édition de sciences humaines et sociales ces

⁶⁸ Référence à l'appel célèbre de Durkheim pour une édition scientifique de recherche indépendante aux contraintes des lectorats, et l'autonomie du champ scientifique : « Nous croyons [...] que le moment est venu pour la sociologie de renoncer aux succès mondains, pour ainsi parler, et de prendre le caractère ésotérique qui convient à toute science. Elle gagnera ainsi en dignité et en autorité ce qu'elle perdra peut-être en popularité. », Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, F. Alcan, 1895.

⁶⁹ Auerbach, Bruno, « *Publish and perish* : la définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, avril 2006 (p. 75-92).

⁷⁰ Jaffray, Patricia, « Sciences humaines, la crise ? », *Livres Hebdo*, vol. IV, n° 44, 1982 (p. 94-103).

⁷¹ Marin Dacos critique également le rapport pour sa problématique centrée sur l'édition imprimée et non sur les enjeux de la publication scientifique.

dernières années, contrairement au sentiment vécu par les acteurs du Quartier latin enseignant dans les grandes écoles. »⁷² Il reprend le point de vue de Bruno Auerbach ou Marin Dacos en concevant la « crise » comme la représentation des mutations par les institutions (universitaires et éditrices) alors qu'elles ne sont pas forcément néfastes au champ scientifique proprement dit⁷³.

2.3. L'édition universitaire définie contre le marché ?

Qu'elle soit considérée comme un secteur économique très rentable, ou au contraire particulièrement difficile, l'édition universitaire a tendance à se définir contre le marché et les universitaires n'ont eu de cesse d'inventer de nouvelles formes d'organisation pour contourner l'empire des contraintes économiques (sociétés coopératives dans la première moitié du XX^e siècle, puis presses universitaires, enfin aujourd'hui mouvement *open access*).

L'argumentation souvent déployée consiste à souligner l'aspect paradoxal et illégitime de payer et rémunérer des personnes de droit privé pour accéder à des connaissances développées dans le cadre d'institutions de recherche publiques comme Étienne Joly qui dénonce « ces sommes qui finissent dans la poche des actionnaires des grandes maisons d'édition » alors qu'elles « sont en majeure partie issues des budgets de recherche fondamentale. »⁷⁴ On voit comment la mutation de l'économie du livre (financiarisation) pousse à contester le modèle traditionnel d'investissement : dans le cadre de l'édition traditionnelle, les profits engendrés étaient réputés financer les projets nouveaux et rémunérer l'éditeur pour son travail et son expertise. Mais alors qu'Étienne Joly souligne que « ces arguments économiques ont été largement perçus par les instances publiques et privés qui financent la recherche »⁷⁵, nombreux sont ceux qui regrettent au contraire l'indifférence des pouvoirs publics pour l'élaboration de

⁷² Mollier, Jean-Yves, *Où va le livre ?*, édition 2007-2008, Paris, La Dispute, 2007.

⁷³ Il refuse l'idée de « crise » pour celle d'une « une mutation qui aboutit à multiplier à tel point le nombre des intervenants que les professionnels ne s'y retrouvent plus et confondent leur angoisse et leur amertume avec l'analyse sereine de la réalité. » Mollier, Jean-Yves, *op. cit.*

⁷⁴ Joly, Etienne, *op. cit.*

⁷⁵ Joly, Etienne, *op. cit.*

médias éditoriaux alternatifs⁷⁶ comme on le verra dans la reconnaissance ambiguë de l'activité éditrice au sein des établissements d'enseignement et de recherche. Les discussions en amont de la loi DADVSI ont été l'occasion pour la communauté universitaire de faire valoir ses revendications pour une exploitation plus libre de la documentation⁷⁷. On connaît l'échec des différents promoteurs des « exceptions ».

Force est de constater que peu portée par les pouvoirs publics, vue d'un très mauvais œil par les éditeurs privés, l'élaboration par les universitaires d'un modèle économique d'édition continue d'échouer, et les réalisations sont souvent portées par un petit nombre d'universitaires militants (Revue.org, *open access*, etc.)

Mais le désir d'un média éditorial universitaire hors marché sous-tend peut-être une conception utilitariste de l'édition de recherche. En effet l'édition de ses écrits et travaux constitue un facteur déterminant de la carrière individuelle des chercheurs et de la reconnaissance des unités de recherches⁷⁸, conduisant au développement du « *vanity publishing* », que certains associent au processus éditorial traditionnel⁷⁹. L'inflation du nombre d'unités publiées, qui a mis en danger l'édition imprimée en SHS par exemple (Barluet), risque également de noyer les nouveaux médias électroniques. Une expression désormais célèbre, « *publish or perish* », incarne à elle seule les démons de l'édition universitaire. En déplaçant le moteur de la croissance du lectorat (pas seulement d'un point de vue quantitatif) et donc de l'audience et de l'impact au pouvoir symbolique du fait d'être édité, l'édition universitaire se mettrait en

⁷⁶ Gunthert, André, « Où en est l'édition électronique française en SHS ? », *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, 16 octobre 2006 [en ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/10/16/227> ou Hubert, Nicolas, *op. cit.* (à propos des éditions Quae).

⁷⁷ « Pourquoi l'Université veut-elle la mort de l'édition universitaire ? », *Le Monde*, 18 avril 2003.

⁷⁸ « Un chercheur, dans le monde académique, n'existe que s'il publie. Sa carrière suivra le nombre et la qualité de ses publications. Son laboratoire sera évalué aux publications de ses membres. Le financement général de la recherche est largement corrélé à ce processus. » Chartron Ghislaine, Salaün, Jean-Michel, « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », *BBF*, tome 45, n° 2, 2000. Pour eux « deux économies [...] aux mécanismes très différenciés » (économie de biens : édition ; économie symbolique : publication) s'entrelacent, c'est la spécificité de l'édition savante.

⁷⁹ « Les revues électroniques sont donc bien les laboratoires où s'invente le travail de demain. Une revue, bien sûr, si le mot a encore un sens dans un univers profondément modifié dans ses modalités physiques, doit être un lieu d'élaboration de problématiques et de travail d'équipe si elle veut exister comme autre chose qu'un simple réservoir de données — les archives ouvertes sont là pour cela — ou pire (?) comme le lieu d'expression d'egos particuliers. De ce point de vue, il me semble que l'accès si facile à la publication numérique — chacun est libre de créer son site, sa revue, son « livre » sans intermédiaire, du moins apparent — tuera paradoxalement le *vanity publishing*, ou du moins le rendra à ce qu'il est réellement et qu'il n'aurait dû cesser d'être. », « Editorial : Partance », *Transatlantica*, Revue d'études américaines, 2005 [en ligne] <http://www.transatlantica.org/document631.html>

danger d'autisme. Le contrôle de la structure éditoriale par les universitaires fait peser de sérieux soupçons sur les presses universitaires par exemple comme le prouve leur définition sous forme de boutade de Sheldon Meyer : « *A University press was an organisation whose function was to publish works which no one would read* »⁸⁰

3. Le média d'une culture ? Edition et communauté universitaire

Place et rôle des universitaires dans les champs de la production, prise en main d'une partie de l'appareil producteur par les universitaires et/ou l'institution, tenants d'une logique fondamentalement « hors marché », l'édition universitaire apparaît surtout comme un média communautaire, véhiculant pratiques, valeurs et références communes. S'intéressant aux modèles émergeant au gré des mutations électroniques, Jean-Michel Salaün tente une analyse des modèles éditoriaux comme « espaces publics » (espaces de communication, donc lieux de confrontation) mais également, à la suite des travaux de Louis Quéré⁸¹, comme « espaces symboliques » : « Les médias ne sont plus seulement un lieu de confrontation d'arguments, mais aussi un lieu de symbolisation d'une société. Toute collectivité a besoin d'un lieu pour construire son image. Les pouvoirs qui l'instituent pourront s'y rendre visibles, les membres qui la constituent y trouveront la justification de leur appartenance. »⁸²

3.1. Une économie originale : producteurs et récepteurs en vase clos

Le mouvement historique de maîtrise de l'appareil éditorial par les universitaires, réponse à la « crise » réelle ou supposée de l'économie de l'édition universitaire (crise conjoncturelle de l'entre-deux-guerres et naissance des PUF ; crise de marchandisation et scolarisation après 1968 et mouvement des presses d'université, crise structurelle des SHS aujourd'hui et

⁸⁰ Meyer, Sheldon, "University Press Publishing", *International book publishing : an encyclopaedia*, New York, Garland Pub, 1995.

⁸¹ Quéré, Louis, *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier, 1982.

⁸² Salaün, Jean-Michel, « Aspects économiques du modèle éditorial sur internet », Archives SIC, en ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/20/52/PDF/sic_00000047.pdf

investissements des médias électroniques), serait tout autant mu par des intérêts idéologiques et symboliques : « Au-delà de l'impact économique de la crise, assurément fort pour des entreprises dont le taux de rotation des ouvrages est assez lent, les tirages moyens (entre 2000 et 5000 exemplaires) et les investissements lourds dans des revues de faible rapport, l'enjeu symbolique de cette mutation n'est pas à négliger. En effet, c'est bien une totale mainmise des universitaires sur leur propre production que préconise M. Caullery [fondateur des PUF], par la suppression des intermédiaires tels que F. Alcan, à la fois décideurs économiques et coordonnateurs des activités intellectuelles. Gestionnaires comme directeurs littéraires sont désormais des salariés et doivent rendre des comptes aux assemblées générales des universitaires actionnaires. La transformation s'opère entre les deux guerres, et peut être rapprochée de celle de l'organisation de la recherche scientifique. »⁸³

L'originalité, la force mais aussi les faiblesses, de l'édition universitaire – du moins sa part de « recherche » - tiendraient donc dans un modèle économique stable et hors marché, fondé sur des communautés scientifiques autosuffisantes : « Nous sommes dans un système où celui qui produit l'information, l'auteur, est aussi celui qui la consomme et la paye, lui-même étant rémunéré ou subventionné par des fonds publics. »⁸⁴ Ce modèle du vase clos est largement développé aux Etats-Unis, pays où les presses d'université sont particulièrement importantes, où le socle de l'édition savante est constitué par un marché institutionnel universitaire. C'est aussi le modèle souvent défendu par les promoteurs d'une édition électronique scientifique indépendante et autonome.

Le cas français, on l'a évoqué à propos des débats sur la « crise », est peut-être particulier. En effet, le modèle du vase clos, appelé de ses vœux par Durkheim à la fin du XIX^e siècle, ou encore symbolisé par une grande querelle scientifique qui courut du XVII^e au XIX^e siècle à propos de la diffusion de la physique⁸⁵, semble avoir échoué en grande partie pour les STM au profit de

⁸³ Tesnière, Valérie, « L'histoire aux éditions Alcan », *op. cit.*

⁸⁴ Dujol, Anne, « Revues scientifiques médicales et droit d'auteur », *BBF*, t. 41, n° 1, 1996.

⁸⁵ Gingras, Yves, « Mathématisation et exclusion : socioanalyse de la formation des cités savantes », dans Wunenburger, Jean-Jacques, *Bachelard et l'épistémologie française*, Paris, PUF, 2003. Une longue controverse a opposé du XVII^e au XIX^e siècle les partisans de l'accessibilité de la physique au plus grand nombre et les adeptes de la mathématisation.

modèles commerciaux internationaux (Elsevier pour la médecine par exemple). Les raisons de cet échec sont certainement structurelles, compte tenu de la faiblesse du marché institutionnel francophone comparé au marché anglophone (nombre d'universités, de bibliothèques, etc.). Mais il est peut-être tout autant imputable aux représentations que l'Université, les communautés universitaires, se font de leur rôle (mission ?) au sein de la société globale, dépassant les stricts champs scientifiques.

3.2. Enjeux politiques

La documentation récoltée montre que bien souvent les enjeux commerciaux (rentabilité/scientificité) ou techniques (imprimé/électronique), sont généralement associés à des enjeux plus vastes d'ordre politiques, voire éthiques⁸⁶.

Le principal axe politique du débat est bien entendu la question de la gratuité d'accès aux travaux la plupart du temps financés par des budgets publics (Joly). On a vu que Sophie Barluet attribuait une part de la crise de l'édition en SHS au « comportement » des universitaires envers le droit d'auteur. On reprocha lors des débats de la loi DADVSI aux mêmes universitaires de ne pas soutenir les éditeurs en militant pour une exception pédagogique⁸⁷. La question de la maîtrise de l'appareil éditorial, importante dans l'histoire de l'édition universitaire, est tout aussi politique et semble réactivée aujourd'hui dans la question de la maîtrise des plate-formes de diffusion électronique et des moteurs de recherche.

Ces questions politiques sont sous-tendues par la conviction, commune à un certain nombre d'observateurs, que l'édition universitaire a des missions qui dépassent le seul champ scientifique et spécialiste : « L'édition de sciences humaines est un secteur d'activité essentiel à la vie démocratique. C'est par son biais que les connaissances et les idées issues de la recherche universitaire en particulier peuvent alimenter le débat public et contribuer à éclairer la décision

⁸⁶ Dans son intervention, Etienne Joly se pose en « chercheur militant » et affirme que « la restriction d'accès [paiement] à des résultats issus de la recherche publique pose également de sérieuses questions éthiques. », Joly, Etienne, *op. cit.* Par ailleurs la multiplication de blogs de chercheurs universitaires autour des questions de publication, d'archives ouvertes, de diffusion des savoirs, confirme cet engagement.

⁸⁷ « Pourquoi l'université veut-elle la mort de l'édition universitaire ? », *Le Monde*, 18 avril 2003.

politique par une meilleure connaissance des faits de société. »⁸⁸ Cela se traduit également dans la déploration régulière de la fin de la « pensée critique » et des « textes de combat » qui auraient assuré l'âge d'or de l'édition universitaire dans les années 1960-1970 : « la politisation des maisons n'est plus d'actualité. Les textes de savoir sont plus spécialisés, plus techniques, donc moins accessibles au grand public. [...] Quant à Michel Prigent, il s'est lui aussi demandé si les auteurs et les éditeurs avaient suffisamment restructuré leur offre intellectuelle, scientifique, politique. Dans les années soixante se vendaient des textes de combat, « des mots qui [faisaient] bouger les choses ». Il est difficile de retrouver le même engagement dans la production actuelle. »⁸⁹

Par ailleurs la référence à des idéaux n'est pas rare chez les promoteurs de l'édition universitaire (« honnête homme », « raison » pour la mission Livre 2010⁹⁰) et la question de la « valeur » est explicitement posée par Jean-Claude Annezer à propos des Presses du Mirail (Université Toulouse 2) : « Il s'agit de comprendre à partir de quelles conceptions et de quelles valeurs se construit « l'entreprise » éditoriale au sein d'une université. [...] En dépit de ce qu'on a coutume d'appeler aujourd'hui « la dislocation de la culture classique », les PUM constituent un symbole collectif de partage intellectuel et un enjeu politique fort pour l'université, dans un contexte de profonds changements. Elles participent aussi, ès qualités, d'une vision du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche : l'université est l'espace collectif dans lequel l'ensemble des composantes pédagogiques, bibliothéconomiques, scientifiques, administratives et culturelles partage les mêmes ambitions et les mêmes risques. La réflexion doit donc sans cesse se situer à l'articulation, toujours délicate, entre les intérêts singuliers, dans la variété et la pertinence de leurs expressions, et l'intérêt communautaire. »⁹¹

Ces positions interrogent le lien entre l'Université et la société, l'édition universitaire constituant peut-être l'unique médiation des savoirs entre le monde universitaire et la société globale.

⁸⁸ « Un centre pour l'édition électronique ouverte », billet paru dans *Homo numericus*, 15 octobre 2007.

⁸⁹ Compte-rendu de Livre 2010, Table-ronde n° 4, *op. cit.*

⁹⁰ *Ibidem.*

⁹¹ Annezer, Jean-Claude, « Vu du Mirail, l'avenir de l'édition n'est pas si sombre », *BBF*, t. 49, n° 3, 2004. [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0032-006/2004/03/fam-dossier/dossier&nDoc=2&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=>

Deuxième partie : Presses d'université, la fin d'un cycle ?

1. Histoire et caractéristiques des presses d'université

1.1. Un modèle importé tardivement

Les premières presses d'université apparaissent dès l'apparition de l'imprimerie autour de grands foyers universitaires : la première presse d'université aurait ainsi été fondée à Salamanque en 1481⁹², puis un siècle plus tard Oxford et Cambridge obtinrent le privilège exclusif d'imprimer bibles et livres de prière⁹³. D'abord nées du prolongement logique de la police des lettres et du savoir qu'exerçaient les grandes universités disposant de puissants monopoles, c'est au XIX^e siècle dans le monde anglo-saxon qu'elles se multiplient et deviennent des médias de la science et de la recherche : les premières collections d'ouvrages savants débutent à Oxford dans les années 1860, et en 1869 la première presse universitaire américaine est créée à l'université Cornell⁹⁴.

Elles sont beaucoup plus tardives en France, souvent très postérieures aux premières tentatives de promotion du modèle américain⁹⁵. Sur 38 presses d'universités interrogées en 2005⁹⁶, seules 4 ont été fondées avant les années 1960 et une seule au XIX^e siècle, le Comité des travaux historiques et scientifiques, dont la mission d'édition publique est primordiale et explicite dès son institution en 1834 (« diriger les recherches et les publications de documents inédits à l'aide de fonds votés au budget de l'État »), mais qui est indépendante de l'Université (peu tournée vers la recherche jusqu'en 1870). Le

⁹² Sanchez Paso, Jose Antonio, « La universidad de Salamanca en la impresion y edicion de libros », dans *El libro antiguo español : actas del segundo coloquio internacional*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, p. 449-456.

⁹³ Meyer, Sheldon, *op. cit.*

⁹⁴ Suivie de John Hopkins (1878), Chicago (1891), Columbia (1893), Princeton (1905) : Meyer, Sheldon, *op. cit.*

⁹⁵ Qui donnèrent cependant naissance aux PUF puisque le premier promoteur des presses d'université à l'américaine fut Maurice Caullery, leur fondateur, dans son témoignage de retour des Etats-Unis.

⁹⁶ *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, op. cit.*

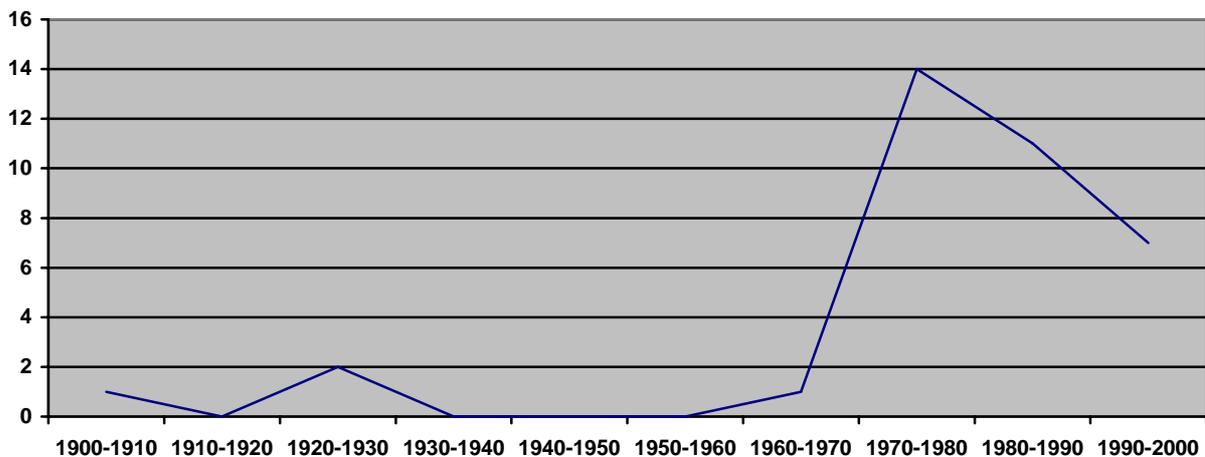
Comité coordonne essentiellement les travaux des nombreuses sociétés savantes, vecteurs essentiels de la recherche historique, philologique, philosophique, etc. Pour le livre scientifique (STM), l'Académie des sciences a longtemps été un des rares acteurs institutionnels, via ses *Comptes-rendus* publiés à partir de 1835 sous l'influence de François Arago⁹⁷. Cependant, ce vecteur institutionnel, qui bénéficia longtemps d'un monopole – nouvelle preuve de l'enjeu politique de la diffusion scientifique en France ? – a très tôt essuyé les critiques des scientifiques. La longueur de ses délais de publication (instance de validation très lourdes et inadaptées) avait par exemple conduit Lavoisier à fonder une nouvelle revue, les *Annales de chimie*, en 1787, qui servit de modèle à une myriade de revues fondées par des scientifiques au XIX^e siècle.

La machine de publication scientifique institutionnelle a donc des caractères très originaux en France, qui ont retardé l'émergence d'un média strictement institutionnel et donné naissance à un modèle d'édition universitaire fondé sur un partenariat chercheurs-éditeurs privés. Beaucoup de ces revues scientifiques étaient effectivement soutenues par des éditeurs qui en firent, malgré le coût qu'elles représentaient, d'importants moyens pour asseoir leur crédibilité et nourrir leur politique éditoriale⁹⁸. L'État s'immisce peu au XIX^e siècle dans l'édition scientifique, largement portée par les éditeurs⁹⁹.

⁹⁷ L'Académie n'édite pas ses compte-rendus, confiés à un éditeur privé, Gauthiers-Villars.

⁹⁸ « Masson qui, très tôt, avait manifesté son attachement au principe de la revue en publiant les *Annales de physique et de chimie* (1789) édite plus d'une cinquantaine de revues à la veille de la Seconde guerre mondiale. Il accroît considérablement le rayonnement de *la Presse médicale* (1893), dont un tiers des tirages environ part pour l'étranger. Baillière mène une politique analogue et patronne les *Annales de l'hygiène publique* ainsi que *Paris médical*. » Lecoq, Benoît, « Les revues », dans Chartier, Roger et Martin, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française : tome 4, le livre concurrentiel 1900-1950*, Paris, Fayard, Le Cercle de la librairie, 1991.

⁹⁹ Avant les années 1930 et surtout l'après-guerre, les pouvoirs publics s'occupent très peu du secteur de l'édition en général. « Apogée et, déjà, amorce du déclin de la grande ère libérale, le XIX^e siècle finissant n'avait pas en théorie à concevoir une intervention systématique des pouvoirs publics dans le domaine de la culture, et moins qu'ailleurs sur le terrain du livre [...] La république démocratique, en proclamant à près d'un siècle d'intervalle le droit d'auteur (1793) et la liberté de la presse (1881), pouvait prétendre avoir fait l'essentiel, et laisser pour le reste libre cours au jeu de l'économie de marché, amendé par les effets de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. » Ory, Pascal, « Le rôle de l'État : les politiques du livre », Dans Chartier, Roger et Martin, Henri-Jean (dir.), *op. cit.*



Dates de fondation des presses d'université en France

Trois presses sont cependant créées dans les nouvelles universités au début du XX^e siècle (Publications de l'Université de Provence en 1907, Presses universitaires de Strasbourg en 1920, Editions universitaires de Dijon en 1928). Pour ces deux dernières, on peut considérer qu'elles s'insèrent dans le contexte d'institutionnalisation progressive de la recherche scientifique et surtout la prise en main de l'outil éditorial par les universitaires (coopérative des PUF). Le fondateur des PUF avait d'ailleurs publié un texte à son retour des États-Unis qui proposait l'importation du modèle des presses universitaires américaines en France. L'appareil éditorial universitaire ne s'en est pas moins épanoui d'abord dans une formule corporative (coopérative, initiatives isolées d'universités de province) que dans une politique publique globale. Le tournant de l'entre-deux-guerres correspond à une récession de l'économie du livre et les universitaires constatèrent alors la fragilité de leurs partenariats avec les éditeurs privés, compte tenu de la nature de leurs productions et de leurs besoins. Ils cherchèrent des modèles alternatifs, largement hors du champ institutionnel vu le désintérêt politique pour ces questions.

Il y a ensuite un véritable « mouvement » en faveur des presses d'université au cours des années 1970, qui se perpétue à un rythme décroissant dans les années 1980. Le *Rapports sur les presses d'enseignement supérieur* retient le cycle 1971-1987 comme âge d'or des créations de presses d'université. Elles ne répondent pas à une volonté politique nationale, mais à un

véritable mouvement culturel porté par les universitaires, en faveur d'un média indépendant et alternatif à une offre universitaire privée en profonde évolution comme on l'a vu. En 1983, abordant l'activité et les perspectives de la direction des bibliothèques et de l'information scientifique, Marie-Claude Vitoux témoignait bien de ce développement des presses hors des cadres institutionnels : « Reprenant l'action débutée par le Service des bibliothèques, la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) s'est attachée en 1982 à développer une approche collective des Presses d'université. En effet la diversité des statuts comme des démarches éditoriales ne permet pas que soit mise en place une politique unique des Presses d'université ; à chaque presse correspond, peu ou prou, un schéma particulier d'organisation locale. »¹⁰⁰ Ce n'est d'ailleurs qu'avec la loi de 1984 que les universités voient inscrit dans leurs missions l'édition et la commercialisation d'ouvrages et revues¹⁰¹. Il est par ailleurs intéressant que Jean-Yves Mollier traite des presses d'université comme « d'expériences » - mettant PUF ou PUG (Grenoble), maisons privées portées par des universitaires au même niveau que les presses publiques – tentées au sein d'un mouvement plus large du secteur de l'édition en quête d'alternatives, notamment par l'installation en région : « Plus spécialisées dans le domaine des SHS, les Presses universitaires de province, très dynamiques dans les années 1970-1980, ont-elles aussi suivi la voie d'un grand frère parisien, les PUF. Nées en 1921 [...] toujours organisées en coopérative ouvrière jusqu'à la crise de 1999 qui a abouti à un changement radical d'orientation, les PUF ont en effet servi de paradigme à leurs homologues de province après 1945. Celles du Septentrion, nées à Villeneuve d'Ascq en 1971, de Grenoble, les PUG, en 1972, de Lyon, les PUL, en 1976, de Caen, les PUC, en 1984, de Limoges, les PULIM, en 1990, demeurent actives. »¹⁰²

Aujourd'hui le nombre de presses s'est stabilisé et tendrait même à décroître dans un contexte de maîtrise des budgets publics et de recadrage de

¹⁰⁰ Vitoux, « Le bureau de l'édition scientifique et technique à la DBMIST », *BBF*, t. 28, n° 2, 1983.

¹⁰¹ La loi du 26 janvier 1984, article 7, et le Code de l'Éducation, article L 123-6 stipulent que « la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche » relève des missions de l'université qui a capacité d'« assurer l'édition et la commercialisation d'ouvrages et de périodiques scientifiques ».

¹⁰² Mollier, Jean-Yves, « D'actes Sud à Vent d'ouest, le souffle des régions », dans *Où va le livre ?*, *op. cit.*

l'action des services. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'époque semble à une remise en question de cet organe historique de l'édition scientifique¹⁰³. Cependant certains pays européens connaissent au contraire un véritable essor des presses d'université, à l'instar de l'Espagne qui comptait 32 presses avant 1980 et 51 aujourd'hui (dont 14 créations depuis le début des années 1990).

1.2. Statuts, organisation, moyens

Cette histoire particulière des presses d'université en France, créations de communautés universitaires intégrées progressivement – et non sans à-coups comme on le verra – par l'action publique nationale, produit à la fois un paysage éclaté de structures très hétérogènes dont les missions ne sont ni formalisées ni vraiment évaluées par les pouvoirs publics, freinant toute tentative de rationalisation.

1.2.1. Éclatement du paysage éditorial universitaire institutionnel

Le *Rapport sur les presses d'enseignement supérieur* (2005-2006), volontairement large dans son enquête (Comité des travaux historiques et scientifique, Maison des sciences de l'Homme, Grandes écoles, etc.), évalue à une soixantaine le nombre de structures d'édition liées directement à des établissements d'enseignement supérieur. Notons qu'il exclut les organismes de recherche (CNRS, INRIA, IFREMER, etc.) ou d'autres structures d'édition publique ayant des liens plus indirects avec l'Université (INSEE, INED).

Parmi ce paysage dispersé, peu de structures s'imposent, y compris parfois au sein d'une même université : « On trouve ainsi des établissements où plusieurs structures se partagent l'activité éditoriale de l'université, parfois sans aucune coordination. »¹⁰⁴ À Lyon-2 coexistent par exemple un service « Édition, Reprographie et Archivage des Documents (ERAD) » et un service des « Presses universitaires de Lyon. »¹⁰⁵ La situation des revues est particulièrement éloquente puisque nombre d'entre elles échappent en partie ou

¹⁰³ Schiffrin, André, « Les presses universitaires américaines et la logique de profit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999.

¹⁰⁴ *Les presses des établissements d'enseignement et de recherche*, op. cit.

¹⁰⁵ Source : site internet de l'Université Lyon-2 www.univ-lyon2.fr/

totalément aux presses d'université. Le contournement des presses vaut aussi pour d'autres types de publication (actes de colloque, thèses, etc. édités ou coédités par des labos de recherche sans le concours des presses). On verra dans le cas de l'édition électronique comment les presses peinent à s'imposer comme un acteur essentiel, ou du moins un partenaire expert.

Les presses d'université, qui manquent de reconnaissance institutionnelle, manqueraient aussi parfois de reconnaissance universitaire dans la mesure où on leur refuse le statut de producteur éditorial unique (ou centralisé). D'un autre côté, les différentes presses n'ont pas toutes fait du débouché des travaux scientifiques internes le cœur de leur activité.

Enfin, l'éclatement du paysage éditorial des universités, conséquence historique, serait renforcé par une fonction particulière souvent assignée aux presses, celle d'outil de valorisation de l'image d'une université ou d'une grande école : « Lorsque des établissements ne disposent pas d'un service d'édition, ils peuvent être tentés de privilégier la création de presses universitaires qui leur soient propres, afin de bénéficier de la visibilité donnée par des presses portant le nom de l'université. Lorsque les établissements disposent déjà d'un service d'édition, ils sont réticents, pour des raisons de prestige ou historiques, à abandonner leur autonomie en matière de publication (même si, dans certains cas, leurs presses n'ont qu'une activité et une visibilité très réduites). Cette résistance peut également venir d'autres partenaires : les conseils généraux ou régionaux s'avèrent très sensibles à l'image de marque véhiculée par des publications universitaires. »¹⁰⁶ C'est le cas par exemple des Presses universitaires d'Angers, micro-structure qui a intégré le SAIC inter-établissement des PU de Rennes pour ses activités commerciales, mais qui conservent un service (et surtout une appellation) autonome¹⁰⁷.

¹⁰⁶ *Les presses des établissements d'enseignement et de recherche, op. cit.*

¹⁰⁷ SCD de l'université d'Angers, Rapport d'activité 2005, [en ligne]
http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2005.pdf

1.2.2. Diversité des statuts

Une grande majorité des établissements ayant répondu à l'enquête de 2005 ont choisi le statut de service commun et donc le régime statutaire des Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel : les principales conséquences pour une structure d'édition est la concurrentialité de ses activités qui pose des problèmes de légalité et l'absence d'autonomie budgétaire. En d'autres termes les presses doivent reverser annuellement leur chiffre d'affaire et n'ont que partiellement la maîtrise de leur investissement. Or, dans une activité comme celle de l'édition scientifique, un programme éditorial de qualité ne peut se construire que dans une durée relativement longue, ce qui n'est pas assuré dans une dépendance trop forte au conseil d'administration d'une université. C'est un problème qui a été souvent pointé pour les presses d'université anglo-saxonnes. Les réformes de l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne comme aux États-Unis ont fait évoluer les relations que les universités entretenaient avec leurs presses. En Grande-Bretagne une polémique a eu cours jusqu'à la Chambre des Lords lorsque les presses d'Oxford ont décidé d'abandonner certaines collections de poésie contemporaine, conséquence à de nouveaux impératifs de gestion. Aux États-Unis, où les subsides versés par les universités à leurs presses baisseraient de 8 % par an, « ces universités ont décidé de considérer leurs presses comme des centrales de profit et ont exigé de celles-ci qu'elles leur reversent une part de leurs recettes. »¹⁰⁸

En France, les réformes récentes poussent les structures d'édition à intégrer un nouveau statut, dérivé du « service commun », et qui permet de mieux cadrer les activités commerciales : le Service des activités industrielles et commerciales (SAIC). Dernier-né des structures universitaires¹⁰⁹, il apparaît comme le statut le plus pertinent pour porter un service d'édition digne de ce nom, notamment par sa meilleure intégration des activités lucratives. Une enquête de la Cour des comptes menée en 2001 sur les presses d'université a cependant relevé les freins psychologiques de nombreux éditeurs universitaires

¹⁰⁸ Schiffrin, André, *op. cit.*

¹⁰⁹ Loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche.

à intégrer ou constituer des SAIC, prouvant certainement par là une représentation particulière de leur mission éditrice, comme service de diffusion du travail universitaire hors du marché. Dans l'enquête de 2005, seules 2 presses ont déclaré avoir intégré les SAIC de leur université et une seule est constituée en SAIC d'édition. Nombreux seraient cependant celles affirmant réfléchir à un changement de statut. Le modèle de référence est devenu pour l'ensemble des presses le SAIC inter-établissement constitué autour des Presses universitaires de Rennes, qui assure à ces dernières un développement sans précédent pour les presses universitaires françaises.

Le rapporteur de 2005 note qu'en outre, de nombreuses structures n'ont pas de contours juridiques et administratifs du tout. Ce problème de définition administrative influe la fois sur l'autonomie (notamment budgétaire), la cohérence de la structure (quelles responsabilités pour le directeur ? qui dirige la stratégie ?) et la gestion (aussi sécurisant qu'il puisse paraître, un statut « hors marché » est peu adapté à l'édition qui doit gérer de nombreux marchés dans la chaîne de fabrication, gérer des stocks importants, assumer une facturation complexe).

On notera enfin la faiblesse des expériences alternatives : dans l'enquête de 2005 une seule presse déclare être organisée en SARL (suivant le modèle des PUF ou des Presses universitaires de Grenoble) et deux en associations. Dans le cas des Presses du Septentrion, association loi 1901 en lien avec 6 universités, il semblerait que le statut permette de multiplier plus aisément les apports financiers (subventions des universités, subventions des collectivités territoriales, subventions nationales, donations, etc.)

L'absence et les défauts des définitions administratives et juridiques pour la plupart des presses d'université risquent de mettre en cause jusqu'à l'avenir de ces structures dans le cadre des réformes en cours initiées à la fin des années 1990 comme on le verra.

1.2.3. Organisation : le comité éditorial

Les Presses d'université sont globalement dans une situation de microédition, idée confortée par le manque de professionnalisation et de moyens.

En termes d'organisation, l'étude de 2005 identifie 4 niveaux de décision : direction du service, contrôle de gestion (pilotage stratégique, évaluation), pilotage éditorial (comité éditorial), validation hiérarchique (nominations, validation des choix). Par ailleurs elle analyse les ressources humaines d'un point de vue d'évaluation administrative et gestionnaire, sans analyse sur les fonctions et les métiers. Nous tenterons de faire une synthèse sur les deux niveaux qui nous semblent stratégiques : la politique éditoriale d'un part, l'exécution de la politique éditoriale (fabrication, communication, diffusion) d'autre part.

Parmi les instances nommées ci-dessus, c'est le comité éditorial qui joue le rôle le plus important : présent dans les deux tiers des presses interrogées, il est composé aux deux tiers de membres de l'établissement, un tiers de membres extérieurs, avec ponctuellement des membres étrangers. Il se réunit en moyenne 4 fois par an et se prononce généralement sur des rapports de lecture. Selon le rapport il est le « garant de l'autonomie éditoriale face aux pressions locales potentielles (équipes de recherche, directeurs de collection). »¹¹⁰ Les variations sont cependant importantes d'un établissement à l'autre. À Caen par exemple, il s'agit d'un « comité de lecture » nommé par le Conseil scientifique. Chaque projet présenté doit avoir deux rapporteurs : un spécialiste et un non spécialiste. Une fois le projet accepté par le Comité de lecture, l'équipe des presses travaillent à l'élaboration d'un budget mais c'est l'équipe universitaire à l'origine du projet qui finance l'ouvrage. Les produits de la vente sont reversés aux équipes universitaires¹¹¹.

Dans une étude déjà mentionnée¹¹², Bourdieu a mis l'accent sur le rôle de « capital social » que constituaient le comité de lecture d'une grande maison littéraire. On peut penser qu'il en est (ou qu'il pourrait en être) de même au sein

¹¹⁰ *Les presses des établissements d'enseignement et de recherche, op. cit.*

¹¹¹ Renard, Michel, *Rapport sur l'économie du livre en Basse-Normandie*, CESR Basse-Normandie, 2003.

¹¹² Bourdieu, *op. cit.*

de presses d'université dès lors qu'on fait un usage stratégique (et non plus de simple contrôle-validation) du comité éditorial. Sa composition (répartition des disciplines et des postures scientifiques, place de la « novation » par rapport aux personnalités consacrées, ouverture sur les autres universités, sur l'étranger, sur le monde professionnel) orienteront grandement la politique éditoriale. Expérience plus originale qui mériterait certainement d'être tentée, celle de l'intégration d'éditeurs professionnels dans le comité éditorial. Notons que la concurrence ne va pas de soi, comme en témoigne la position d'Hervé Hamon, éditeur au Seuil, exprimée lors du premier Salon des presses d'université (1993), défendant une coexistence bénéfique des deux systèmes (édition universitaire privée, édition universitaire publique) et demandant la réalisation de « passerelles » entre « deux systèmes trop étanches. [...] Car, si les éditions privées cherchent des auteurs et recrutent souvent des universitaires, elles peuvent aussi orienter vers les presses d'université des ouvrages qu'elles savent ne pas pouvoir publier. »¹¹³ C'est également cette collaboration fructueuse que semble indiquer André Schiffrin, éditeur de renom, lorsqu'il relate l'expérience de sa candidature devant le comité éditorial des presses de Harvard, montrant l'incompréhension de comités universitaires devant des stratégies éditoriales définies par un éditeur : « Après avoir rappelé que les Presses de Harvard régnaient déjà, dans de nombreux domaines, sur l'édition de monographies, j'ai suggéré qu'elles consacrent une part de leurs efforts - et de leurs bénéfices - à de nouveaux secteurs. Puisque John Silber, alors président de l'université de Boston, mettait toute son énergie à obtenir la direction des écoles publiques du lieu, pourquoi ne pas profiter des compétences de Harvard en matière de pédagogie pour publier des documents destinés aux professeurs et élèves de la région ? J'ai également proposé que Harvard s'intéresse davantage aux publications scientifiques à l'étranger, en prêtant main-forte aux toutes jeunes presses universitaires du tiers-monde et d'Europe de l'Est, tout en cofinançant et en traduisant les travaux de chercheurs étrangers. Eussé-je engagé ce distingué comité à marcher sur Harvard Yard et à

¹¹³ Le Saux, Annie, « Les presses d'université », *BBF*, t. 38, n° 2, 1993. [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1993/02/document.xsp?id=bbf-1993-02-0082-003/1993/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>

livrer aux flammes la Widener Library, j'aurais fait meilleure impression. La commission, à n'en pas douter, jugeait l'incursion dans l'enseignement secondaire et la satisfaction des besoins de la population scolaire locale indignes des préoccupations d'une grande université. (Je suis certain qu'elle n'était pas, en ceci, représentative des sentiments de l'ensemble de l'équipe éditoriale, pas plus alors qu'aujourd'hui.) Les traductions ne semblaient pas remporter un meilleur suffrage. »¹¹⁴

Par ailleurs, dès lors que les presses ne sont plus considérées seulement comme l'organe de publication des travaux scientifiques internes mais une structure promouvant des discours scientifiques, produits universitaires ou professionnels originaux (dans une démarche alternative ?), la politique éditoriale sera en grande partie fondée sur des commandes (commandes de monographies à partir d'articles, d'interventions, de thèses, etc.) : l'importance du capital social du comité éditorial pourra seul alimenter la production. Les temps d'édition, *a fortiori* universitaires, sont particulièrement longs avec des phases de productivité accrue pour les semaines en amont et en aval de la publication : le personnel de la structure ne peut alors gérer le temps de la production des manuscrits (contacts, commandes, relectures préliminaires, suivi de la rédaction, direction artistique) qui peuvent s'étaler sur plusieurs années pour certains produits (thèse remaniée, somme de recherches, produits lourds comme les dictionnaires et encyclopédies spécialisés). Seuls les directeurs de collection et les membres du comité éditorial peuvent assurer le suivi des projets sur le long terme sans parasiter la chaîne de production concentrée sur l'unité (et non la collection) et la forme (et non le fond). Le travail de relecture, mais cela vaut pour l'ensemble de la chaîne éditoriale, doit trouver une organisation originale dans le cadre de publications scientifiques et ne peut être assuré par les seuls cadres éditoriaux et les secrétaires de rédaction (scientificité, spécialisation du discours) : « La qualité de ces publications est souvent assurée par un travail de relecture considérable, assimilable aux « *peer reviews* » des meilleures revues scientifiques. »¹¹⁵

¹¹⁴ Schiffrin, André, *op. cit.*

¹¹⁵ Rapport d'activité de l'université de Neuchâtel [en ligne]
<http://www2.unine.ch/webdav/site/presse/shared/documents/Rapport0102.pdf>

Enfin on a noté le rôle de visibilité, voire de prestige des établissements véhiculés par leur production éditoriale. La représentation de ses instances éditoriales (comité et directeurs de collection) est un des principaux vecteurs du « capital symbolique », comme le prouve l'intégration de nombreux universitaires consacrés dans les grandes maisons privées.

1.2.4. Organisation : les personnels

Nombre d'agents par presse d'université¹¹⁶

- de 2 ETP	13 %
De 2 à 6	56 %
De 6 à 10	18 %
De 10 à 15	13 %

Les presses d'université ont en moyenne 6 agents (équivalents temps plein), dont 64 % de titulaires et 36 % de contractuels (qui assurent les mêmes tâches que les titulaires). À titre de comparaison, la moyenne s'établit en Espagne à un peu plus de 9 agents par structure, dont la majorité est constituée de personnel non fonctionnaire assurant des tâches techniques (36,1 %, en légère augmentation depuis 2003), suivi par des fonctionnaires d'État assurant des tâches administratives (20,9 % en 2005, ils étaient 24,5 % en 2003)¹¹⁷.

En France, parmi les titulaires : 44 % sont de catégorie A (ITRF, dans une moindre mesure enseignants-chercheurs), 23 % de catégorie B (ITRF : techniciens chargés d'opérations de PAO et IATOS chargés d'opération d'administration et de secrétariat), 32 % de catégorie C. On peut regretter que l'enquête de 2005 s'en tienne à une appréciation « administrative » et non fonctionnelle. La question des « métiers » n'est malheureusement pas posée et on ne peut faire que des hypothèses à partir des données recueillies. La différence avec une structure d'édition privée réside certainement dans la quasi-exclusivité des fonctions techniques et administratives au sein des presses par

¹¹⁶ *Les presses des établissements d'enseignement et de recherche, op. cit.*

¹¹⁷ Asociación de Editoriales Universitarias, *Las editoriales universitarias en cifras*, 2006 [en ligne] http://www.aeue.es/0_Resources/Documentos/Editoriales_universitarias_cifras%202006.pdf

rapport à l'importance prise par les fonctions de diffusion et de commercialisation au sein des maisons privées.

On peut également s'interroger sur la prépondérance des personnels de catégorie A qui semble suggérer une direction éditoriale « collégiale » ou un sureffectif de directeurs de collection compte tenu des moyens productifs de la structure. Par ailleurs le niveau « stratégique », représenté par la direction, le comité éditorial, les directeurs de collection, ne compte en théorie que peu de titulaires ou de temps plein. On a vu comment dans le contexte universitaire il pouvait être composé et géré par des « partenaires » et « représentants » d'instances universitaires plutôt que des cadres en fonction. En revanche, si la direction commerciale n'a pas le pouvoir qu'elle a acquis dans l'édition privée¹¹⁸ au point de peser lourdement sur la politique éditoriale, un poste dédié au sein des presses universitaires semble néanmoins nécessaire : représentation directe auprès d'un marché très ciblé (SCD, librairies universitaires, salons et événements), promotion (presse professionnelle, revues SHS), cession de droits à l'étranger, mais aussi pour intervenir dans la chaîne de décision (meilleure évaluation des tirages par exemple, mais aussi aider au positionnement de l'offre par de meilleures études de concurrence¹¹⁹).

Enfin il n'est pas fait mention dans les différentes enquêtes de la part de sous-traitance dans l'activité des presses tandis qu'une bonne part des tâches éditoriales est désormais externalisée dans la plupart des maisons (corrections, maquette, graphisme). Notons qu'il existe des « packageurs » qui assurent la réalisation entière du projet éditorial pour un tiers. Cette politique d'externalisation a été menée par les maisons privées pour une plus grande maîtrise des coûts de production et mieux réguler l'organisation dans une activité qui connaît des « saisonnalités » très irrégulières. Cependant « le déplacement partiel de ces services vers l'extérieur a permis aux maisons d'édition de disposer d'une offre plus large pour certaines fonctions. »¹²⁰ En Espagne l'externalisation semble plus fréquente : « Gran parte de las editoriales

¹¹⁸ « Le nouveau pouvoir éditorial », Bouvaist, Jean-Marie, *op. cit.*

¹¹⁹ Certains secteurs connaissent effectivement un véritable encombrement de production (outils pédagogiques, concours, SHS et histoire en particulier) tandis que d'autres peinent à trouver des éditeurs. On peut penser que les éditeurs publics pourraient avoir pour mission prioritaire d'équilibrer l'offre, ce qui suggère une meilleure connaissance de la production éditoriale.

¹²⁰ Legendre, Bertrand, *Les métiers de l'édition*, 3^e éd., Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2002.

universitarias, el 92,2%, recurre a colaboradores externos para desarrollar su labor, sobre todo en las áreas de maquetación y diseño, también, aunque en menor proporción, en las labores de traducción y corrección y en las tareas relacionadas con la promoción y las ventas. »¹²¹ Plus d'un quart des éditeurs universitaires espagnols affirment faire appel à des prestataires extérieurs régulièrement ou occasionnellement pour la diffusion et la vente.

Grâce aux rapports annuels du médiateur de l'édition publique, on peut également comparer l'organisation des presses d'université par rapport à l'ensemble des éditeurs publics liés à l'Etat : si les presses représentent une part importante du secteur en nombre de structures¹²² elles apparaissent bien moins dotées en personnel et beaucoup moins professionnalisées. Dans leur ensemble les éditeurs publics emploient 9 ETP pour la seule édition de livre, passant à près de 20 sur l'ensemble de la chaîne (impression, diffusion).

Globalement les presses d'université semblent maîtriser une part, certes variable, mais souvent mince, de la chaîne de production. En amont, les liens avec les équipes universitaires ne sont pas toujours formalisés et l'indépendance éditoriale comme la mise au point de stratégies sur le long terme paraît difficile pour la plupart des directions de presses. En aval de l'édition proprement dite, cœur de l'activité des structures (corrections, PAO, choix techniques), les presses françaises semblent avoir peu développé leurs activités de communication, promotion et diffusion. Pour preuve cette intervention d'un membre du conseil scientifique de Lyon-2 lors de la présentation du nouveau projet des Presses universitaires de Lyon : « En matière d'édition papier, et grâce aux facilités qu'ont apportées les nouveaux modes de composition et d'impression, on sait que publier n'est rien, et que diffuser est tout. La diffusion a jusqu'à présent été le point faible des PUL, et le projet actuel n'aborde pas ce point. En matière de livre, les réseaux sont différents de la diffusion électronique, et travailler sur les uns n'améliorera pas les autres. Il faut un

¹²¹ « Une grande partie des presses d'université, 92,2 %, a recours à des prestataires extérieurs pour développer son activité, surtout dans pour les travaux de maquette et graphisme, et aussi, quoique dans une moindre mesure, pour des travaux de traduction et correction, et pour les tâches en lien avec la promotion et la vente. » *Las editoriales universitarias, op. cit.*

¹²² Un tiers selon le rapport 2005 alors que 19 presses seulement ont répondu à l'enquête. Cette part est vraisemblablement plus importante, avoisinant les 50 %. Levy-Rosenwald, Marianne, *Rapport du médiateur de l'édition publique 2005, 2006.*

véritable projet qui établisse toutes les étapes, de la production à la distribution. »¹²³

Mais la professionnalisation semble parfois faire défaut à toutes les étapes, jusqu'au « cœur » de l'activité, comme en témoigne ces propos rapportés par Annie Le Saux lors du 1^{er} Salon des presses d'université (1993) : « Les presses d'université devraient avoir pour objectif de faire un vrai métier d'éditeur, c'est-à-dire, précise Martine François, du Comité des travaux historiques et scientifiques et nouvelle présidente de l'Association française des presses d'université, de « découvrir, choisir et attirer, puis mettre en forme des éléments bruts », afin d'éviter le reproche qui leur est souvent fait de bricoler, d'improviser, de manquer de professionnalisme. » C'est également ce qu'indique l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) qui œuvre à une meilleure reconnaissance des presses des établissements d'enseignement supérieur en soutenant les structures faisant le choix de la professionnalisation : « Le titre d'*Éditeur scientifique institutionnel* ou de *Presse d'Université* ne peut être attribué indistinctement à toute structure ou instance particulière assurant, de par sa propre initiative, la publication de certains travaux universitaires. La mise en place d'une structure éditoriale implique qu'elle s'inscrive dans un projet d'établissement clairement défini quant à sa finalité, son organisation et ses moyens. Cette structure d'édition professionnelle doit répondre à un certain nombre de critères. »¹²⁴ Ces critères concernent bien le rôle dévolu aux comités éditoriaux qui doivent solliciter l'avis d'experts extérieurs « dont une partie doit être obligatoirement extérieure à l'établissement », la professionnalisation et l'expertise éditoriale¹²⁵, ainsi que le développement des activités de diffusion.

¹²³ Debreuille, Jean-Yves, « Réflexions sur la nécessité et l'avenir des PUL »

[en ligne] http://lesla.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=587

¹²⁴ Charte de l'édition scientifique institutionnelle, AERES, 2003 [en ligne] http://www.aeres.asso.fr/aeres_hi/img/Charte_AERES.pdf

¹²⁵ « Elle suppose l'existence d'une structure dotée de personnels ayant les qualifications techniques pour assurer la préparation des manuscrits, le suivi de fabrication, la gestion comptable, la commercialisation, la promotion. L'établissement veille à assurer à ces personnels spécialisés toute formation initiale ou permanente utile. »

1.3. La Production des presses

La production des presses d'établissement d'enseignement supérieur est largement conditionnée par la variété des structures, des stratégies, l'inégalité de moyens et d'ambition. On peut toutefois tenter d'en évaluer les axes forts.

1.3.1. Données quantitatives générales

- Nombre de titres édités :

Le nombre global de titres édités est difficile à évaluer. *Le Rapport sur les presses des établissements d'enseignement supérieur (2005-2006)* qui se base sur un échantillon de 37 structures (sur une soixantaine existante) évalue la production à plus de 800 titres de livres annuels (nouveau titres et réimpressions). Le rapport du médiateur de l'édition publique est encore plus lacunaire, évaluant la production à partir de 4 presses seulement en 2000 et 20 en 2005. Ce dernier établit à 540 titres publiés par des éditeurs « universitaires », répartis en 19 structures. Les moyennes sont entre 23 et 28 livres par presse et par an, nouveaux titres et rééditions confondus, auxquels il faut ajouter 198 titres de revues¹²⁶ (5 environ par presses) ayant au moins une livraison annuelle.

Ces moyennes cachent des écarts importants : la médiane, sans doute plus représentative, serait légèrement inférieure à 5 unités par an (livres édités et numéros de revue livrés). Nous ne disposons pas de la médiane pour l'édition des presses espagnoles mais la moyenne s'établit à 97 titres par presses et par an (tout type de publication), soit 3 fois plus que la moyenne française pour un paysage éditorial aussi dispersé (51 presses).

Globalement, à part quelques rares structures particulièrement productives (Rennes, Mirail), la production est très faible et peut être expliquée par le manque de moyens, notamment en personnel : le rapport de 2005 établit qu'en dépit d'une hausse globale du nombre de titres publiés (+ 25 % entre 2001 et 2004), on constate une baisse importante en 2003, prouvant que les structures ne sont pas armées pour une augmentation sensible de la production. « L'augmentation considérable de la production des presses (près d'un quart de

¹²⁶ *Les presses des établissements d'enseignement et de recherche, op. cit.*

titres supplémentaires en 4 années) ne semble pas avoir pas été totalement maîtrisée par les établissements. Pour certains, l'année 2003 a en quelque sorte permis d'assimiler l'augmentation de 2002. À quelques exceptions près, les presses universitaires semblent peu ou mal armées pour une croissance continue de leur volume de production qui doit être mise en regard des effectifs dont disposent les presses. »¹²⁷ On peut penser que les effectifs, s'ils instituent certes un plancher de production annuelle indépassable, ne sont pas le facteur le plus déterminant des variations d'une année sur l'autre. Si les évolutions budgétaires y sont aussi certainement pour quelque chose, le défaut de programmation à long terme des projets d'édition peut également expliquer un assèchement de la production suivant quasi inévitablement une année particulièrement productive. La question des outils de programmation se pose ainsi de façon centrale.

- Nouveautés / réimpression

En ce qui concerne la part des nouveautés sur les réimpressions, une des caractéristiques de la production universitaire est l'extrême faiblesse des retirages, ce qui est également le cas en Espagne. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis les presses d'université, plus anciennes, mieux dotées et structurées, confrontées aujourd'hui à des impératifs de gestion proches du secteur privé, exploiteraient davantage leur catalogue.

- Tirages

En ce qui concerne les tirages moyens (hors revues), ceux de l'édition universitaire arrivent en dernière position des tirages des éditeurs publics qui s'échelonnaient en 2005 de 2220 exemplaires pour le livre d'art à 575 pour le secteur universitaire (données comparables à la situation espagnole).

Le rapport sur les presses des établissements d'enseignement supérieur montre qu'une grande majorité des presses tire ses productions monographiques (hors revues, manuels et autres outils pédagogiques) à moins de 500 exemplaires. Une seule structure annonce des tirages au-dessus du millier, les Presses de Science-Po (certains produits sont tirés à 2000-2500

¹²⁷ *Les presses des établissements..., op. cit.*

exemplaires). Il en est de même pour les revues qui dépassent rarement les 500 exemplaires.

La production des manuels semble davantage maîtrisée : sur 8 éditeurs de manuels, 5 font des tirages supérieurs à 1000 exemplaires, avec parfois de très bons ratios tirage/vente (93 % pour le CTHS)

La question du tirage est particulièrement importante dans la chaîne du livre car il conditionne grandement la rentabilité d'un livre. Une grande part du coût de fabrication est incompressible et ne varie donc pas en fonction du tirage. Au final un livre tiré à un très petit nombre d'exemplaires peut se révéler particulièrement coûteux à moins de le vendre très cher. La question de l'adéquation entre le tirage et les ventes dépasse donc la simple évaluation de l'audience d'un livre. En effet, en-dessous d'un certain tirage la question même de l'édition imprimée mériterait certainement d'être posée.

- Catalogues

Au-delà de la production annuelle de titres, une maison d'édition universitaire exploite surtout un « fonds », un « catalogue » construit sur une période particulièrement longue. Si cette donnée n'est pas prise en compte dans les différentes enquêtes administratives, elle est pourtant importante pour représenter la réalité du capital des presses d'université et leur poids dans l'économie de la connaissance. Il y a là une caractéristique importante de l'édition universitaire institutionnelle : les évolutions du marché du livre (inflation du nombre de titres, offices lourds imposés par des distributeurs en situation de quasi-monopoles) a raccourci considérablement la « durée de vie » des titres édités, établie aujourd'hui à 3 mois en moyenne (avec de fortes disparités selon les catégories) de présence dans les principaux canaux de diffusion (librairies, grandes surfaces spécialisées). En outre la fiscalité sur les stocks pousse les grands éditeurs commerciaux à gérer leur production de plus en plus en flux tendu. Les éditeurs institutionnels, par leur situation spécifique (impératifs scientifiques devant impératifs commerciaux, financement public, dispositions fiscales spécifiques), deviennent un des rares acteurs du « long terme », ce que prouve l'analyse de leur catalogue : les Presses universitaires de Lyon, structure moyenne, annoncent 700 titres à leur catalogue pour une production de 30 titres

par an, ce qui établit une durée de vie supérieure à 20 ans par titre¹²⁸. De même les presses universitaires de Vincennes ont 250 titres à leur catalogue pour une production entre 15 et 20 titres annuels. Les revues troublent certainement cette représentation statistique, mais la « durée de vie » des catalogues des presses universitaires est beaucoup plus importante que celle du secteur privé.

Cette situation rend d'ailleurs d'autant plus importante la question de la diffusion-distribution. On a vu que les grands canaux de vente publics sont désormais noyés sous le poids des offices de nouveauté, y compris dans les librairies spécialisées ou de référence qui assuraient jusqu'ici une présence des productions universitaires¹²⁹ sur le marché. On connaît le concept désormais célèbre de la « longue traîne », qui semble particulièrement adapté aux productions universitaires. Encore faudrait-il assurer la présence et la vente en ligne de cette production, ce qui ne va pas de soi comme on le verra sur les questions de diffusion-distribution. Il n'en demeure pas moins qu'un exemplaire vendu sur deux est un titre du fonds (ayant plus d'un an ou réimpression)¹³⁰, phénomène qui serait en nette augmentation depuis quelques années.

Autre caractéristique des catalogues des presses universitaires : le nombre de collections (établi à plus de 10 par presses dont 4 détiennent plus de 20 collections vivantes¹³¹). Ramené aux chiffres de production - 23 titres annuels en moyenne - ce nombre important de collections exprime la profondeur temporelle des fonds et leur richesse : beaucoup de collections n'ont qu'un, voire moins d'un titre par an, elles sont constituées sur le long terme. Cependant un nombre très important de collections vivantes pour une production très faible (médiane à 5 titres par an, revues comprises) pourrait aussi suggérer un manque de cohérence et de lisibilité de l'offre éditoriale, et l'éparpillement de la politique éditoriale.

¹²⁸ Source : site internet PUL www.presses.univ-lyon2.fr

¹²⁹ Alliot, Catherine, « Où l'abondance de biens nuit : Les Sandales d'Empédocle face à la surproduction éditoriale », *BBF*, t. 49, n° 3, 2004 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/imprimerDocument.xsp?id=bbf-2004-03-0010-002/2004/03/fam-dossier/dossier>

¹³⁰ *Rapport du médiateur de l'édition publique*, *op. cit.*

¹³¹ *Les presses des établissements...*, *op. cit.*

À titre de comparaison avec une maison privée, les PUF, dont le projet et les objectifs sont cependant voisins des presses d'universités, la production est d'évidence à une autre échelle : 26 « collections phares » et plus de deux cents collections vivantes (prend en compte les titres de revues), pour environ 2500 titres vivants¹³² assurent aux PUF une part prépondérante du marché universitaire. Dans le classement *Livres Hebdo* des éditeurs français en fonction de leur production (nombre de titres parus dans l'année)¹³³, seules les Presses universitaires de Rennes (72^e place), font figure d'éditeur moyen qui peut prétendre à une place dans le paysage éditorial français : elles devancent des maisons historiques comme Les Belles lettres, Droz ou Vrin et dépassent largement l'éditeur universitaire national (CNRS-Edition, 115^e place). Il faut ensuite attendre la 168^e place (Aix-Marseille) pour retrouver une presse d'université dans le classement. Les PUF, principal éditeur universitaire (hors cas spécifique de l'Harmattan, 1^{er}) sont 10^e.

1.3.2. Données économiques

Evaluer le poids économique de l'édition universitaire est tout aussi difficile compte tenu de la faiblesse des données disponibles. Le médiateur de l'édition publique évalue à 50 millions d'euros le chiffre d'affaire global des éditeurs publics en 2005, légèrement en hausse par rapport aux années précédentes, et dont 5 % seulement provient des presses universitaires qui représentent un tiers de l'échantillon. En revanche c'est ce secteur qui enregistre la plus forte progression (38 %), en partie expliquée par le nombre croissant de structures prises en compte. Le chiffre d'affaire par exemplaire vendu est particulièrement faible pour les presses d'université. Sur un échantillon plus large (34 presses), le *Rapport sur les presses des établissements d'enseignement supérieur* évalue à 5 millions d'euros le chiffre d'affaire global, soit 147 000 euros de recettes commerciales par presses. 24 presses (70 %) font moins de 150 000 euros de chiffre d'affaire et 30 (88 %), moins de 300 000 euros. Seules 2 presses se distinguent avec plus de 600 000

¹³² Source : *Catalogue des livres disponibles 2004*, PUF.

¹³³ *Livres Hebdo*, n° 590, vendredi 25 février 2005, p. 89-92.

euros. L'étude sur les presses espagnoles évalue le chiffre d'affaire global des presses à 28 millions d'euros, soit une moyenne de 550 000 euros par presses, mais le nombre de titres produits, trois fois supérieur à la production française, explique cette différence.

Ces chiffres sont particulièrement importants dans la mesure où les recettes commerciales constituent une grande majorité des moyens financiers des presses (63 % en moyenne, le budget de 6 presses est constitué à plus de 80 % des seules recettes commerciales).

Enfin, à titre de comparaison, les presses de l'université d'Oxford, les premières au monde, affichent un chiffre d'affaire de 450 millions de dollars, soit autant que l'ensemble des presses universitaires américaines.

1.3.3. Données qualitatives : nature des productions

- **Types de produit**¹³⁴

Rang	Type	Nombre de titres
1	Actes de colloque, journées d'étude	278 (34 %)
2	Ouvrages de synthèse	152 (19 %)
3	Ouvrages d'érudition	131 (16 %)
4	Thèses	120 (15 %)
5	Edition de textes	46 (5 %)
6	Autres	37 (4 %)
6	Manuels	30 (4 %)
7	Réédition d'ouvrages de référence	21 (3 %)

On constate des variations importantes d'une structure à l'autre, exprimant l'existence de programmes éditoriaux différents. Du côté de l'édition de recherche, si 19 presses (55 % de l'échantillon) éditent des thèses, cela va de 1 thèse publiée en 2005 (soit 3 % de la production du Service de publication de l'université Paul-Valéry, Montpellier) à 41 (66 % de la production des presses d'Aix-Marseille). Du côté des outils pédagogiques et grand public (synthèses et manuels), cela ne concerne plus

¹³⁴ *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, Annexes, op. cit.*

que 9 éditeurs sur 34 (4 % de la production totale), mais représente 20 % de la production des Presses du Mirail¹³⁵. La production de « manuels universitaires » est beaucoup plus développée dans les presses universitaires espagnoles où ils représentent globalement 16 % de la production. On peut également remarquer que les Presses universitaires de Rennes publient 19 titres hors catégories (« autres » : 16 % de leur production), ce qui semble indiquer une prise de distance de la ligne éditoriale par rapport aux produits traditionnels de l'édition universitaire institutionnelle. Leur catalogue fait état d'une importante collection « essais » dont le contenu est axé sur l'actualité ou la société contemporaine : les enfants surdoués, les identités régionales, le temps de travail, le terrorisme, etc. D'autres presses revendiquent l'ouverture hors universitaire de leur ligne éditoriale : « Les Presses universitaires de Caen ont pour mission d'éditer et de diffuser les travaux des équipes de recherche de l'Université de Caen et de leurs collaborateurs français ou étrangers, de développer la production d'ouvrages de vulgarisation de haut niveau, de favoriser l'édition et la diffusion d'ouvrages à thématique régionale. »¹³⁶ Il semblerait que les presses anglo-saxonnes aient une tradition d'ouverture de leur production hors des cercles scientifiques et universitaires.

Il faudrait ajouter à ce classement le nombre de titres de revues gérés par les presses. D'abord beaucoup de revues échappent aux presses et sont éditées directement par les équipes universitaires, souvent en collaboration avec un éditeur privé. Les presses interrogées dans le cadre de l'enquête de 2005 ont déclaré gérer directement 198 titres, ce qui les met au deuxième rang après les « Actes ». 79 % des presses gèrent au moins une revue, proportion qui tombe à 59 % pour celles qui en gèrent au moins deux.

- **Champs disciplinaires**¹³⁷

1	SHS	34 %
2	Histoire	21 %
3	Langues et civilisations	19 %

¹³⁵ Les PUM ont développé une importante collection tournée vers le grand public étudiant et au-delà, Amphi 7, dont le programme insiste sur le côté pratique et accessible : « des instruments de travail accessibles et efficaces », « l'accent mis sur la méthodologie ainsi que sur la lisibilité des textes proposés permettent également à ces ouvrages de répondre aux besoins de formation ou d'information d'un public non universitaire ». Source : site internet des PUM :

¹³⁶ Renard, Michel, *Rapport sur l'économie du livre en Basse-Normandie*, CESR Basse-Normandie, 2003.

¹³⁷ Les livraisons de revue sont prises en compte.

	étrangères	
4	Littérature française	16 %
5	Art et histoire de l'art	4 %
6	Sciences et techniques	2 %
6	Médecine	2 %
6	« Autres »	2 %

En ce qui concerne les champs disciplinaires couverts, l'homogénéité est beaucoup plus importante. Seules les Presses universitaires de Reims annoncent une production de 50 % de Sciences et techniques (mais sur un total de 6 publications seulement). Il faudrait pouvoir faire des sondages plus précis dans les catalogues afin d'apprécier réellement la question des contenus (sous-disciplines, courants, postures épistémologiques, etc.) Cependant, malgré l'éparpillement et la diversité du paysage éditorial, la plupart de la production semble s'inscrire sur un positionnement voisin, si ce n'est semblable. On a souvent dit l'effondrement de la production scientifique francophone au profit des grands éditeurs anglo-saxons. Remarquons cependant la forte proportion d'ouvrages scientifiques et techniques dans les catalogues des presses espagnoles (27 %).

1.4. Communication, Diffusion, Distribution

La diffusion-distribution des presses universitaires

Ayant un diffuseur en France	30 / 37 (81 %)
Ayant un diffuseur à l'étranger	6 / 35 (17 %)
Ayant un distributeur en France	29 / 37 (78 %)
Ayant un distributeur à l'étranger	23 / 37 (62 %)

Comme pour le secteur de l'édition en général la diffusion-distribution de la production des presses universitaires est concentrée entre un nombre limité d'acteurs. Le CID¹³⁸ (et sa librairie en ligne : le Comptoir des presses d'universités) et l'AFPU-Diffusion contrôlent les trois quarts de la diffusion. Le

¹³⁸ Centre Interinstitutionnel pour la Diffusion de publications en sciences humaines.

CID, qui s'occupe aussi de la distribution, a été développé par la Maison des sciences de l'homme, fondation de droit privé reconnue d'utilité publique qui a pour mission la valorisation de la recherche française en SHS. Il offre une base bibliographique en ligne, des prestations logistiques (stockage, facturation, expédition, gestion des retours) et un réseau de 300 points de vente en France. À côté de ces services traditionnels d'un diffuseur-distributeur, cette structure élaborée en 1981 à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur, a développé des prestations spécifiques et adaptées aux éditeurs publics universitaires : activités de promotion des titres dans les universités et dans les salons et événements liés aux SHS (salons et festivals régionaux, nationaux et internationaux), une ouverture importante sur l'étranger (via des homologues étrangers ou en organisant des tournées régulières dans certains pays). Il propose également une tarification spécifique des services de diffusion-distribution, ne retenant que 47 % du prix public hors taxe (marge librairie comprise), contre plus de 55 % en moyenne chez les opérateurs commerciaux. Il mène une politique de mise en place mieux adaptée à la production et affiche des taux de retour inférieurs à 15 % contre plus de 20 % chez les diffuseurs-distributeurs privés. L'AFPU-Diffusion, émanation de l'Association française des presses d'université devenue l'AERES, n'assure que les activités de diffusion et gère la distribution via un opérateur privé, la SODIS. L'export est géré par une autre filiale de distribution du même groupe, Gallimard-export. Si les marges retenues demeurent quasiment identiques, la politique de mise en place plus proche du secteur commercial (partenariat SODIS) a pour conséquence l'augmentation du taux de retour.

À noter que l'AFPU, « tout comme le CID, n'est pas prête à accepter l'entrée de maisons mal structurées, ne disposant pas d'un comité de lecture, et dont les productions risquent de ne pas correspondre à la logique industrielle de la SODIS. »¹³⁹

Enfin on remarque quelques cas comme les Presses universitaires de Caen, qui cumulent plusieurs diffuseurs-distributeurs, adaptant leurs stratégies

¹³⁹ *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, op. cit.*

de vente à leur programme éditorial (AFPU mais aussi Vrin pour les collections de philosophie, diffuseur régional pour les collections régionales).

Si les revues ne passent que marginalement par le système de diffusion-distribution (politique d'abonnements, public très ciblé), certains acteurs regrettent qu'il n'y ait pas de système regroupé pour promouvoir les revues auprès des bibliothèques.

2. Les restructurations de l'Etat éditeur

2.1. Le nouveau cadre réglementaire

L'activité d'édition des organismes publics, parfois ancienne comme on l'a vu avec le CTHS, a souvent été dénoncée par les éditeurs privés comme contraire aux règles de la concurrence¹⁴⁰. Pourtant la clarification n'intervient que très récemment, à la fin des années 1990, à la faveur de la réforme générale des politiques publiques. À partir de 1998, l'État éditeur, poussé par la volonté d'optimisation de ses administrations et la maîtrise des déficits, tente de réglementer son activité éditoriale.

Mais c'est d'abord à l'initiative des éditeurs privés (via le SNE) que l'attention des pouvoirs publics a été portée sur la situation des éditeurs publics, jusqu'ici mal connus et évalués¹⁴¹. Le rapport Groshens qui en découle est la première étude globale de l'édition publique en France. Il analyse essentiellement la problématique de la concurrentialité en examinant les mécanismes de fixation des prix de vente.

Reprenant les préconisations du rapport, une circulaire du Premier ministre énonce en 1998 que « les administrations et établissements publics dont ce n'est pas la vocation ne doivent pas entreprendre d'activités éditoriales par leurs

¹⁴⁰ Angoulvent, Paul, *L'édition française au pied du mur*, Paris, PUF, 1960 (rééd. Editions du Cercle de la librairie, 2003).

¹⁴¹ « Le Syndicat national de l'édition a appelé l'attention du Premier ministre sur les difficultés rencontrées par certains secteurs de l'édition privée dont la vulnérabilité se trouverait aggravée par la multiplication des interventions publiques dans leur domaine d'activité. » Groshens, Jean-Claude, *Rapport sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'industrie éditoriale*, Paris, Premier ministre, 1997. [en ligne] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984000042/index.shtml>

propres moyens. » tout en affirmant que « le fait qu'un organisme public n'ait pas vocation [...] à mener des activités éditoriales n'interdit nullement que celui-ci soit à l'origine de la publication d'un ouvrage »¹⁴², ouvrant par là de multiples possibilités d'interprétation. La circulaire institue sept organismes dont l'activité éditoriale fait partie des missions statutaires¹⁴³ et ne saurait être remise en cause, ainsi qu'une instance de contrôle et de médiation avec les acteurs privés pour réorganiser les autres éditeurs publics. Ces derniers doivent mettre en place de nouveaux outils de gestion permettant un meilleur calcul des prix de revient et de vente afin de ne pas contrevenir au droit de la concurrence (comptabilité analytique). Enfin la circulaire de 1999 met en place une instance de contrôle, le médiateur de l'édition publique. Il rend un rapport annuel sur le respect des dispositions de la Circulaire de 1998 et sur l'activité éditoriale générale des organismes publics d'Etat¹⁴⁴.

Ces nouvelles dispositions ont souvent été vécues par les éditeurs publics comme une attaque contre des activités que leurs promoteurs jugent légitimes. Certains en font même un des facteurs de la crise du secteur : « Ce secteur est pourtant profondément en crise depuis de nombreuses années. La financiarisation des modes de fonctionnement de l'édition privée, l'affaiblissement voulu et programmé des presses universitaires depuis la circulaire Jospin de 1998, parmi d'autres facteurs ont contribué à rendre plus difficile l'édition d'ouvrages et de revues de sciences humaines et sociales. »¹⁴⁵

On peut douter de cette dernière opinion dans la mesure où, malgré des pressions budgétaires certainement délicates par endroit - ce qui ressort davantage dans le cas des presses universitaires des choix des conseils d'administration - le nombre de presses d'université est stable, le nombre de titres produits à augmenté considérablement (25 % en 4 ans) et un puissant

¹⁴² Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'Etat.

¹⁴³ Journaux officiels, Documentation française, Réunion des musées nationaux, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Editions du CNRS, CNDP-CRDP, IGN.

¹⁴⁴ Les collectivités territoriales, dont la production éditée est en forte croissance (musées, ouvrages de prestige et de communication des collectivités), sont pour l'instant en dehors du champ d'action de la Circulaire et du médiateur, prouvant que l'impératif d'optimisation de l'utilisation des fonds publics et la réduction des déficits par l'abandon de certains services annexes reste primordiale dans la réforme.

¹⁴⁵ Un centre pour l'édition électronique ouverte, billet dans Blogto numericus, 15 octobre 2007 [en ligne] <http://www.homo-numericus.net/spip.php?breve934>

éditeur a vu le jour (Presses universitaires de Rennes¹⁴⁶). Par ailleurs on peut également penser qu'une clarification administrative a pu servir le développement de l'édition électronique ces dernières années, les universitaires cherchant des modes de diffusion alternatifs et peut-être mieux adaptés que le média imprimé, forcément inscrit dans une logique de marché comme on l'a dit.

Quoi qu'il en soit il est clair que l'édition publique est engagée depuis une décennie dans une profonde restructuration, contrôlée annuellement par le médiateur du livre. Les nouveaux textes réglementaires donnent par ailleurs l'occasion de saisie du médiateur par les éditeurs commerciaux (via le SNE), bien décidés à faire appliquer la transparence de ce secteur contesté de l'action publique de l'État.

2.2. Situation ambiguë des presses d'université

Les presses des établissements d'enseignement supérieur, majoritaires par leur nombre au sein du paysage éditorial public, ne sont pas explicitement désignées dans la circulaire de 1998 qui accorde une forme de dérogation encadrée (nécessité d'établir une comptabilité analytique et des modes transparents de calcul des prix) aux « organismes publics à vocation scientifique ou culturelle » qui « ont pour mission explicite de diffuser les connaissances qu'ils contribuent à élaborer ou de faire connaître au public les œuvres dont ils sont dépositaires. » Les éditions de la BPI ou de la BNF par exemple sont mises au même niveau que les presses d'université.

Par ailleurs l'ensemble de l'édition scientifique et de recherche pourrait être regroupée au sein des éditions du CNRS, éditeur public « statutaire » de la recherche, à l'image des produits commerciaux (livres mais aussi tout type de produits dérivés) des musées nationaux au sein de la Réunion des musées nationaux.

Outre la part d'interprétation offerte par l'énoncé de la circulaire de 1998, les presses universitaires sont réglementées par la loi de 1984 sur l'enseignement

¹⁴⁶ Hors presses d'université mais dans le domaine de la recherche scientifique on peut citer la regroupement des services éditoriaux de 4 organismes de recherche en une seule structure indépendante et autonome financièrement (sous la forme d'un Groupement d'intérêt public), les édition « Quae ».

supérieur qui autorise les établissements à éditer et commercialiser des produits édités par leur soin.

De fait les presses universitaires se trouvent dans une situation ambiguë, comme le prouve leur réticence, en partie résorbée, à répondre aux enquêtes annuelles du médiateur de l'édition publique (seulement 2 répondants en 2000, 15 en 2005 sur une soixantaine de structures). Ce dernier affirmait en 2003 que « la sensibilisation de ce secteur au respect des circulaires de 1998 et 1999 » devait « être poursuivie » car « l'activité éditoriale de ces structures, services ou établissements de l'État, entre en effet pleinement dans le périmètre de l'édition publique. »¹⁴⁷ Mais dans le rapport 2005 elle note : « Si l'obligation qui en résulte de mise en œuvre d'une comptabilité analytique ne peut être qu'approuvée au regard des deux circulaires relatives à l'édition publique, l'obligation de résultat bénéficiaire ou, à tout le moins, de résultat équilibré, pourrait entraîner certaines presses universitaires à développer une production beaucoup plus « grand public » qu'aujourd'hui et à se placer en concurrence directe, sur le secteur des SHS notamment, avec les éditeurs privés. »¹⁴⁸

Parallèlement aux réformes de l'édition publique, le ministère de l'Enseignement supérieur tente de faire évoluer les presses des établissements vers une même intégration aux règles de la concurrence via les SAIC mis en place depuis la loi de 2004.

L'activité éditoriale de l'enseignement supérieur est donc dans une situation ambiguë : autorisée statutairement par la loi de 1984, elle est sommée de rendre des comptes (analytiques) au médiateur de l'édition publique qui elle-même souligne que l'activité des presses doit demeurer fondamentalement hors des règles du marché. Par ailleurs les tutelles de l'enseignement supérieur les poussent à intégrer leurs nouveaux services de gestion commerciaux (SAIC).

Il en résulte pour les acteurs de l'édition universitaire institutionnelle une part importante d'interprétation des textes et de choix de développement. Il paraît cependant clair que le choix d'une activité de diffusion publique de la recherche marginalisera de fait - *a fortiori* depuis le développement de médias

¹⁴⁷ Lévy-Rosenwlad, Marianne, *op. cit.*, 2003.

¹⁴⁸ Lévy-Rosenwlad, Marianne, *op. cit.*, 2005.

électroniques - l'activité et les produits de l'édition traditionnelle, soumis aux contraintes industrielles et commerciales. À l'inverse, le choix du développement d'une structure d'édition professionnelle impose l'élaboration d'un modèle proche du secteur privé (financement par péréquation et exploitation de produits à l'audience plus large ou du moins ciblée en dehors d'impératifs scientifiques, chaîne de production rationalisée, prise d'indépendance par rapport à l'université d'accueil). Entre ces deux extrêmes un certain nombre de voies médianes peuvent sans doute être esquissées et les presses universitaires toutes engagées dans une rénovation profonde inventent certainement de nouveaux modèles qu'il est encore difficile de saisir. Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure de la performance budgétaire et de l'édition électronique, le choix de l'imprimé ne peut plus être conçu comme un média alternatif hors des exigences du marché.

2.3. Regards sur la situation étrangère

La situation anglo-saxonne, marquée par les grandes politiques de dérégulation du secteur public des années 1980, semble indiquer que les presses ont fini par adopter un modèle éditorial quasi-privé, du moins les grandes presses « historiques » dont le catalogue et le chiffre d'affaire le permettent.

On a vu que les presses d'université espagnoles connaissent au contraire un fort développement. Il semble cependant que leur lien très fort à l'institution universitaire les prémunit contre la recherche du marché hors université.

Enfin d'autres modèles se sont développés à l'étranger, comme à l'Université de Neuchâtel en Suisse qui a développé une conception plus stratégique que productive de l'activité éditoriale, conduite par une politique de subventions à des éditeurs privés.

3. Bilan des réformes pour les presses d'université

Au croisement de plusieurs réformes - les réformes de l'Université en cours auront certainement une incidence sur l'avenir des presses françaises qui apparaîtront peut-être à l'instar de leurs consœurs anglo-saxonnes comme des

sources possible de recettes pour l'université - les presses universitaires semblent en train d'élaborer un modèle français médian entre missions publiques et exigences comptables via leur intégration dans les nouveaux SAIC.

Or, si ces regroupements peuvent être fructueux et aider le développement des presses, on a vu qu'ils n'allaient pas de soi pour les éditeurs universitaires.

Plus globalement un mouvement de coordination et de regroupement - d'initiative universitaire et non administrative - semble s'esquisser, d'abord pour assurer la diffusion-distribution (AFPU). Le succès des Presses inter-universitaires de Rennes pourrait faire figure de modèle de développement, notamment autour des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Quoi qu'il en soit divers modes de regroupement émergent un peu partout : regroupements internes au sein de pôles « diffusion » (Lyon-2), regroupements externes pour mutualiser production et catalogues (PUM, Quae), mettant en œuvre le souhait exprimé il y a quinze ans lors du 1^{er} Salon des Presses d'université par Annie Le Saux : « Diffuser, distribuer en commun, faire des catalogues collectifs serait un moyen d'améliorer le chiffre d'affaires des presses d'université et de mieux les faire connaître notamment des bibliothèques qui sont des acheteurs potentiels et, au-delà de la France, de l'Europe. Bibliothécaires, libraires, universitaires ont, d'une seule voix, déploré l'absence de coordination dans la diffusion et appelé à la création de véritables structures. »¹⁴⁹

En l'absence de textes clairs sur la situation de l'édition universitaire, il apparaît que les perspectives des presses françaises leur appartiennent en grande partie.

¹⁴⁹ Le Saux, Annie, *op. cit.*

Troisième partie : l'obsession électronique

1. De quoi parle-t-on ? L'édition électronique sans éditeurs

1.1. L'évacuation de l'éditeur dans le nouveau monde numérique

Bien qu'articulés dans le cadre de ce dossier avec les problématiques générales de l'édition universitaire, désormais qualifiée de « traditionnelle »¹⁵⁰ ou « conventionnelle »¹⁵¹, les discours sur l'édition électronique « scientifique »¹⁵² frappent par leur autonomie. Les analyses, études et points de vue rassemblés sont en effet le plus souvent centrés sur des enjeux extérieurs à l'édition universitaire traditionnelle, voire aux enjeux éditoriaux en général : les stratégies et politiques éditoriales liant construction de catalogues cohérents et pénétration de marchés (fonctions intellectuelles et marchandes de l'éditeur), les métiers de l'« *editing* » (fonctions techniques et artistiques de l'éditeur), le capital symbolique produit par l'organisation éditoriale, disparaissent au profit de problématiques nouvelles, déplaçant la question de la mise en forme documentaire à celle du flux d'information¹⁵³, de la promotion du produit unitaire à la gestion de masse¹⁵⁴, du document construit à l'information

¹⁵⁰ Vuillemin, Alain, *Édition multimédia et presses universitaires électroniques*, 1999, [en ligne] http://www.epi.asso.fr/fic_pdf/b98p053.pdf

¹⁵¹ Boismenu, Gérard, Beaudry, Guylaine, *Le nouveau monde numérique, le cas des revues universitaires*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁵² Le modèle de l'édition universitaire comme secteur défini par un champ d'acteurs et de produits élaboré en partie sur les bases de l'édition scientifique au XXe siècle n'est pas transposable dans le média électronique tel qu'il se présente aujourd'hui. D'ailleurs les auteurs abordent la question de l'édition « scientifique » électronique, et ne parlent jamais d'édition « universitaire » électronique.

¹⁵³ L'édition électronique comprise comme l'ensemble « des actes par lesquels des œuvres de l'esprit peuvent être désormais communiquées à autrui par l'ensemble des nouveaux moyens de communication de masse ou « médias », en ligne via Internet et les réseaux de télécommunications, ou hors ligne via les supports transportables et les autres vecteurs d'information. », Vuillemin, Alain, *op. cit.*

¹⁵⁴ C'est par exemple le modèle de distribution des revues électroniques par les groupes privés : « Ces modèles favorisent aujourd'hui la vente groupée de titres électroniques dans des bouquets qu'on ne peut pas détailler (*bundle*). » Cavalier, François, « Les acquisitions dans le contexte électronique », *BBF*, tome 51, n° 1, 2006.

réputée brute¹⁵⁵, de la distribution aux accès, de la fabrique du document aux infrastructures de diffusion¹⁵⁶.

Le signe révélateur de l'évacuation quasi constante du chaînon éditorial classique de la nouvelle chaîne de publication est certainement l'absence des presses universitaires parmi les acteurs désignés de ce nouveau secteur. Seule la contribution d'Alain Vuillemin, déjà datée compte tenu des enjeux et réalisations cités en exemple, appelait à la constitution de « presses universitaires électroniques »¹⁵⁷, projet demeuré sans suite. Robert Darnton entrevoyait dans le média électronique la possibilité d'une alternative à la dégradation de la production des presses universitaires américaines¹⁵⁸.

41 % des presses universitaires françaises interrogées en 2005 déclaraient avoir une production électronique (travaux de recherche en ligne, revues électroniques, diffusion en ligne d'ouvrages épuisés, etc.)¹⁵⁹ Le rapporteur concluait cependant qu'il s'agissait d'une production en marge du développement de l'édition électronique : « Force est de constater que les presses universitaires n'ont été que rarement moteur ou même partie prenante de ce mouvement. [...] Par nécessité ou par choix, les presses des établissements d'enseignement supérieur demeurent encore très largement à l'écart des développements récents en matière de publication électronique. » L'argument de la compétence¹⁶⁰ qui privilégie au sein de l'Université le recours aux services informatiques (CRI) et services documentaires (SCD) dans le pilotage et la réalisation des projets semble confirmer que l'édition électronique se développe contre l'expertise, les pratiques et l'organisation du modèle éditorial historique : seuls compteraient désormais l'infrastructure informatique

¹⁵⁵ « Du point de vue technique, le document électronique est davantage le véhicule d'un contenu que sa matérialisation, qui est une contrainte et non plus le but ultime. Le document perd ses repères physiques. Le livre est une collection de chapitres et le périodique une collection d'articles. L'article lui-même est un assemblage d'éléments multimédias, repérables et manipulables séparément. », Lupovici Christian, « Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique », *BBF*, t. 41, n° 1, 1996.

¹⁵⁶ L'édition électronique définie « comme le fait d'édition en ligne des documents consultables par l'intermédiaire d'un navigateur web » Poupeau, Gautier, « L'édition électronique change tout et rien », *op. cit.* ; Corinne Verry-Jolivet parle du « lien évident, né de ces nouvelles formes d'accès, entre l'information et l'infrastructure informatique. Ceci est particulièrement sensible dans le domaine biomédical, avec l'importance que prennent la bio-informatique, les outils pour la recherche, les systèmes d'information hospitaliers, etc. », Compte-rendu de lecture « Les défis de l'édition électronique en biomédecine, critères de recherche d'informations et de documents validés », *BBF*, tome 44, n° 6, 1999.

¹⁵⁷ Vuillemin, *op. cit.*

¹⁵⁸ Darnton, Robert, « *The new age of the books* », *The New York Review of Books*, vol. 46, n° 5, 18 mars 1999. [en ligne] <http://www.nybooks.com/articles/546>

¹⁵⁹ *Les presses des établissements...*, *op. cit.*

¹⁶⁰ *Ibidem.*

(publication-diffusion, automatisation et formatage de la phase d'*editing*) et les accès bibliographiques (identification et navigation, évacuation des phases de diffusion-promotion). L'évacuation de l'éditeur (institutionnel ou privé) fait en outre peu de cas du développement précoce de l'édition électronique en STM (revues principalement) largement porté par les groupes d'édition privés (Elsevier, Bertelsmann)¹⁶¹.

C'est certainement déjà dire que l'édition électronique est une mutation bien plus profonde que le simple transfert de support, modifiant la chaîne traditionnelle de production et de valorisation, et peut-être au-delà¹⁶² : « Ce qui se passe c'est plus fondamentalement toute une remise en cause de l'ensemble du processus. Sont concernés à la fois les types de documents et les supports. Cela touche également à la conception de l'information, à sa validation intellectuelle, à son élaboration et sa mise à disposition. Mais bien plus encore, on va assister à une redistribution des rôles, à une remise en cause ou en question de nombreux comportements et approches dont on ne sait pas aujourd'hui exactement ce qu'ils deviendront demain. »¹⁶³ On retrouve souvent la question du déterminisme technique, préparée par l'histoire du livre qui analyse « la modification des méthodes du travail intellectuel, et sans doute, par cet intermédiaire, de la pensée. Ainsi les systèmes de pensée d'une société sont étroitement liés aux technologies utilisées. »¹⁶⁴

Avec l'édition électronique, les universitaires ont eu la possibilité de réaliser le projet historique de maîtrise et d'autogestion de l'ensemble des moyens de communication scientifique désormais réunis au sein du média électronique : « Les rôles traditionnellement assignés au producteur de l'information, à celui qui en assure le traitement et à celui qui l'utilise sont profondément remodelés. Il est difficile de dire si la publication d'un rapport de

¹⁶¹ Le programme TULIP (*The University Licensing Program*) lancé en 1991 par Elsevier en association avec plusieurs universités américaines, à la fois étude de marché et étude des charges techniques, a véritablement créé les conditions de la demande en documentation électronique en permettant la constitution d'une offre massive et adaptée aux besoins et pratiques (en termes de contenu comme d'interfaces et de fonctionnalités). Tulip Final Report, Elsevier Science, 1996, voir notamment le résumé qu'en fait Jean-Michel Salaün [en ligne] <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/dossthem/ecodoc/Articles/resumeTulip.html>

¹⁶² Influencées par les analyses sur l'Internet en général, les réflexions sur l'édition électronique ont souvent pris pour fait acquis qu'il s'agissait d'une « *innovation disruptive* ».

¹⁶³ Belbenoit-Avich Pierre-Marie, *Les défis de l'édition électronique en biomédecine, critères de recherche d'informations et de documents validés*, Paris, Frison-Roche, 1999.

¹⁶⁴ Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre*, Entretiens, Paris, Albin Michel, 2004.

recherche sur la Toile par le chercheur ou l'institution même qui en est l'auteur relève de la communication formelle ou de la communication informelle, puisqu'elle participe à la fois de l'une et de l'autre. Informelle, elle l'est parce que n'entrant dans aucune catégorie classique, telle que celle des articles publiés dans les revues spécialisées, mais elle n'en est pas moins formelle en ce qu'elle ne vise pas un groupe particulier, quiconque le souhaite pouvant accéder à l'information. Il n'est pas davantage possible de définir clairement en termes traditionnels la démarche d'un scientifique qui « publie » son travail sur la Toile, car il est à la fois le producteur de l'information et celui qui l'édite et la diffuse. Il peut même faire de son rapport un outil de savoir en incluant dans sa « publication » des liens renvoyant à d'autres travaux également accessibles sur la Toile. »¹⁶⁵ Jane H. Russell concède que les compétences et infrastructures nécessaires à la maîtrise du média sont extérieures à la communauté universitaire mais « depuis que les chercheurs, aidés par les technologies de l'information, se sont familiarisés avec l'ordinateur, ils ont acquis un certain nombre de compétences qui étaient jusque-là l'apanage des éditeurs (Oppenheim, Greenhalgh et Rowland, 2000) ; l'apparition de logiciels de plus en plus puissants, mais d'une utilisation aisée, et l'aide experte que leur fournissent leurs institutions dans le domaine de l'édition électronique et de l'informatique ont permis à nombre d'entre eux d'envisager l'autopublication. »¹⁶⁶

Après une période d'enthousiasme techniciste qui se termine à l'orée des années 1990 marquées par l'échec de projets phares et la bonne santé des médias traditionnels¹⁶⁷, de plus en plus d'auteurs réhabilitent le dispositif éditorial classique, peut-être trop vite évacué et qui aurait fait défaut dans de nombreux projets.

¹⁶⁵ Russell, Jane M., « La communication scientifique à l'aube du XXIe siècle », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 168, 2001.

¹⁶⁶ Russell, Jane M., *op. cit.*

¹⁶⁷ Les débats qui ont suivi l'article de Robert Darnton marquent un tournant. Certains éditeurs ont par exemple souligné la bonne santé des éditions L'Harmattan dont le modèle (chaîne éditoriale réduite au maximum, abandon des droits d'auteur, tirages et diffusion faible), considéré comme un dispositif d'autopublication universitaire coûteux, était censé être particulièrement concurrentiel avec les nouvelles modalités d'édition scientifique. Voir Garcia, Daniel, « L'affaire Darnton : Les sciences humaines tuées net ? », *Livres Hebdo*, n° 331, 2 avril 1999.

1.2. D'où ils parlent ?

La question des auteurs traverse le sujet de l'édition universitaire et conditionne sans doute bien des enjeux retenus comme essentiels. Les professionnels de l'édition sont réputés traditionnellement très discrets tandis que certains spécialistes des sciences de l'information regrettent que l'édition reste un champ largement à l'écart des études et recherches.

Si la documentation sur l'édition universitaire traditionnelle - quantitativement beaucoup moins importante - reflétait une relative diversité de points de vue, l'homogénéité des profils des observateurs et analystes de l'édition électronique surprend. La très grande majorité des discours produits sont le fait d'universitaires, avec une forte proportion de chercheurs en sciences de l'information. Ce constat peut expliquer le centrage sur des problématiques très souvent extérieures aux enjeux éditoriaux.

La question du point de vue, dans le cadre de discours largement prospectifs sur des technologies émergentes, dépasse le simple problème du profil des auteurs. « Comme tout ce qui est novateur, l'évolution des TIC entraîne naturellement l'enthousiasme, voire l'élaboration de nouveaux modèles de diffusion et de transmission de l'information et de la connaissance. »¹⁶⁸ Un terme a d'ailleurs été forgé pour qualifier une part des auteurs dont l'analyse ignorait trop facilement les modèles existants (modèle éditorial et plus largement modèle de production-réception du savoir, historiquement élaboré) : les « techno-utopistes »¹⁶⁹. Face aux nombreux échecs de projets électroniques¹⁷⁰,

¹⁶⁸ Vieira, Lise, *L'édition électronique : de l'imprimé au numérique, évolutions et stratégies*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.

¹⁶⁹ On citera notamment les analyses sur les propriétés du « cyberspace » de Pierre Lévy pour qui « l'irrépressible croissance du Web nous indique quelques traits essentiels d'une culture qui veut naître. », *Cyberculture*, Paris, Odile Jacob, 1998 ; il oppose volontiers - dans une démarche anthropologique non empirique ! - monde ancien et nouveau monde médiatique (traité au futur) : « Jusqu'à ce matin, le travail de l'écrit fut sans doute un des moyens les plus efficaces qui aient été expérimentés pour produire de la pensée collective. Le réseau des bibliothèques enregistre la création et l'expérience d'une foule d'êtres humains morts et vivants. La lecture et l'interprétation, de génération en génération, rétablissent le fil fragile de la mémoire, réactualisent les pensées dormantes. Les traductions, d'une langue ou d'une discipline à l'autre, mettent en communication des espaces de pensée disjoints. Mais l'écriture classique est par nature un système de traces statique et discontinu. C'est un corps inerte, émiétté, dispersé, toujours plus énorme, dont le remembrement et l'animation demandent à chaque individu un long travail de recherche, d'interprétation et de mise en connexion. Pour remédier à cette situation, les mondes virtuels de l'intelligence collective verront se développer de nouvelles écritures: pictogrammes animés, cinélangages qui garderont trace des interactions des navigateurs. » *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 1994.

¹⁷⁰ Si beaucoup étaient extérieurs à l'édition scientifique, comme *Cytale*, ils n'en constituaient pas moins des motifs d'enthousiasme pour certains auteurs. La société 00h00.com par exemple était souvent citée comme la preuve de l'avenir du « *print on demand* » qui devait réconcilier livres scientifiques (thèses, sommes) avec le monde de l'imprimé. Dans la sphère institutionnelle française, on peut citer les projets Manum (Manuels en ligne pour les étudiants) ou les errements du CNRS avant

l'étude des pratiques et des imaginaires sociaux sur les NTIC s'est développée. Sophie Chauvin et Fabrice Papy ont par exemple mené une étude d'usage¹⁷¹ autour du « Visual...Catalog », dispositif médiateur pour faciliter et organiser l'utilisation d'une base de données bibliographiques. S'il ne s'agit pas d'un projet éditorial, il n'en révèle pas moins la nécessité d'élaborer des outils médiateurs face à de l'information qui demeure, en dépit des discours sur la fluidité et l'adaptabilité de l'information libérée des carcans documentaires, des artefacts. Si leurs recherches mettent en évidence les déterminants sociaux ou culturels de l'accès à l'information électronique, ils reprochent aux concepteurs de projets électroniques leurs préoccupations purement techniciennes : « La capitalisation numérique de ces expériences inestimables au moyen de systèmes automatiques risque de devenir rapidement inaccessible pour le plus grand nombre, *si la dimension instrumentale des systèmes continue à être envisagée comme le seul facteur de promotion*. Le risque d'une fracture définitive est à craindre. »¹⁷² Dans un texte présentant les évolutions des chaînes éditoriales et les projets au sein de l'IRHT, Thierry Buquet et Paul Bertrand dénoncent les faux semblants des idéologies technicistes : « Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas vouloir à tout prix adapter nos projets et nos pratiques aux évolutions technologiques du monde, les faire rentrer à toute force dans les moules technologiques. » Accusant par ailleurs le système de financement de la recherche, qui pourrait être un facteur d'explication de la prolifération documentaire autour de l'édition électronique à mettre en rapport avec la faiblesse des réalisations : « Il ne faut pas non plus vouloir à toute force créer de nouveaux programmes qui collent aux évolutions technologiques du moment : dopés par l'effet de mode, certains abandonnent les vieilles entreprises et mettent en place de nouvelles en fonction des techniques disponibles. C'est mieux, mais notre recherche ne doit pas être non plus induite par l'évolution

d'aboutir en 2007 seulement au Centre pour l'édition électronique ouverte. « il est vrai que les initiatives dans ce domaine se sont développées de manière quelque peu brouillonne, sans qu'il soit possible de dégager une quelconque tendance dominante entre des dizaines d'expérimentation explorant des voies très différentes et quelquefois contradictoires » écrivait à cette occasion Pierre Mounier sur son blog Homo numericus, 15 mars 2007 [en ligne] <http://www.homo-numericus.net/article7.html>

¹⁷¹ Chauvin, Sophie, Papy, Fabrice, *Les usagers et le Visual...Catalog, Rapport de recherche*, Université Paris-8, 2006. [en ligne]

¹⁷² Chauvin, Sophie, Papy, Fabrice, « Peut-on déranger le bibliothécaire à la banque d'accueil ? ou comment rapprocher la communauté des usagers de celle des professionnels de la bibliothèque : l'expérience Visual...Catalog », intervention au *Congrès annuel de l'Association canadienne des sciences de l'information*, 2005, en ligne.

technologique. »¹⁷³ Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry accusent explicitement les promoteurs du « nouveau monde numérique » d'idéologie, parlant de « visions prophétiques »¹⁷⁴ plus que d'analyses prospectives basées sur des horizons d'attentes identifiés.

Ces derniers mettent d'ailleurs la question éditoriale au cœur de leur discours : « Il peut paraître trivial, mais certainement pas vain de rappeler que l'usage de auteurs performants et conviviaux ne signifie pas pour autant faire de l'édition » et pointent l'injuste évacuation de l'éditeur dans la chaîne de production électronique : « l'ignorance du travail d'autrui donne de l'assurance pour en disposer, lui trouver une formule de substitution ou le rendre accessoire. » En dénonçant une certaine rhétorique de l'édition électronique, ils montrent que le modèle éditorial n'est pas le seul à se trouver récusé. « On pourrait, comme certains, être tenté d'affirmer que les principales fonctions traditionnelles de l'éditeur sont essentiellement obsolètes, et, du même souffle, que les bibliothèques représentent des coûts inutiles qui peuvent être éliminés - ces derniers coûts inutiles étant d'ailleurs nettement supérieurs à ceux de l'édition. » On verra qu'une partie de la documentation revalorise au contraire la bibliothèque dans le processus d'édition électronique, allant parfois jusqu'à la mettre au cœur des dispositifs. S'il est indéniable que la bibliothèque entre naturellement dans le champ de l'édition électronique (gestion de documentation en masse, gestion des accès), Boismenu et Baudry notent que la bibliothèque, objet mieux connu des sciences de l'information, a su mieux défendre son expertise et sa plus-value dans le nouvel univers numérique : « Réagissant à de telle assertion, Chartron et Salaün, qui connaissent bien le rôle et la prestation des bibliothécaires, parlent de simplification et de mise en touche des fonctions sociales et cognitives d'une bibliothèque. » La première partie de ce dossier a mis en évidence les « fonctions sociales et cognitives » de l'éditeur (capital social et symbolique, médiateur, défricheur, arbitre, etc.) et s'il n'évalue pas lui-même dans le cadre de l'édition scientifique, il compose en partie et coordonne les processus d'évaluation.

¹⁷³ Bertrand Paul, Buquet, Thierry, « L'IRHT, un exemple de chaîne éditoriale multi-supports », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 2005 [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/varia/multi.htm>

¹⁷⁴ Boismenu, Gérard, Beaudry, Guylaine, *op. cit.*

D'un autre côté, certains ont reproché au champ éditorial traditionnel de ne pas considérer le fait électronique comme relevant de leurs compétences. C'est par exemple la critique de certains promoteurs des revues électroniques envers l'étude de Sophie Barluet sur l'état de l'édition de revues en France¹⁷⁵, révélatrice selon eux de représentations officielles survalorisant les modèles traditionnels : « Mais, en l'état, elles sont révélatrices d'une démarche du CNL qui reste centrée sur l'édition papier, et confère au numérique le rôle d'éclaireur-défricheur, pas beaucoup plus. C'est une avancée réelle, mais la force de séduction du support papier, dont les qualités ne peuvent être contestées, exerce toujours une forte emprise sur les raisonnements et les systèmes de valeur. »¹⁷⁶

Comme l'écrivait Roger Chartier en 1999, « la discussion sur le texte électronique est piégée par les jugements de valeur. »¹⁷⁷

1.3. La fin des idéologies ?

Cette confrontation des champs éditoriaux traditionnels et électroniques par des promoteurs aux représentations antagonistes a longtemps nourri une incompréhension mutuelle entre communauté universitaire et éditeurs voire un affrontement qui n'est peut-être pas terminé¹⁷⁸.

Quoi qu'il en soit il y a incontestablement eu un pic de crise autour de l'article polémique de Robert Darnton paru en 1999 qui cristallisa les oppositions¹⁷⁹ entre promoteurs des nouveaux médias (universitaires, acteurs

¹⁷⁵ Barluet, Sophie, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, Rapport de mission pour le CNL, avril 2006 [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Les-revues-francaises-aujourd-hui>

¹⁷⁶ Dacos, Marin, « Le complexe du cyclope, le Centre national du livre et les revues », billet dans *Blogo numericus*, 5 octobre 2006 [en ligne] <http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article88>

¹⁷⁷ Chartier, Roger, *Le Monde*, 19 mars 1999.

¹⁷⁸ L'étude PRISM (Partenariat pour l'intégrité de la recherche en science et médecine) lancée par l'Association des éditeurs américains relance l'affrontement éditeurs/universitaires autour du mouvement des archives ouvertes et du libre accès. Point de vue d'un chercheur français : « L'attaque est aussi frontale que caricaturale, en pointant les soi-disant « risques d'une censure d'Etat » liés à une « disparition de l'évaluation par les pairs », ce que personne, même les plus extrémistes partisans de l'Open Access, n'a jamais ne serait-ce que suggéré. », « Le PRISM de la mauvaise foi : la guerre de l'édition scientifique expliquée aux enfants. » Billet dans *Affordance*, 30 août 2007.

L'AAP a eu recours à une agence de relations publiques pour ce qu'il considère comme un « plan de guerre contre le libre accès ».

¹⁷⁹ Darnton, Robert, « The new age of the book », *New York Review of books*, 18 mars 1999, [En ligne] <http://www.nybooks.com/articles/546> + Daniel Garcia, « 'L'affaire' Darnton, les sciences humaines tuées Net ? », *Livres hebdo*, 331, 2 avril 1999 et Daniel Garcia, « Les thèses provocantes de Robert Darnton », *Livres hebdo*, 331, 2 avril 1999 + « Declan BUTLER et Rachel FLEAUX, « Les journaux scientifiques sont menacés par la concurrence d'Internet », dans *Le Monde*, vendredi 22 janvier 1999, p. 21. »

des NTIC), aux prophéties parfois iconoclastes, et défenseurs d'un modèle ancien auréolé de vertus intellectuelles intrinsèques¹⁸⁰. Parmi ces-derniers sont représentés nombre d'éditeurs qui ne souscrivaient pas aux perspectives de Darnton sur l'édition de recherche en SHS, vouée à un nouveau modèle électronique, mais également les institutions garantes de l'érudition imprimée et nombre d'universitaires pour lesquels l'édition traditionnelle, vecteur de carrière et de promotion, les protège des « pirates » du nouveau monde numérique : « Il faut s'extraire du débat qui oppose les partisans du Vieux Monde avec ceux du Nouveau, les détenteurs du savoir fermement assis sur des procédures de publication rodées depuis des siècles avec de jeunes gens perçus comme des pirates boutonneux tenant à la main une console de jeux japonaise. Le débat ne doit pas s'engager sur le terrain d'une guerre entre le papier et le numérique mais s'orienter vers une réflexion sur la future complémentarité de ces deux formes d'édition. »¹⁸¹ Notons qu'en déplaçant la question sur le seul support physique, le « papier »¹⁸², et non l'imprimé, le codex, la revue, supports structurés intellectuellement et techniquement par le processus éditorial, Marin Dacos ne remet pas en cause le chaînon éditorial au sein des nouveaux modes de production-diffusion.

Les oppositions au nouveau média électronique sont de fait importantes au sein même des milieux universitaires : « Le passage au numérique est vécu par beaucoup comme une fragilisation supplémentaire, prenant des formes diverses : remise en cause des circuits classiques de validation, aliénation de la forme écrite par des opérations techniques échappant au contrôle des principaux intéressés, absence de modèle économique validé par l'expérience. »¹⁸³ Hubert Guillaud note : « Ce qui était plus difficile à évaluer était de savoir si les scientifiques accompagneraient cette transformation.

¹⁸⁰ « Il y a quelques années, inaugurant un colloque sur l'avenir de l'édition, un ambassadeur de France lançait, verre à la main, un vibrant hommage à la sensualité et à la pérennité du papier, évoquant un rapport au texte confinant à l'intime. Sa défense du papier était celle d'un rapport quasiment charnel à l'oeuvre intellectuelle qui serait menacé par le numérique, produit d'une modernité érigée au rang de gadget volatile. » Dacos, Marin, « Le complexe du cyclope », *op. cit.*

¹⁸¹ Dacos, Marin, « Prestige du papier et avenir du numérique. Recherches ruralistes et édition électronique en 1999 », *Ruralia*, n° 4, 1999 [en ligne] <http://ruralia.revues.org/document90.html>

¹⁸² « Le papier n'est rien d'autre qu'un moyen de conserver la pensée humaine, il n'est pas, intrinsèquement, doué de vertus intellectuelles », à la différence du codex par exemple (Melot). Dacos, Marin, *op. cit.*

¹⁸³ « Un centre pour l'édition électronique ouverte », Billet dans *Homo numericus*, 15 octobre 2007 [en ligne] <http://www.homo-numericus.net/spip.php?breve934>

S'adressant à des catégories socioprofessionnelles supérieures, très fréquemment équipées en matériel informatique, connectées, familiarisées avec d'autres procédés électroniques (comme l'*e-mail*), il semblait légitime de penser que ce serait le cas. Pourtant, il en a été différemment, en grande partie parce que l'appropriation de nouveaux modes de communication demeure lente et parce que les changements de mentalités sont encore plus lents. Les processus de rédaction établis n'ont pas intégré l'électronique, sinon au travers de l'échange de documents via l'*e-mail*. D'autre part, une publication électronique est moins "valorisée" ou "valorisante" sur un CV de chercheur qu'une publication dans une revue papier établie. Le manque de sensibilisation à cette question tient donc autant à des questions de représentations que de formation. »¹⁸⁴

Cependant, beaucoup d'observateurs constatent l'entrée depuis quelques années dans un nouveau cycle¹⁸⁵, celui du pragmatisme des réalisations qui correspond en France à l'institutionnalisation de projets jusqu'ici portés quasi-individuellement par des chercheurs qui se vivaient souvent comme des militants¹⁸⁶. La création en 2007 au sein du CNRS d'une instance fédératrice, le Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO) pourrait marquer un véritable tournant, de la reconnaissance à la prise en main institutionnelle.

Or cette période du pragmatisme des réalisations correspond aussi dans les discours à la réhabilitation de l'expertise éditoriale : « Nous postulons d'autre part que les compétences spécifiques que l'édition a longuement exercées dans la diffusion imprimée sont non seulement une aide pour dépasser les obstacles générés par les technologies nouvelles, mais sont aussi un atout de premier ordre qu'elle peut mettre au service d'une meilleure gestion des échanges d'information dans un environnement en état de surproduction. En effet, le

¹⁸⁴ Guillaud, Hubert, « Les enjeux de l'édition électronique scientifique », *Internet Actu*, 13 juillet 2004. [en ligne] <http://www.internetactu.net/?p=4910>

¹⁸⁵ La situation américaine est semblable : « Pour l'heure du moins, il est probable que les changements dans la structure des systèmes de communication entre scientifiques se feront plutôt sur le mode de l'évolution que de la révolution, les systèmes nouveaux coexistant avec les systèmes plus classiques. » Russell, Jane H., « La communication scientifique à l'aube du XXI^e siècle », 2001.

¹⁸⁶ A propos de Cybergeog, première revue française exclusivement numérique, Christine Kosmopoulos notait lors de son 6^e anniversaire que sa « résistance » tenait essentiellement à « l'engagement des enseignants et des chercheurs qui y contribuent. » Cette situation explique l'éparpillement des projets et réalisations et la difficulté d'une vue d'ensemble. « aucun outil documentaire n'offre aujourd'hui de description satisfaisante de l'état de l'édition électronique francophone », Gunthert, André, « Où en est l'édition électronique française en SHS », *op. cit.*

métier d'éditeur ne s'improvise pas. Sa compétence repose d'une part sur une capacité à détecter des éléments signifiants dans un ensemble vaste, ceci en cohérence avec la politique éditoriale de la maison et d'autre part sur une conscience aiguë de la prise de risque possible, en cohérence cette fois avec la politique commerciale de l'entreprise. Si l'on admet que le poids de ce dernier facteur est considérablement amenuisé par la diffusion sur réseau (qui supprime notamment les questions du nombre d'exemplaires à tirer, de stockage et de diffusion), on peut alors examiner quel rôle l'éditeur peut remplir dans ce nouveau paysage de la communication de l'information. »¹⁸⁷

2. Situation de l'édition électronique

2.1. Les causes de l'édition électronique

L'édition électronique a une histoire ancienne. « L'enjeu d'un accès distant aux savoirs avait déjà suscité des projets pilotes dès la fin des années 70, certes avec des technologies différentes »¹⁸⁸ mais son développement « industriel »¹⁸⁹ s'est fait à l'orée des années 2000 à la faveur de conjonctures économiques, sociales et technologiques favorables.

Mais c'est la « crise » de l'édition scientifique, abordée dans la première partie de ce dossier, qui est le plus souvent retenue comme le principal moteur de son développement, faisant du modèle économique de l'édition électronique l'enjeu majeur de son développement. Les questions cognitives (fonctionnalités nouvelles de la lecture assistée par ordinateur, horizon des possibles techniques, interaction et productions collectives), majoritaires dans les discours des techno-utopistes, se sont affrontées aux réalités des pratiques, mais également aux manques de moyens de chaînes de production élaborées souvent dans l'autogestion universitaire. L'institutionnalisation d'une part (CLEO mais aussi l'engagement de la Communauté européenne dans la documentation scientifique en ligne¹⁹⁰), la réhabilitation du processus éditorial (organisation et acteurs assurant un certain nombre de fonctions

¹⁸⁷ Vieira, Lise, *op. cit.*

¹⁸⁸ Chartron Ghislaine, « Evolution de l'édition scientifique, 15 ans après », intervention au colloque international EUTIC 2007, Athènes, dans Archives Sic [En ligne] <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/18/66/75/PDF/eutic-chartron-Athenes2007.pdf>

¹⁸⁹ Chartron, Ghislaine, *op. cit.*

¹⁹⁰ Plener, Maud. *Le livre numérique et l'Union européenne*. Paris : L'Harmattan, 2003.

intellectuelles, techniques et promotionnelles spécifiques entre l'auteur et le récepteur) d'autre part semblent faire entrer l'édition électronique scientifique française dans une nouvelle ère de production.

2.2. Les « produits » de l'édition universitaire électronique

L'édition électronique est un secteur déjà ancien qui a élaboré une gamme large de produits, plus ou moins « traduits » des produits imprimés.

Deux produits apparaissent cependant comme les principaux vecteurs d'information de l'édition électronique scientifique, l'un résultant d'une migration de l'imprimé vers le numérique - les revues scientifiques en ligne - l'autre étant une création de l'édition électronique - les archives ouvertes. Les autres types de produits demeurent marginaux, même si l'édition critique de sources à l'IRHT par exemple peut être considérée comme une des formes les plus abouties d'édition électronique. Benoit Epron, qui a notamment travaillé au projet de manuel numérique en ligne (Manum) écrivait en 2006 que « le secteur pour lequel l'enjeu du numérique reste encore ouvert est bien celui des ouvrages (manuels, essais, ou ouvrages spécialisés) en SHS francophones. Les initiatives d'ampleur dans ce domaine sont rares et les pratiques d'acquisitions des bibliothèques universitaires pour des contenus numériques de ce type reflètent une faiblesse importante de l'offre existante. »¹⁹¹ Beaucoup correspondent à la numérisation de production imprimée, fac-simile plus qu'édition.

Notons également l'important développement de produits hors du champ éditorial (communication : lettres d'information, forums, *mailing-lists*, etc.)

2.2.1. Les revues numériques sont-elles vraiment électroniques ?

Les revues incarnent pour une bonne part des auteurs à eux seuls l'édition électronique universitaire¹⁹², et seul le développement récent de grands projets d'archives ouvertes renverse cette tendance.

¹⁹¹ Epron, Benoit, « L'édition universitaire face au numérique », *Le Mensuel de l'université*, n° 9, septembre 2006. [en ligne] <http://www.lemensuel.net/L-edition-universitaire-face-au.html>

¹⁹² *Le nouveau monde numérique, le cas des revues universitaires*, op. cit.

Les revues numériques sont plurielles et varient selon leur proximité avec le modèle des revues imprimées. D'abord notons qu'elles sont encore très majoritairement publiées sous les deux formes¹⁹³, l'édition électronique pouvant parfois se réduire à la simple numérisation d'une production imprimée traditionnelle bénéficiant par là des fonctionnalités de base de la documentation en ligne. Le deuxième critère de différenciation concerne l'accès : paratexte (table des matières et/ou résumés seulement) ou texte intégral des articles, accès libre, accès libre avec restrictions (selon les articles, selon les dates de parution), accès payant.

Ghislaine Chartron et Annaïg Mahé ont établi la typologie suivante¹⁹⁴ :

- Les revues imprimées dont on développe une édition électronique : formule majoritaire chez les grands groupes privés, offre des services spécifiques en termes de recherche documentaire et de contenus (accès aux archives, informations événementielles, etc.), parfois des services de « communautés » grâce à des dispositifs d'interactivité (forums). L'offre, souvent payante, est faite sous forme de bouquets de revues. On peut dire que la motivation de la valorisation économique d'une production exploitée sous forme imprimée est structurante.
- Les revues exclusivement en ligne : diversité des acteurs (éditeurs privés, groupes de chercheurs, sociétés savantes, presses d'université), éparpillement de l'offre. Elles sont très souvent motivées par des acteurs de la recherche qui veulent un média permettant une diffusion très rapide de l'information. La reconnaissance institutionnelle est plus délicate.
- La revue dont la version en ligne est conçue « comme une stratégie marketing pour le papier » : modèle développé par la presse d'information, le contenu n'est pas accessible, ou partiellement. Il s'agit de sites « vitrines ».

¹⁹³ Cybergeographie créée en 1996 a longtemps fait figure en France de précurseur isolé. Christine Kosmopoulos recensait une vingtaine seulement de revues francophones strictement électroniques en 2002

¹⁹⁴ Chartron, Ghislaine, *Revue scientifiques et Internet : quelques repères*, URFIST-Paris, 2003, mise à jour par Mahé, Annaïg, 2005, [en ligne] <http://www.ext.upmc.fr/urfist/Versailles-revues.htm>

Il est délicat de trouver d'autres caractères généraux des revues en ligne tant le paysage paraît hétérogène. Les fonctionnalités électroniques par exemple varient infiniment d'une revue ou d'un bouquet à l'autre (format d'affichage, possibilités de recherche, diversité des accès), même si elles demeurent encore limitées. Les possibilités de commentaires et d'échanges, importants au sein de communautés savantes, sont peu développées. De même l'hybridation du modèle traditionnel de revue avec l'association d'autres formes de contenus¹⁹⁵, la constitution de thésaurus, d'encyclopédies, de lexiques, ou le multimédia (extraits de conférences dont on fait le compte-rendu par exemple) est peu développée de sorte qu'une revue en ligne demeure la plupart du temps une agrégation d'articles au sein de volumes virtuels livrés à un temps T. Il est des domaines où la version en ligne peut apparaître comme une version appauvrie de la revue imprimée. C'est le cas notamment de l'illustration. En l'absence de législation adaptée à l'image du *fair use* anglo-saxon (la loi DADVSI de 2006 renforce les équilibres traditionnels sans accéder aux revendications de la communauté universitaire), l'édition en ligne d'*Études photographiques* s'est sabordée non sans débats et polémiques¹⁹⁶.

Les revues électroniques scientifiques ont néanmoins réussi à incarner l'avenir de la communication scientifique au point d'annoncer la disparition de la production imprimée : « Depuis les débuts de l'internet, les revues scientifiques électroniques cristallisent beaucoup d'espérances. La forme courte des articles, la volonté fréquente de s'abstraire des enjeux économiques, font que beaucoup ont voulu voir en elles les précurseurs d'un changement radical dans lequel s'engouffrerait toute l'édition papier traditionnelle. Il n'en a rien été. »¹⁹⁷ Elles n'en demeurent pas moins une « espérance » pour nombre de scientifiques qui y voient la réponse à un problème économique structurel : « Les revues de recherche historique coûtent cher [...] Les frais de publication sont élevés et le

¹⁹⁵ Le bouquet Revues.org par exemple associe aux bases de revues et d'articles en SHS un moteur de recherche (In-extenso : base webographique de dépôts d'archives ouvertes et sites spécialisés) et une base de données événementielles spécialisée (Calenda).

¹⁹⁶ Gunthert, André, « Études photographiques renonce à l'édition en ligne », billet paru dans *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, 30 juin 2006, [en ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/06/30/198>

¹⁹⁷ Guillaud, Hubert, *op. cit.*

nombre d'abonnements n'est pas toujours suffisant. Il faut en effet assumer les coûts d'impression, d'expédition et de correspondance générale. À cela s'ajoutent les difficultés de stockage des invendus et le temps passé par de petites équipes bénévoles œuvrant en amont et en aval du travail de l'imprimeur (mise en page, expédition). Du côté des recettes, les abonnements, qui sont la principale ressource d'une revue universitaire, ne parviennent pas toujours à couvrir les frais. Des subventions permettent parfois d'atteindre un équilibre précaire mais la multiplication des revues ne favorise pas l'augmentation substantielle du nombre d'abonnements. »

Cependant, à l'heure du bilan, on constate que les équilibres traditionnels demeurent. Peu de revues ont disparu de l'univers papier et l'électronique est souvent conçu comme un moyen de promotion de la revue imprimée : visibilité de la revue par accès uniquement aux anciens numéros, table des matières et index seulement. Cette situation de média de promotion est d'ailleurs prédominante dans le cas des monographies. La permanence de ces équilibres anciens n'est pas seulement conditionnée par les réticences face aux nouvelles techniques : beaucoup abordent le problème de la reconnaissance inhérente au média imprimé¹⁹⁸, mais aussi le problème d'un droit d'auteur mal adapté.

Ainsi dans le cas des revues, la plus-value électronique réside dans les possibilités d'agrégation avec les offres en bouquet, mais également le développement de bases d'information plus larges et les possibilités de la recherche fédérée. Cette plus-value électronique correspond à une plus-value économique importante pour les grands groupes d'édition internationaux dans le cas des STM. Dans le cas des SHS en France, l'autogestion universitaire et la coopération semblent l'emporter même si une offre payante n'est pas exclue (CAIRN), ne serait-ce que pour garantir la permanence des abonnements imprimés. Le modèle éditorial passe alors de la production à la diffusion. La gestion de masse et des accès devient l'élément stratégique de l'offre au point

¹⁹⁸ Dacos, Marin, « prestige du papier... », *op. cit.*

de rapprocher l'édition de revues électronique du champ bibliothéconomique au détriment des pratiques éditoriales traditionnelles¹⁹⁹.

Un nouveau modèle éditorial centré sur la gestion de masse (indexation, recherche fédérée, standardisation des formats) ne peut cependant faire l'économie d'un travail sur les unités documentaires pour lequel le modèle bibliothéconomique paraît démuné, en expertise comme en moyens²⁰⁰. Seul un travail de structuration des contenus, dont les standards existent (grammaires XML), permettra la « libération » de l'information, tant annoncée dans les discours et peu mise en œuvre. L'offre existante est en effet structurée selon les contraintes des éditions imprimées et l'unité documentaire (l'article dans le cas des revues) reste généralement indépassée. La version électronique offre simplement une multiplicité d'accès que ne permet pas la version imprimée. À titre d'exemple, à défaut de structuration et d'outils adéquats, on ne peut naviguer dans les tableaux et graphiques d'une base de données, perdant ainsi la traditionnelle « table des graphiques » de certaines versions imprimées. L'hypertextualité, tant vantée dans les discours prophétiques sur les mutations de l'information à l'heure numérique, demeure peu développée à l'intérieur des documents, faute de « micro-analyse » (Teasdale) des contenus. Créer de grands réservoirs d'information structurée finement en XML suggère la mise en place d'une véritable chaîne de production éditoriale, à l'instar de celles mises en place au sein de l'IRHT pour l'édition critique de sources.

¹⁹⁹ Boukacem-Zeghmouri, Chérifa, « Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales », dans Broudoux, Evelyne et Chartron, Ghislaine, *Document numérique et société, Actes de la conférence organisée dans le cadre de la semaine du document numérique à Fribourg les 20 et 21 septembre 2006*, ADBS Editions.

²⁰⁰ « On peut dire que les bibliothécaires ont fait, jusqu'à présent, de la macro-analyse documentaire en développant les catalogues qui nous permettent d'accéder à une unité documentaire. Maintenant que de plus en plus d'information se retrouve sous une forme électronique, les spécialistes de l'information peuvent maintenant se servir de la puissance de traitement des ordinateurs pour donner accès, non plus seulement au document, mais également à l'intérieur du document, à son contenu. Ne nous y trompons pas, le simple fait que l'information soit numérisée ne nous donne pas accès à son contenu, il faut également analyser et coder cette information numérique. » Teasdale, Guy, *L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle : publication d'un livre en SGML sur le World Wide Web*, 1996 [en ligne] http://www.bibl.ulaval.ca/info/pagepers/teasdale/cadre_td.htm Il interroge par ailleurs explicitement le rôle de chacun des acteurs de la publication dans la nouvelle chaîne de production électronique : « Quels peuvent être les rôles respectifs du bibliothécaire et de l'éditeur dans ce nouvel environnement ? »

2.2.2. Les archives ouvertes sont-elles un produit éditorial ?

Nous n'entrerons pas dans le détail d'un sujet qui a donné lieu à de nombreuses études et analyses.

Du point de vue de la question « éditoriale », les archives ouvertes sont essentiellement vécues comme une réponse à la question des délais de communication des résultats de la recherche. « Si on tient compte du temps que met l'auteur pour concevoir et écrire son article, il aura donc fallu près de deux ans pour que l'idée d'un chercheurs ou les résultats de ses travaux soient communiqués à l'ensemble des scientifiques. »²⁰¹ C'est cette situation, due aux processus de validation et à la lourdeur générale du processus éditorial (financement, fabrication, distribution) qui a motivé l'apparition des premiers sites de *preprints* qui ne donnaient que rarement le contenu intégral d'une communication scientifique (résumés et avis de publication seulement). Ce système s'est également développé sur la nécessité pour les chercheurs de publier et échanger sur des communications informelles non destinées à être publiées. L'exemple du *preprint server* du Cern est à cet égard révélateur du passage de plates-formes de publication à la constitution de réservoirs coopératifs d'information (information bibliographique, *preprints*, mais aussi photos, vidéos, articles, etc.)

D'un point de vue informationnel les archives ouvertes amènent une vraie plus-value dans la mesure où elles permettent – en théorie – l'accès à toutes les étapes de la production du discours scientifique : « Elles permettent également la mise à disposition conjointe des différentes versions d'un article, toutes datées : avant évaluation par les pairs, après cette évaluation et avec les changements éventuels du texte qui en résultent, ou même après la publication puisqu'une évolution ultérieure reste toujours possible - fonctionnalité qui peut s'avérer très utile pour la mise à jour par exemple des articles de revue. » Il

²⁰¹ Belbenoit-Avich, Pierre-Marie, *op. cit.*

s'agit incontestablement d'« un outil précieux en permettant de remonter dans l'historique de la gestation d'un document. »²⁰²

En donnant la possibilité aux chercheurs de publier leurs travaux instantanément, de leur propre initiative et sans coût unitaire, les archives ouvertes apparaissent comme le média universitaire autogéré par excellence : « Les AO permettent également aux scientifiques de contrôler plus directement la version de l'article que liront les autres chercheurs, de s'affranchir de contraintes éditoriales parfois très strictes (limites de nombre de pages imposant une rédaction concise, et donc difficile à lire), des erreurs typographiques qui sont parfois ajoutées par les éditeurs (en particulier dans les formules), et d'ajouter lorsque c'est utile des documents annexes ou des liens vers des données. »²⁰³

Nées d'un mouvement civil en faveur du libre accès (*Open Access Initiative*), elles ne sont pas exemptes d'idéologie. Un des motifs récurrents est par exemple celui du rééquilibrage des pouvoirs scientifiques entre pays du nord et du sud en évacuant la question de l'infrastructure technique : « Les AO donnent à tous un accès quasi instantané et libéré des contraintes financières, y compris aux chercheurs des pays les moins favorisés. »²⁰⁴ « Cette dynamique s'inscrit également dans la facilitation du partage et du progrès dans le cadre des échanges Nord-Sud. »²⁰⁵

Média scientifique en plein développement, porteur d'une vraie plus-value informationnelle (archivage de la production) et organisationnelle (faiblesse des coûts de publication unitaire, instantanéité, autorégulation) par rapport aux revues scientifiques, les archives ouvertes construisent un nouvel espace d'échange scientifique en dehors de toute médiation éditoriale. C'est ce que Franck Laloe nomme la « communication scientifique directe » : « Les archives ouvertes (AO) offrent aux chercheurs un nouveau canal de communication

²⁰² Laloe, Franck, « Les archives ouvertes et la communication scientifique directe entre chercheurs », dans *Evolution des publications scientifiques : le regard des chercheurs*, Colloque de l'Académie des sciences, 14-15 mai 2007, [Livre des résumés en ligne] http://www.academie-sciences.fr/conferences/colloques/pdf/colloque_14_05_07_programme.pdf

²⁰³ Laloe, Franck, *op. cit.*

²⁰⁴ *Ibidem.*

²⁰⁵ Moutel, Grégoire et Pinhas, Nicole, « Le libre accès à l'information : un enjeu pour les rapports entre recherche biomédicale, médecine et société », dans *Évolution des publications scientifiques*, *op. cit.*

scientifique, la "communication scientifique directe" (CSD), qui vient se mettre en parallèle avec celle des revues scientifiques à comité de lecture. Chacun des deux canaux a ses spécificités propres qui sont importantes. L'évaluation des manuscrits et leur amélioration grâce au travail des rapporteurs et des comités de lecture jouent un rôle scientifique indiscutable ; il semble irréaliste de chercher à leur substituer un quelconque procédé automatique. Mais, de son côté, la CSD permet des pratiques nouvelles, offrant aux scientifiques un nouvel espace de liberté qui sera l'objet de cet exposé. » Thierry Bouche parle quant à lui en termes de « bibliothèque numérique » et non d'édition électronique : « Il reste à consolider cet effort en délimitant les contours d'une véritable bibliothèque numérique de référence, dotée des principales fonctions des bibliothèques traditionnelles : acquisition et organisation des collections (copie locale des textes des articles), conservation, entretien, maintenance, préservation sur le long terme ; et enfin fournir un accès pérenne aux scientifiques. »²⁰⁶

Les archives ouvertes apparaissent aujourd'hui comme le média scientifique électronique par excellence et permet d'en observer avantages et contraintes. Au titre des premiers, on trouve l'instantanéité (conditionnée toutefois à la bonne volonté du chercheur, souvent sous l'emprise du « prestige du papier »), la gratuité de publication unitaire et d'accès (du moment que les coûts d'élaboration et d'entretien des plates-formes techniques sont assumés en amont), la liberté (même si certains ont montré que la négociation avec un éditeur automatique est parfois moins aisée qu'avec un éditeur traditionnel²⁰⁷) et enfin l'archivage de la production du savoir (à condition que le chercheur mette effectivement en ligne les différentes étapes, et non seulement le seul *preprint*). Enfin on pourrait ajouter les possibilités, peu développées par les grands réservoirs en cours de constitution (HALSHS, ArchivesSic, etc.), de l'échange et de l'autorégulation des productions par la communauté scientifique. En cela il ne

²⁰⁶ Bouche, Thierry, « Le programme NUMDAM et les archives ouvertes : vers une bibliothèque numérique de référence en mathématiques », dans *Évolution des publications scientifiques*, *op. cit.*

²⁰⁷ Perrier, Valérie-Jeanne, « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? », *Réseaux*, n° 137, 2006. L'analyse interroge les éventuels effets de formatage sur les écrits autopubliés et les possibles marges de manœuvre de leurs auteurs.

s'agit pas tout à fait du média communautaire tant attendu, et la disparition des instances d'échange (comités et rapports de lecture) peuvent même faire penser à une régression par rapport au modèle historique.

Les archives ouvertes laissent par ailleurs nombre de problèmes en suspens : « La conception même du réseau, fondée sur les notions d'ouverture d'accès, de liberté d'expression et d'utilisation, ne peut qu'encourager le mouvement inflationniste en ce qui concerne la production d'information. Les observateurs les plus pessimistes estiment qu'à ce rythme, la saturation n'est pas loin et que le réseau atteindra un nombre tel d'éléments qu'il deviendra impossible d'en discerner les contours. »²⁰⁸ La question de la médiation, centrale dans le processus éditorial, disparaît dans le cas des archives ouvertes au gré du mythe du média communautaire autogéré, menaçant jusqu'au rôle politique du chercheur, pourtant revendiqué par ailleurs, au sein de la société.

Ainsi, malgré une certaine « obsession » des discours face aux mutations électroniques de la communication scientifique qui tranche avec la résistance des produits traditionnels, il est incontestable que le développement de l'édition en ligne porte d'importantes plus-values informationnelles et économiques. Ces dernières, développées essentiellement sur un modèle bibliothéconomique (gestion de masse, gestion des accès, diffusion), montrent leurs limites quand il s'agit d'exploiter toutes les possibilités du nouveau média. Après l'évacuation de la chaîne de valeur traditionnelle, il semblerait que la nécessité de construire un modèle éditorial adapté au nouveau média fasse de plus en plus consensus et permettra l'exploitation des nombreuses potentialités électroniques.

²⁰⁸ Vieira, Lise, *op. cit.*

Perspectives de l'édition universitaire (institutionnelle)

Il ressort de cet état des lieux trois grandes voies de développement pour les presses des établissements d'enseignement et de recherche :

- **Les petites structures ayant une production ponctuelle :** l'intégration dans une structure plus importante, à l'exemple des Presses interuniversitaires de Rennes, permettra d'affronter les évolutions à venir (restrictions budgétaires, exigences de professionnalisation, resserrement du marché de l'édition scientifique, etc.) Il peut également s'agir d'un passage à un autre modèle de production-diffusion, soit par l'intégration de l'activité éditoriale dans une activité plus vaste (communication, valorisation de la recherche, ressources documentaires), permettant une mutualisation de moyens, notamment humains ; soit par l'externalisation totale de la production (appels d'offre auprès de « packageurs », contrats de coédition, politique de subventionnement)
- **Les structures faisant le choix du développement de l'activité éditoriale traditionnelle** (monographies, manuels et coordination de revues essentiellement). L'exigence de professionnalisation qui se fait sentir depuis les années 1990 suggère un rapprochement avec le modèle de l'édition privée indépendante (voire des coopérations, notamment en termes de diffusion-distribution). L'avenir se joue à la fois sur l'organisation « stratégique » et « technique ».
 - Organisation stratégique : composition de comités éditoriaux équilibrés et efficaces (présence majoritaire de

personnalités extérieures à l'établissement, chercheurs étrangers, voire éditeurs privés), choix perspicaces des directeurs de collection (qui alimentent le « capital symbolique » de la structure, très important dans le domaine de l'édition, et assurent la qualité des projets par un suivi important, et alimentent le programme éditorial sur le long terme). Un comité éditorial, des directeurs de collection, c'est pour une structure éditoriale des réseaux de relation (capital social), des personnes référentes dans un domaine (universitaire ou professionnel) à qui on propose souvent des projets et des manuscrits.

- Organisation technique : les presses emploient souvent beaucoup d'agents pour des tâches qui sont désormais externalisées dans la plupart des maisons privées (PAO, graphisme, corrections, etc.). En revanche, peu d'agents s'occupent dans les presses de diffusion, promotion et commercialisation. Pour une structure moyenne en quête de professionnalisation, si le niveau stratégique est « solide » (1 responsable administratif, financier et intellectuel de la structure + comité éditorial qui se réunit 1 fois par trimestre + des directeurs de collection qui assurent le suivi des projets) le service a surtout besoin d'un secrétaire de rédaction qui coordonne la fabrication assurée par des prestataires extérieurs ou des contractuels employés sur des missions en CDD, et d'un responsable commercial (s'occupe des lancements, dossiers de presse, présence sur les salons et événements en lien avec la production éditoriale, démarche directement des clients-cibles, recherche des coédition avec des presses étrangères).

La professionnalisation (devenir une "vraie" structure d'édition) demande de trouver des partenaires, notamment pour la diffusion.

Avoir une structure solide et professionnelle ouvre notamment les portes des deux grands diffuseurs-distributeurs de la production universitaire : AFPU et CID.

- **Les structures faisant le choix de l'intégration dans une politique plus vaste** (valorisation de la recherche, valorisation de l'image d'un établissement, valorisation d'une filière professionnelle, etc.) : à côté de la professionnalisation nécessaire, intégration dans un grand service qui regroupe l'ensemble des activités de communication scientifique. Le modèle d'organisation peut être le même (Responsable + Comité + Directeurs de collection / Secrétaire de rédaction + CDD et prestataires), simplement la production est diversifiée entre la chaîne classique (édition, impression, diffusion sur le marché du livre) et une chaîne numérique.

L'intérêt est double : mutualisation de moyens (certains agents participant aux deux chaînes, budget disponible plus important) et enrichissement mutuel des deux chaînes. La chaîne numérique dispose du capital intellectuel, social et symbolique du comité éditorial, elle régule la prolifération documentaire en ligne par un accroissement équilibré et cohérent, l'information publiée en ligne obtient une plus-value éditoriale (relectures, corrections, structuration fine notamment en XML, etc.) assurée par des professionnels de l'édition. De l'autre côté la chaîne éditoriale (imprimée) se nourrit de la production numérique, plus libre, plus rapide, (interactions possibles avec le lectorat-cible) qui devient pour elle un laboratoire pour les futurs projets éditoriaux. La richesse et la cohérence de l'offre numérique (en accès libre cela va sans dire) donnera une visibilité au projet éditorial dans son ensemble, le positionnant dans le paysage éditorial et institutionnel, suscitant l'envoi de manuscrits, etc.

Quel que soit le modèle suivi, l'impératif de "positionnement" clair est une condition d'existence.

Bibliographie :

1. L'édition : généralités, métiers, pratiques

- BERTHELOT, Jacques, *Édition et techniques éditoriales*, Paris, Hachette technique, 1992.
- BOUVAIST, Jean-Marie, *Pratiques et métiers de l'édition*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991.
- DEGUY, Michel, *Le Comité : Confessions d'un lecteur de grande maison*, Seyssel, Champ Vallon, 1988.
- FELDMAN, Tony, *Dictionnaire des termes d'édition*, Paris, Londres, New-York, Tec et Doc-Lavoisier, 1994 .
- FOUCHE, Pascal, PECHOIN, Daniel, SCHUWER, Philippe, *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, tome 1 (A-D), 2002, tome 2 (E-M), 2005, tome 3 (N-Z), à paraître.
- LEGENDRE, Bertrand, *Les métiers de l'édition*, 3^e éd., Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002.
- MARTIN, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre, Entretiens*, Paris, Albin Michel, 2004.
- SCHUWER, Philippe.- *L'édition internationale : coéditions et coproductions*, Paris , Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.

2. Situation de l'édition

- ANGOULVENT, Paul, *L'édition française au pied du mur*, Paris, PUF, 1960 (rééd. Éditions du Cercle de la librairie, 2003).
- BARLUET, Sophie, *Rapport Livre 2010 : Pour que vive la politique du livre*, Paris, La Documentation française, 2007. [en ligne] <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000434/0000.pdf>

- BARLUET, Sophie, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, Rapport de mission pour le CNL, avril 2006 [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Les-revues-francaises-aujourd-hui>
- BOURDIEU, Pierre, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999.
- CARTELLIER, Dominique, CHARTREUX Brigitte, *L'édition en Rhône-Alpes 2000-2002*, ARALD, 2003 [en ligne] http://www.arald.org/pdf/etudes/etude_edition.pdf
- CHARON, Jean-Marie (dir.), *L'état des médias*, La Découverte, 1991.
- CHAUMARD, Fabien, *Le commerce du livre en France : entre économie et culture*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- GUILLOU, Bernard ; MARUANI, Laurent, *Les stratégies des grands groupes d'édition : Analyse et perspectives*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991. N° Hors série des *Cahiers de l'économie du livre*, édités par l'Observatoire de l'économie du livre.
- LEBERT, Marie. *Les mutations du livre*, Paris, Éditions du NEF, 2007. [en ligne] <http://www.etudes-francaises.net/dossiers/mutations.htm>
- LEGENDRE, Bertrand, « Les enjeux de la distribution », *BBF*, vol. 49, n° 3, 2004 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0005-001/2004/03/fam-dossier/dossier&statutMaitre=non&statutFils=non>
- MOLLIER, Jean-Yves, *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2000.
- REYNAUD, Bénédicte, « L'emprise des groupes sur l'édition française au début des années 1980 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999.
- SCHIFFRIN, André, *The business of books : how international conglomerates took over publishing and changed the way we read*, London, New-York, Verso, 2000.
- SCHIFFRIN, André, *L'édition sans éditeurs*, Paris, La Fabrique, 1999.

- SCHIFFRIN, André, *Le contrôle de la parole, l'édition sans éditeurs suite*, La Fabrique, 2005.
- SUREL, Yves, *L'État et le livre : les politiques publiques du livre en France 1957-1993*, Paris, L'Harmattan, 1997.

3. Histoire de l'édition universitaire

- KRONICK, David A., *A History of Scientific & Technical Periodicals: The origins and development of the scientific and technical press, 1665-1790*, Scarecrow Press, Metuchen, N.J., 1976.
- MOLLIER, Jean-Yves, « Diffuser les connaissances au XIX^e siècle », dans *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine, essais d'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2001.
- OLIVERO, Isabelle.- *L'invention de la collection : de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Ed. de l'IMEC, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1999.
- ORNSTEIN, Martha, *Rôle of Scientific Societies in the Seventeenth Century*, Archon Books, Hamden & London, 1963.
- TESNIERE, Valérie, « Le livre de science en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 80, 1993.
- TESNIERE, Valérie, « L'histoire aux éditions Alcan 1974-1939 », *Vingtième siècle*, vol. 28, n° 28, 1998 [en ligne] http://www.persee.fr/showPage.do;jsessionid=8325E07900C208E52BF2D61069AB0D5F.vesta?urn=xxs_0294-1759_1990_num_28_1_2296
- TESNIERE, Valérie, *Le Quadrige, un siècle d'édition universitaire 1860-1968*, Paris PUF, 2001.
- TESNIERE, Valérie, « Diffuser la science », dans *Le livre et l'historien, Études offertes en l'honneur du Pr Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997.

4. Situation de l'édition universitaire

- AUERBACH, Bruno, « *Publish and perish* : la définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, avril 2006.
- BARLUET, Sophie, « L'édition en histoire, anatomie d'une crise », *Vingtième siècle*, n° 86, 2005.
- BARLUET, Sophie, « Peut-on sauver l'édition française des sciences humaines et sociales ? », *Le Banquet*, n° 21, 2004.
- BARLUET, Sophie, *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, PUF, 2004.
- BENICHOUX, Roger, article « Édition scientifique (l'éditologie, l'éditorage, l'éditoriste) », dans ESTIVALS, Robert (dir.), *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*, Paris, Retz, 1993.
- BERTRAND, Anne-Marie, « La place du livre à l'université, les défis de l'édition universitaire », *BBF*, tome 49, n° 2, 2004 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/02/document.xsp?id=bbf-2004-02-0124-014/2004/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>
- CHOPPIN, Alain, « L'édition scolaire et universitaire », dans FOUICHE, Pascal, *L'édition française depuis 1945*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1998.
- GARCIA, Daniel, « Sciences humaines et sociales : le retour à la normale », *Livres hebdo*, n° 209, juin 1996.
- GODECHOT, Olivier, « Le marché du livre philosophique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999.
- GUNTHERT, André, « Où en est l'édition électronique française en SHS ? », billet dans *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, 16 octobre 2006 [en ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/10/16/227-edition-electronique-en-shs>

- HUBERT, Nicolas, « L'édition universitaire et de recherche publique française en mutation », *BBF*, t. 51, n° 5, 2006.
- *L'édition scientifique française*, Actes du colloque des 6 et 7 février 1991, Paris Syndicat national de l'édition, 1992.
- « Le livre et l'accès au savoir », *Livre 2010, Tables rondes*, Table-ronde n° 4 [**en ligne**]
http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Corpus_Livre_2010_tables_rondes.pdf
- THOMPSON, John B., « L'édition savante à la croisée des chemins », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 164, 2006.

5. La communication scientifique

- Académie des Sciences, *Les publications scientifiques et techniques en langue française*, rapport n°43, Éditions Tec & Doc, décembre 1998.
- CRAWFORD S. Y., Hurd J. M., WELLER A. C., *From print to Electronic, the transformation of Scientific communication*, ASIS, 1996.
- *Évolution des publications scientifiques : le regard des chercheurs*, Colloque de l'Académie des sciences, 14-15 mai 2007, [**Livre des résumés en ligne**]
http://www.academie-sciences.fr/conferences/colloques/pdf/colloque_14_05_07_programme.pdf
- GROSSETTI M. (dir.), « Production scientifique et demande sociale », *Sciences de la Société*, n°49, 2000.
- HARNARD, Steven, « Lecture et écriture scientifique 'dans le ciel' : Une anomalie post - gutenbergiennne et comment la résoudre », *Colloque virtuel text-e.org, Écrans et réseaux, vers une transformation du rapport à l'écrit*, [**En ligne**]
http://www.text-e.org/conf/index.cfm?fa=texte&ConfText_ID=7
- JACOBI, Daniel, *Diffusion et vulgarisation : Itinéraires d'un texte scientifique*, Besançon, Presses de l'université de Franche-Comté, 1986.

- ROOSENDAL, Hans, « Eine neue Wertschöpfungskette für den Markt der wissenschaftlichen Information ? » [= Une nouvelle chaîne de valeur pour l'information scientifique ?], *Bibliothek*, vol. 23, n° 2, 2002.
- RUSSELL, Jane M., « La communication scientifique à l'aube du XXI^e siècle », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 168, 2001.

6. La lecture étudiante

- FRAISSE, Emmanuel,, « La lecture étudiante : émergence d'une question », *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993.
- GROSSMANN, Francis, SIMON, Jean-Pascal, *Lecture à l'université, langue maternelle, seconde et étrangère*, Berne, Berlin, Bruxelles, P. Lang, 2004.
- KLETZ, Françoise, « La lecture des étudiants en sciences humaines et sociales à l'Université », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 7, mars 1992.
- MRT/MP Conseil, « Les étudiants et le livre universitaire : besoins, pratiques et opinions », *Cahiers de l'économie du livre*, n° 7, 1992.
- POULAIN, Martine, « Lecture étudiante », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 6, 1992.

7. Les presses des établissements d'enseignement et de recherche

- ANNEZER, Jean-Claude, « Vu du Mirail, l'avenir de l'édition n'est pas si sombre », *BBF*, t. 49, n° 3, 2004. [en ligne]
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/03/document.xsp?id=bbf-2004-03-0032-006/2004/03/fam-dossier/dossier&nDoc=2&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=>
- Asociacion de Editoriales Universitarias, *Las editoriales universitarias en cifras*, 2006 [en ligne]

http://www.aeue.es/0_Resources/Documentos/Editoriales_universitarias_cifras%202006.pdf

- GROSHENS, Jean-Claude, *Rapport sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'industrie éditoriale*, Paris, Premier ministre, 1997. **[en ligne]**
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984000042/index.shtml>
- LE SAUX, Annie, « Les presses d'université », *BBF*, t. 38, n° 2, 1993. **[en ligne]**
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1993/02/document.xsp?id=bbf-1993-02-0082-003/1993/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>
- *Les presses des établissements d'enseignement supérieur*, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, 2006.
- LEVY-ROSENWALD, Marianne, *Rapports du médiateur de l'édition publique, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006*.
- MEYER, Sheldon, "University Press Publishing", *International book publishing : an encyclopaedia*, New York, Garland Pub, 1995.
- MOLLIER, Jean-Yves, « D'actes Sud à Vent d'ouest, le souffle des régions », dans *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2000.
- SANCHEZ PASO, Jose Antonio, « La universidad de Salamanca en la impresión y edición de libros », dans *El libro antiguo español : actas del segundo coloquio internacional*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca.
- SCHIFFRIN, André, « Les presses universitaires américaines et la logique de profit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, 1999.

8. L'édition électronique

- BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie, *Les défis de l'édition électronique en biomédecine, critères de recherche d'informations et de documents validés*, Paris, Frison-Roche, 1999.
- BELISLE, Claire (dir.), *La lecture numérique, réalités, enjeux et perspectives*, collection "Référence", Presses de l'Esssib, 2004.
- BERTRAND, Paul, BUQUET, Thierry, « L'IRHT, un exemple de chaîne éditoriale multi-supports », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 2005 [**En ligne**] <http://lemo.irht.cnrs.fr/varia/multi.htm>
- BINDYK, Annie-Claude, « Salon du livre 2002 : L'édition universitaire et les perspectives du numérique », *BBF*, tome 47, n° 4, 2002 [**en ligne**] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2002/04/document.xsp?id=bbf-2002-04-0108-008/2002/04/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non>
- BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa, « Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales », dans BROUDOUX, Evelyne et CHARTRON, Ghislaine, *Document numérique et société, Actes de la conférence organisée dans le cadre de la semaine du document numérique à Fribourg les 20 et 21 septembre 2006*, ADBS Editions.
- CHARTRON, Ghislaine, SALAUN, Jean-Michel, « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », *BBF*, tome 45, n° 2, 2000.
- CHARTRON, Ghislaine, « Éléments pour une approche comparée de la publication scientifique », Colloque du centre de coopération interuniversitaire franco-qubécois *La communication scientifique : enjeux du partage de la connaissance*, 4-6 juin 2003, Montréal, [**en ligne**] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000435.html
- CHARTRON, Ghislaine, « Évolution de l'édition scientifique, 15 ans après », intervention au colloque international EUTIC 2007, Athènes, dans Archives Sic [**En ligne**]

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/18/66/75/PDF/eutic-chartron-Athenes2007.pdf>

- CHARTRON, Ghislaine, (dir.) Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages, Cercle de la Librairie, 2002.
- DACOS, Marin, « Prestige du papier et avenir du numérique. Recherches ruralistes et édition électronique en 1999 », *Ruralia*, n° 4, 1999 [en ligne] <http://ruralia.revues.org/document90.html>
- DACOS, Marin, *L'édition électronique de périodiques scientifiques, rapport remis à Kitty Schwartz, directrice de la recherche*, ministère de la recherche, 2002, [En ligne], <http://apropos.revues.org/document26.html>
- DARNTON, Robert, « *The new age of the books* », *The New York Review of Books*, vol. 46, n° 5, 18 mars 1999. [en ligne] <http://www.nybooks.com/articles/546>
- EPRON, Benoit, « L'édition universitaire face au numérique », *Le Mensuel de l'université*, n° 9, septembre 2006. [en ligne] <http://www.lemensuel.net/L-edition-universitaire-face-au.html>
- GARCIA, Daniel, « L'affaire Darnton : Les sciences humaines tuées net ? », *Livres Hebdo*, n° 331, 2 avril 1999.
- GUILLAUD, Hubert, « Les enjeux de l'édition électronique scientifique », *Internet Actu*, 13 juillet 2004. [en ligne] <http://www.internetactu.net/?p=4910>
- GUNTHERT, André, « Où en est l'édition électronique française en SHS ? », *Actualités de la recherche en histoire visuelle*, 16 octobre 2006 [en ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/10/16/227>
- LEFEBVRE, Muriel, « Vers une remise en question des modalités traditionnelles d'évaluation des savoirs scientifiques ? », *Communication scientifique et valorisation de la recherche à l'heure d'Internet*, Toulouse, 2006, [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/11/21/97/PDF/Evaluation_scientifique.ML.pdf

- LUPOVICI, Christian, « Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique », *BBF*, t. 41, n° 1, 1996.
- O'DONNELL, James, SHUMELDA OKERSON, Ann, *Scholarly Journals at the crossroads : A Subversive Proposal for Electronic Publishing*, Association of research libraries, 1995.
- PERRIER, Valérie-Jeanne, « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? », *Réseaux*, n° 137, 2006.
- PLENER, Maud. *Le livre numérique et l'Union européenne*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- POUPEAU, Gautier, « L'édition électronique change tout et rien. Dépasser les promesses de l'édition électronique », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004, [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/43/43-03.htm>
- POUPEAU, Gautier, *Les apports des technologies Web à l'édition critique : l'expérience de l'École des chartes*, ArchiveSic [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/13/72/29/PDF/arezzo_apports.pdf
- SALAUN, Jean-Michel, *Aspects économiques du modèle éditorial sur internet*, Archives SIC [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/20/52/PDF/sic_00000047.pdf
- STOVER, Mark, *The Librarian as Publisher: A Case Study of a World Wide Web Publishing Project. Untangling the Web*, Proceedings of the conference Sponsored by the Librarians Association of the University of California, Santa Barbara and Friends of the UCSB Library. A. L. Duda, ed. Santa Barbara, Santa Barbara: University Center, University of California, 1996 [en ligne] <http://www.library.ucsb.edu/untangle/stover.html>
- TEASDALE, Guy, *L'édition savante à l'ère de la bibliothèque virtuelle : publication d'un livre en SGML sur le Worl Wide Web*, 1996 [en ligne] http://www.bibl.ulaval.ca/info/pagepers/teasdale/cadre_td.htm
- THOMPSON, John B. Thompson, *Books in the Digital Age: The Transformation of Academic and Higher Education Publishing in Britain and the United States*, Cambridge, Polity, 2005.

- VIEIRA, Lise, *L'édition électronique : de l'imprimé au numérique, évolutions et stratégies*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.
- VUILLEMIN, Alain, *Édition multimédia et presses universitaires électroniques*, 1999, [en ligne]
http://www.epi.asso.fr/fic_pdf/b98p053.pdf

9. Les revues électroniques

- ANDRYS, Christine, CHARTRON, Ghislaine, MAHE, Annaïg, « Les usages des revues électroniques par des chercheurs français : étude de cas sur les Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot », ArchiveSic, [en ligne]
http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/20/75/PDF/sic_00000092.pdf
- BOISMENU, Gérard, BEAUDRY, Guylaine, *Le nouveau monde numérique, le cas des revues universitaires*, Paris, La Découverte, 2002.
- BURNHAM, J. C., « The evolution of editorial peer review », *The Journal of the American Medical Association*, vol. 263, n° 10, 1990.
- CHARTRON, Ghislaine, *Revue scientifique et Internet : quelques repères*, URFIST-Paris, 2003, mise à jour par Mahé, Annaïg, 2005, [en ligne] <http://www.ext.upmc.fr/urfist/Versailles-revues.htm>
- DUJOL, Anne, « Revues scientifiques médicales et droit d'auteur », *BBF*, t. 41, n° 1, 1996.
- JEANNIN, P., *Enquête sur la publication de revues en SHS, 2000-2003* [en ligne] <http://www.iut-tarbes.fr/enquete>
- MAHE, Annaïg, *La communication scientifique en (R)évolution, l'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles de chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique*, Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon 1, 2002 [en ligne]

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/mahe/mahe.pdf>

- SALAUN, Jean-Michel, *Étude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales*, novembre 2001
[en ligne] <http://revues.enssib.fr/titre/8etudca/3portail/etude.pdf>

10. Archives ouvertes, Open Access

- BARUCH, Pierre, LALOE, Franck, « Archives ouvertes : quels atouts ? », dans *Pour la sciences* n°352, février 2007.
- HUBERT, Nicolas, « Open Access : comment concilier la qualité et la quantité ? », *BBF*, t. 52, n° 4, 227 [en ligne]
http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2007/04/document.xsp?id=bbf-2007-04-0100-012/2007/04/fam-tourhorizon/tourhorizon&nDoc=2&statutMaitre=non&statutFils=non&tr_i=
- JOLY, Etienne, « Le mouvement « *open access* » : le point de vue d'un chercheur militant », *Colloque Evolution des publications scientifiques, le regard des chercheurs*, Académie des sciences, 14-15 mai 2007, [Compte-rendu en ligne]
http://www.academie-sciences.fr/conferences/colloques/colloque_html/colloque_14_05_07.htm
- GALLEZOT G., ROSSI C., CHARTRON G., "Conception d'une Archive ouverte en SIC: le sens de la technique", communication à *Créer du sens à l'ère numérique, Hypertextes, Hypermedia*, 24-26 Septembre 2003, Paris 8.
- MAGRON, Agnès, *Auto-archivage des publications scientifiques, Synthèse d'enquêtes menées auprès des chercheurs*, ArchiveSic, juin 2007 [en ligne]
<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/15/15/75/PDF/EnquetespratiquesOA.pdf>